

■ MARS 2018
■ INJEPR-2018/01

Les universités populaires en France

Un état des lieux à la lumière
de trois expériences européennes :
Allemagne, Italie et Suède

JEAN-CLAUDE RICHEZ

■ Historien, ancien chargé de recherche INJEP



**Les universités populaires en France
Un état des lieux à la lumière de trois
expériences européennes :
Allemagne, Italie et Suède**

Jean-Claude Richez

Pour citer ce document

Richez J.-C., 2018, *Les universités populaires en France. Un état des lieux à la lumière de trois expériences européennes : Allemagne, Italie et Suède*, INJEP Notes & rapports/Rapport d'étude.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
1. GÉNÉALOGIE DES UNIVERSITÉS POPULAIRES EN FRANCE	9
Premier mouvement au temps de l'affaire Dreyfus	9
Une rupture d'un demi-siècle	10
L'esquisse d'universités ouvrières au temps du Front populaire	10
Permanence de l'université populaire de Lille	13
Continuités strasbourgeoises	13
Mai 1968 : résurgence de la référence à l'université populaire	14
La « première relance » des années 1980	16
La « deuxième relance » des années 2000	18
2. LES UNIVERSITÉS POPULAIRES EN FRANCE, UN ÉTAT DES LIEUX	19
Les UP traditionnelles	19
Le réseau de l'AUPF	19
Des universités de tous les savoirs	20
Au fondement du projet : le partage des savoirs	20
Faire du lien social	21
Les universités populaires alternatives	21
Gratuité et engagement	21
Primauté des approches académiques et des sciences sociales	22
Une approche critique	22
Les universités populaires thématiques ou spécifiques	23
L'université populaire de Paris 8	24
l'université Jacques Lacan (UFORCA)	24
L'université populaire de la permaculture	25
L'université populaire d'ATD Quart Monde	25
L'université populaire des parents	26
L'université populaire du quai Branly	26
Le théâtre comme université populaire	27
Universités populaires et et mouvements sociaux	28
Prodromes à Amiens et à Bordeaux	28
L'université populaire comme horizon de Nuit debout	29
L'université populaire expression politique du mouvement social	30
Les universités populaires à l'épreuve de la question du numérique	30
3. À LA LUMIÈRE DE TROIS EXPÉRIENCES EUROPÉENNES : ALLEMAGNE, SUÈDE ET ITALIE	33
L'expérience suédoise	33
Généalogie de l'expérience suédoise	33
Le système suédois aujourd'hui	35
Les finalités des universités populaires suédoises.	36

L'expérience allemande	36
Au fondement des universités populaires allemande : la bildung	36
Les développements historiques de l'expérience allemande	37
Le mouvement des Volkshochschulen aujourd'hui	39
Volks Uni versus Volkshochschulen	40
Le tournant numérique des universités populaires allemandes	41
L'expérience italienne	42
Aux origines du mouvement	42
Les universités fédérées dans la CNUPI	43
Une place importante aux parcours de formations qualifiantes	43
Le réseau des universités du troisième âge	44
Les universités populaires en Italie à l'épreuve du numérique	45
4. LES UNIVERSITÉS POPULAIRES EN DÉBAT	47
Des universités populaires pourquoi ?	47
Le « moment historique » université populaire	47
Formation qualifiante et professionnelle en France	47
Formation qualifiante et professionnelle en Suède, Allemagne et Italie	48
L'université populaire pour le plaisir et logiques d'individuation	50
L'université populaire comme acteur citoyen	51
L'université populaire comme outil d'émancipation et de transformation sociale	52
Populaires en quoi ?	53
Qu'entend-on par populaire ?	54
Du public des universités populaires	56
Un public très féminin	57
Savoirs et pédagogie	58
Une conception très large des savoirs	58
Comment transmettre ? Quelle pédagogie pour les universités populaires ?	62
CONCLUSIONS	65
Des dynamiques convergentes	65
Quelques disparités	67
Au-delà quelques pistes à approfondir	68
BIBLIOGRAPHIE ET SITOGRAPHIE	69
Bibliographie	69
Livres et numéros spéciaux de revues	69
Articles	70
Sitographie	72
Généralités	73
Europe	73

INTRODUCTION

Les universités populaires en France ont suscité un regain d'intérêt d'abord timide dans les années 1970-1980, qui s'est matérialisé en 1987 par la création d'une Association des universités populaires de France (AUPF). D'abord très modeste, celle-ci ne compte à sa fondation que sept universités populaires, le mouvement connaissant à partir des années 1990 une nouvelle dynamique. À compter du début des années 2000, il s'amplifie et se diversifie avec l'émergence de nouveaux réseaux comme celui impulsé par Michel Onfray¹ (université populaire de Caen) et Philippe Corcuff² (université populaire de Lyon) qui se retrouvent nationalement à l'occasion des Printemps des universités populaires au début des années 2000. Le mouvement se trouve très vite relayé par l'émergence de nouveaux réseaux d'universités populaires. Se multiplient alors les initiatives de toutes sortes : université de la transformation sociale, université populaire dans le cadre du musée du Quai Branly de Catherine Clément³ ou de l'Union pour la formation en clinique analytique (UFORCA) de Jacques Alain Miller⁴ par les lacaniens ou encore l'expérience d'une « université hors les murs » par la ville de Strasbourg dans les années 1990, dans le cadre de la mise en œuvre de son programme d'éducation populaire, ou encore les universités Quart monde, issues du mouvement ATD Quart monde engagé dans la lutte contre l'extrême pauvreté.

C'est à ce mouvement que nous voulons ici nous attacher. À cette date, s'il a produit une très importante littérature grise, il n'a fait l'objet que de très peu de travaux scientifiques. Nous pouvons recenser une thèse, celle de Geneviève Tardieu Defraigne, consacrée à l'université populaire d'ATD Quart monde⁵, soutenue en 2009 à Paris 8 sous la direction de René Barbier⁶, quelques articles publiés

¹ Michel Onfray (né en 1959), philosophe, obtient une thèse de 3^e cycle en 1987, *Les implications éthiques des pensées négatives de Schopenhauer à Spengler*. Il enseigne dans le secondaire, un établissement technique privé catholique, jusqu'en 2002. Il est l'auteur de nombreux ouvrages à caractère très polémique et à l'origine de nombreuses controverses. Il défend une philosophie matérialiste, hédoniste et des positions libertaires. Il crée en 2002 l'université populaire de Caen.

² Philippe Corcuff, né en 1960, sociologue et politiste, maître de conférences de science politique à l'Institut d'études politique (IEP) de Lyon depuis 1992, militant altermondialiste et libertaire, a milité au Parti socialiste (1977-1992) au mouvement des citoyens chez les verts (1994-1997), à la LCR (199-2000), au NPA (2009-2013), aujourd'hui à la Fédération anarchiste. Fondateur de l'université populaire de Lyon (2005), de Nîmes (2008), de l'université critique et citoyenne de Nîmes (2011).

³ Catherine Clément, née en 1939 à Boulogne-Billancourt, ancienne élève de l'École normale supérieure (ENS-Sèvres), agrégée de philosophie, philosophe, essayiste et romancière, auteure d'ouvrages sur l'anthropologie et la psychanalyse.

⁴ Jacques Alain Miller, né en 1944, philosophe de formation, psychanalyste, ancien élève de l'ENS, est l'une des principales figures du mouvement psychanalytique lacanien, éditeur des œuvres de Jacques Lacan et à l'origine de l'association l'École de la cause freudienne. Il dirige le département de psychanalyse de Paris qu'il a fondé de 1973 à 1981, enseignement qu'il poursuit ensuite hors de l'université jusqu'en 2011.

⁵ Defraigne Tardieu G., 2009, *L'université populaire Quart monde. La construction du savoir émancipatoire*, Thèse de doctorat en sciences de l'éducation sous la direction de René Barbier, Université Paris 8.

⁶ René Barbier, sociologue, aujourd'hui professeur émérite à Paris 8 où il a enseigné de 1973 à 2007. Spécialiste de sociologie de l'éducation il contribue au développement du département de science de l'éducation de Paris 8. Il

par des universitaires – mais d'ordre plus militant que scientifique, ce qui n'enlève rien à leur intérêt –, une contribution de Frédéric Chateignier dans le prolongement de sa thèse consacrée à l'éducation populaire sur « les principaux types d'université populaire en France⁷ ». Pour être complet, on peut encore mentionner encore quelques travaux à caractère historique : le travail de Lucien Mercier sur le mouvement des universités populaires entre 1899 et 1914 déjà ancien, publié en 1986, la monographie d'Alain Lottin⁸ consacrée à l'université populaire de Lille. Notons encore, au colloque sur l'histoire de l'éducation populaire tenu à Lille à l'initiative de Carole Christen et Laurent Besse, les communications de Damien Bonnamy sur l'expérience de l'université populaire de Besançon et de Laure Maugele sur celle de Nancy, qui portent toutes sur des expériences d'avant la Première Guerre mondiale, et enfin l'article remarquable de Christophe Granger sur l'expérience de l'université populaire de Montreuil entre les deux guerres⁹. De façon générale, le département de sciences de l'éducation de Paris 8 est la seule institution académique s'étant tant soit peu intéressée à ce phénomène. L'INJEP, sous l'impulsion de Geneviève Poujol, y a consacré quelques travaux dans le moment de relance du mouvement dans les années 1980, publiant plusieurs articles dans sa revue des *Cahiers de l'animation* et un numéro spécial en 1983. Sur les enjeux pédagogiques il y a l'article tout à fait intéressant de Laurent Dartigues « L'université populaire un nouveau lieu de transmission des savoirs¹⁰ ». Ajoutons encore, pour être complet le travail d'Emmanuelle Leseur consacré aux « pratiques éducatives des universités populaires françaises¹¹ ».

Notre démarche ici procède essentiellement de la réalisation d'une généalogie de ce mouvement et d'un état des lieux, ce que les anglo-saxons désignent sous le nom de *mapping* et le développement de quelques hypothèses. Il nous a semblé important de le faire dans une perspective comparatiste. Ce mouvement concerne en effet non seulement la France mais toute l'Europe. En Allemagne, où il s'est

s'intéresse tout particulièrement à la recherche-action et théoricien d'une écoute du sensible et se réclame de la pensée de Jiddu Krishnamurti et de Carl Gustav Jung.

⁷ Chateignier F., 2011, « Les principaux types d'universités populaires en France. Synthèse de la communication présentée lors de la journée d'étude "Les universités populaires et l'éducation populaire" (11 mai 2010 Paris 8), *Revue Le Savoir partagé*, p. 4-6 (https://universitespopulaires.files.wordpress.com/2011/12/revuesp_nc2b0511.pdf). Chateignier F., 2012, *Éducation populaire : les deux ou trois vies d'une formule*, Thèse de doctorat sous la direction de Vincent Dubois et Pierre Maugele, université de Strasbourg.

⁸ Alain Lottin, né en 1935 dans le Pas-de-Calais, universitaire, historien des XVI et XVII^e siècle a été administrateur provisoire de l'université d'Artois de 1991 à 1996 puis son président de 1996 à 2000. Il a présidé l'université populaire de Lille de 1999 à 2006.

⁹ Bonnamy D., 2017, « L'enseignement supérieur pour tous ou comment enseigner le socialisme ? L'exemple et l'université populaire de Besançon », in Christen C., Besse L. (dir.), *Histoire de l'éducation populaire 1815-1945. Perspectives françaises et internationales*, Éditions du Septentrion, Lille, p. 267-278 ; Maugele L. « L'université populaire nancéienne : les caractères originaux d'une expérience lorraine (1899-1914) in Christen C., Besse Laurent, *op. cit.*, p. 253-265, Granger C., sd., « L'Université ouvrière de Montreuil : Une expérience des années 30 », (www.educationpopulaire93.fr/spip.php?article1121).

¹⁰ Dartigues L., « L'université populaire un nouveau lieu de transmission des savoirs », *Tracés. Revue des sciences humaines*, 2012, p. 123-137 (<http://journals.openedition.org/traces/5524>).

¹¹ Leseur E., *Quelles sont les caractéristiques et les pratiques éducatives des universités populaires françaises ? Étude analytique et pédagogique en Île-de-France*, Édilivre, Paris, 2017. Nous n'avons pas pu tenir compte de cet ouvrage paru alors que ce travail était terminé.

toujours maintenu, il connaît de nouveaux développements et regroupe aujourd'hui près de 7 millions de personnes. Dans les pays scandinaves se développe un puissant mouvement enraciné dans l'histoire de la région. Il compte dans la seule Suède plus de 3 millions de participants. L'Europe du Sud est également touchée par ce mouvement. Les *Universita popolari* sont en plein essor en Italie regroupées dans la *Confederazione nazionale delle Universitati Popolari Italiani* (CNUPI) comme en Espagne où elles sont fédérées dans la *Federacion espanola de los univesrsidades populares* (FEUP).

Ces mouvements recouvrent des réalités très diverses, produits à la fois de configurations propres à chaque pays, de leurs systèmes éducatifs, des modalités de la construction nationale, des mouvements sociaux concourant à des déclinaisons nationales variables. Nous pouvons distinguer un courant plus institutionnel dans lequel l'université populaire est conçue comme partie prenante de l'éducation des adultes, parfois reconnue par la loi et qui se retrouve au niveau européen au sein de l'*European association of adults* (EAEA). Le second courant, qui prend place un peu plus tard, au début des années 2000, met au cœur de son action non seulement l'accès au savoir et à la culture pour le plus grand nombre mais aussi un projet de critique de la domination et d'émancipation.

C'est l'opposition en France entre les universités populaires fédérées au sein de l'AUPF et le réseau informel des universités dites « alternatives » qui se retrouvent à l'occasion des Printemps des universités populaires. C'est l'opposition en Allemagne entre *Volkshochschule* et *VolksUni*. C'est aussi, à partir des années 2000, la multiplication d'universités populaires thématiques, spécialisées, qui couvrent des champs les plus divers : l'économie politique comme les arts premiers, la permaculture comme le théâtre, la formation de chercheurs comme celle de psychanalystes, la parentalité comme le judaïsme. Tout semble pouvoir faire université populaire y compris la mobilisation de militants dans le cadre de campagnes pour les présidentielles, mais aussi comme partie prenante dans des mouvements sociaux comme celui de Nuit debout au printemps 2016.

Tout cela témoigne au moins de la fortune de la formule « université populaire » au sens où l'utilise Frédéric Chateigner dans son approche de l'histoire de l'éducation populaire¹², et interroge sur la nature de ce mouvement. Après avoir esquissé une généalogie, nous dresserons un état des lieux au niveau français mais aussi européen à travers l'examen des cas allemands, suédois et italiens, soit deux pays d'Europe du nord, l'un germanique et l'autre scandinave et un pays latin dans une perspective comparatiste. Nous nous attacherons ensuite, sur la base de ces états des lieux, à esquisser quelques hypothèses de travail.

¹² Chateigner, 2012, *op. cit.*, p. 40 et sq.

1. GÉNÉALOGIE DES UNIVERSITÉS POPULAIRES EN FRANCE

Premier mouvement au temps de l'affaire Dreyfus

Historiquement, le mouvement des universités populaires est le premier grand mouvement à se réclamer explicitement de l'éducation populaire. Il se développe avec l'affaire Dreyfus (1894-1906), avec la création de la première « coopérative des idées » en 1898¹.

Les universités populaires (UP) sont à leur apogée en 1902 et connaissent ensuite un déclin assez rapide. À l'origine des UP, il y a une préoccupation convergente d'ouvriers et d'intellectuels dans le contexte de l'affaire Dreyfus, pour « arracher » les milieux populaires à la démagogie antisémite par la diffusion de la culture et l'exercice de la raison à travers l'organisation de conférences. Comme le résume le congrès de 1904, les UP étaient conçues comme des « associations pour l'étude destinée à affranchir l'individu de ses préjugés moraux et de ses servitudes intellectuelles² ». Un ouvrier typographe, libertaire, Georges Deherme (1870-1937), qui en est à l'origine, s'inscrit dans la tradition de l'enseignement mutuel ; il s'engage dans la mobilisation des « producteurs intellectuels³ » dans une logique de coopération sur un pied d'égalité avec les ouvriers : « Il n'y a ni maîtres, ni chefs, ni patrons... nous sommes des hommes libres, des égaux volontaires. » Cette initiative va rallier nombre d'intellectuels. Très vite, le nombre d'universités populaires se multiplie et tout aussi rapidement décroît. Elles sont 15 en 1899, 124 en 1901 et 20 en 1913, à la veille de la guerre. Au total, 222 universités populaires ont été créées pour l'essentiel avant 1903 et ont disparu très rapidement⁴.

L'impasse du mouvement interpelle fortement ses différents protagonistes. Deux questions fondamentales sont alors posées, notamment par Charles Péguy, très engagé dans le mouvement : celle des pratiques pédagogiques (reproduction du rapport maître/élève de l'enseignement académique) et celle de la culture éventuellement détenue par ceux auxquels on s'adresse. Ces deux

¹ Voir sur l'histoire de ces premières universités populaires Mercier L., 1986, *Les Universités populaires, 1899-1914. Éducation populaire et mouvement ouvrier au début du siècle*, Éditions ouvrières, Paris. Sur cette période deux contributions intéressantes publiées dans Christen C., Besse L. 2017, *op. cit.* : Mougel L., « L'université populaire nancéienne : les caractères originaux d'une expérience lorraine (1899-1914) », p.253-265 ; Bonnamy, « L'enseignement supérieur pour tous ou comment enseigner le socialisme ? L'exemple de l'université populaire de Besançon », p. 267-278. Ce mouvement des universités populaires est à replacer dans celui plus général de l'éducation populaire au XIX^e siècle finement analysé dans sa thèse par Frédéric Chateigner, 2012, *op. cit.*

² Cité dans Baudouin M., 1980, « Les universités populaires au XIX^e siècle », *Le Peuple Français*, n° 19 (nouvelle série). Sur les intellectuels qui « vont au peuple », voir Prochasson C., 1993, *Les Intellectuels, le socialisme et la guerre, 1900-1938*, Le Seuil, Paris.

³ Granger C., « Les soirées ouvrières de Montreuil », *Réseau Éducation populaire* 93, (www.educationpopulaire93.fr).

⁴ Mercier 1986, *op. cit.*, p. 47.

questions interrogent les présupposés de la philosophie des Lumières⁵ et de l'éducation populaire qui reposent sur cette philosophie. S'esquisse également un autre débat : approche individuelle ou collective ? Cette question est notamment posée par Charles Guieysse⁶ dans les *Cahiers de la quinzaine* de Péguy (1901) : « Deux tendances opposées s'affrontent. La première : ce qui est désirable avant tout, c'est la paix et l'union entre les individus. La seconde : ce qu'il faut poursuivre avant tout, c'est le développement intellectuel des ouvriers de manière qu'ils puissent obtenir justice par leurs propres efforts. »

Quel est l'horizon du projet université populaire : l'émancipation individuelle ou collective ? Toutes ces questions restent aujourd'hui d'actualité.

Une rupture d'un demi-siècle

Au-delà de cette première flambée, au tournant entre le XIX^e et le XX^e siècle, le mouvement s'étiole et disparaît quasiment dans l'entre-deux guerres à l'exception d'une tentative de relance dans les années 1930 avec la création non plus d'universités populaires mais d'universités ouvrières. Notons aussi quelques rares continuités comme à Lille et à Strasbourg. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale se constitue ainsi en mai 1947 une Fédération française des associations culturelles qui regroupe une petite poignée d'universités populaires : Le Raincy, Rosny-sous-Bois, Perpignan, Pantin⁷.

L'esquisse d'universités ouvrières au temps du front populaire

Dans le courant des années 1930, des universités ouvrières sont créées, surtout en région parisienne, à l'initiative du parti communiste. La première expérience est engagée, en 1932 à Paris (5 décembre), dans le 19^e arrondissement, rue Mathurin-Moreau. Dirigée par Georges Cogniot⁸ puis par Paul

⁵ Voir Mercier, 1986, *op. cit.*, p. 103 et sq. ; Ducomte J.-M., Martin J.-P., Roman J., 2013, *Anthologie de l'éducation populaire*, Privat, Paris, p. 108 et sq.

⁶ Charles Guieysse (1868-1920), polytechnicien, militant socialiste, éditeur de *Pages Libres*, proche de Charles Péguy. Charles Guieysse, 1901, « Les universités populaires et le mouvement ouvrier », *Les cahiers de la quinzaine*, 2^e cahier de la 3^e série.

⁷ Rambaud D., 1996, « Histoire de l'AUPF. Autrefois déjà ce n'était pas simple » (https://universitespopulaires.files.wordpress.com/2013/01/1996_aupf_histoire-delaupf_drambaud1.pdf). Denis Rambaud (né en 1954), fait ses études à Strasbourg où il milite au PSU. Titulaire d'un DESS d'administration des collectivités locales, cadre de la fonction publique territoriale, il travaille d'abord à Ostwald. De 1985 à 2016, il est directeur de l'université populaire du Rhin (Mulhouse) et président de l'AUP de 1992 à 2010. Parallèlement, il est élu au conseil municipal de Mulhouse en 1989 sur la liste de Jean-Marie Bockel (PS) qu'il continue à soutenir après son entrée au gouvernement Fillon. De nouveau élu sur la liste conduite par Jean Rottner (UMP-UDI-Modem) en 2014. A occupé différentes délégations d'adjoint. Aujourd'hui vice-président de Mulhouse Alsace agglomération et depuis 2014 président de la Fédération nationale des associations régionales d'organismes d'habitat social.

⁸ Georges Cogniot (1901-1978), ancien élève de l'ENS (Ulm), agrégé de lettres, cadre dirigeant du parti communiste, député (1935-1958) puis sénateur (1959-1977), voir J. Maitron « Cogniot Georges, Auguste, Alexandre », in *Le Maitron, Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier et du mouvement social*, Éditions de l'atelier (<http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article20270>).

Bouthonnier⁹, elle est placée sous le patronage de Romain Rolland et d'Henri Barbusse, animée par un certain nombre d'universitaires communistes ou compagnons de route comme le sociologue Georges Friedmann, le philosophe Paul Nizan, le psychologue Henri Wallon, le physicien Paul Langevin, le philosophe Georges Politzer. Ce n'est pas une école de cadres pour le parti : on y enseigne aussi bien l'économie politique et le marxisme que l'arithmétique et le français et elle propose également des activités artistiques¹⁰. Son ambition est de participer au combat pour élever le niveau culturel des masses. Elle est conçue à la fois comme lieu « d'enseignement populaire, de résistance de classe et d'éducation à la politique¹¹ ». À la rentrée 1932, elle compte 636 étudiants, 1 800 en 1936 et 2 000 en 1937. Elle essaime aussi : toujours à l'initiative du parti communiste sont créées en 1935 des universités ouvrières à Colombes et à Montreuil¹².

De son côté la Confédération générale du travail (CGT, réformiste), non encore fusionnée avec la CGTU (communiste) – elles ne retrouveront leur unité qu'au congrès de Toulouse en mars 1936¹³ –, s'engage également dans une expérience, non d'université ouvrière, mais d'éducation ouvrière, avec la création, au niveau national, de l'Institut supérieur ouvrier (ISO) et, au niveau local, de collèges du travail, lancés en novembre 1932 dans le prolongement du rapport présenté par Ludovic Zoretti¹⁴ au congrès de 1931. Ces collèges sont coordonnés à partir de 1933 par le Centre confédéral d'éducation ouvrière (CCEO)¹⁵. Les collèges du travail organisés localement sont un succès : mis en place en 1933 avec la création de trois premiers collèges, ils sont 39 en 1936 et une centaine un an plus tard, réunissant 3 650 auditeurs en 1934 et 5 165 l'année suivante. Ils ne s'adressent qu'aux ouvriers syndiqués et sont en général animés par des enseignants syndiqués à la Fédération générale de l'enseignement, à la différence d'autres pays où se sont des ouvriers eux-mêmes qui font cours dans une logique d'auto-éducation ouvrière. L'enseignement délivré vise à développer « l'esprit critique » ; « l'éducation ouvrière ne doit pas être confondue avec la propagande¹⁶ » et laisse une grande place à « la culture générale » qui n'est pas « entassement de connaissances¹⁷ » ni « diffusion pêle-mêle » de « tout l'héritage la culture bourgeoise¹⁸ » ni

⁹ Paul Bouthonnier (1885-1957), ancien élève de l'ENS de Saint-Cloud, enseignant puis cadre dirigeant du parti communiste. Voir Girault J., Lemarquis R., Maitron J., « Bouthonnier Paul, Joseph, Numa », *Le Maitron* [en ligne] (http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?page=article_long&id_article=17668).

¹⁰ Ory P., 1994, *La belle illusion. Culture et politique sous le signe du Front populaire, 1935-1938*, Plon, Paris.

¹¹ Granger C., sd., « L'Université ouvrière de Montreuil : Une expérience des années 30 », (www.educationpopulaire93.fr/spip.php?article1121).

¹² Sur l'université ouvrière de Montreuil, voir Granger, *op. cit.*

¹³ Voir Lefranc E., G., 1938 (mai), « La CGT et l'éducation ouvrière en France », *Revue internationale du travail*, p. 669-693 ; Trempé R., 1981, « Une tentative d'éducation populaire en milieu ouvrier : le centre confédéral d'éducation ouvrière de la CGT : 1932-1939 », *Cahiers de l'animation*, n° 32, p. 95-104.

¹⁴ Ludovic Zoretti (1880-1948), ancien élève de l'ENS (Ulm), agrégé de mathématiques, professeur de mécanique à l'université de Caen à partir de 1911, militant de la CGT, à l'origine de la mise en place d'un programme d'éducation ouvrière à la CGT (1931). Pacifiste et antisémite, il rallie Vichy et est condamné à huit ans de prison en 1946.

¹⁶ Lefranc, 1938, *op. cit.*, p. 686.

¹⁷ *Ibid.*, p. 687.

« culture prolétarienne » mais une « culture libérée qui « rejette les valeurs mortes, celles qui n'ont d'autre but que de justifier la tradition conservatrice ; elle exalte les valeurs vivantes, les efforts de pensée libre, ou d'art probe¹⁹ ». Enfin, en matière de rapports entre maîtres et élèves, écrivent Émilie et Georges Lefranc²⁰ alors secrétaires du CCEO, « nous n'avons pas à pratiquer une démagogie ouvriériste, qui tendrait à confondre dans un égalitarisme puéril ceux qui enseignent et ceux qui vont apprendre. Le professeur a pour lui la compétence : compétence de son métier et de sa spécialité. Il doit garder, dans le domaine intellectuel, une autorité sans laquelle, surtout en équipe, aucun travail fécond n'est possible. Mais il faut qu'il vienne au collège du travail en collaborateur et en compagnon, uni à ceux qui vont s'asseoir autour de lui par une communauté d'aspirations et de travail²¹. »

Mentionnons encore pour mémoire l'expérience menée par la philosophe Simone Weil. Professeure agrégée, nommée au lycée de jeunes filles de Bourges, militant syndicalement à la fois au Syndicat national des instituteurs (SNI) et à la Confédération générale du travail unitaire (CGTU) elle lance en 1935 un appel « Pour la création d'une université ouvrière » qui ouvre officiellement le 24 janvier 1936. Cette initiative s'inscrit dans le prolongement d'engagements antérieurs. Quand elle était élève de l'École normale supérieure (ENS) elle avait participé à différents cercles d'études liés au mouvement syndical : d'abord au groupe d'éducation sociale de Lucien Cancouët²², puis en 1932 au collège du travail créé par des syndicalistes révolutionnaires. En poste à Saint-Étienne, elle avait donné des cours à la Bourse du travail. Quand elle lance son appel de Bourges, cette ville est au nombre des villes qui ont conservé une université populaire remontant à la période de l'affaire Dreyfus. Son objectif s'inscrit dans le droit fil de ses engagements antérieurs : former des militants syndicaux. En cela elle est ouvrière. Elle puise son action dans une réflexion approfondie et originale. Elle se démarque à la fois de la pensée pédagogique d'Alain, centrée sur la formation du jugement critique et de l'approche marxiste pour laquelle l'apprentissage des lois de l'histoire et de l'économie a pour but de développer la conscience des travailleurs. Il s'agit pour elle « de faire exister une culture où le peuple ne soit pas seulement le destinataire de la culture²³ ». Pour Simone Weil, l'État ou toute autre structure,

¹⁸ *Ibid.*, p. 689.

¹⁹ *Ibid.* p. 690.

²⁰ Émilie Lefranc (1903-1970) ancienne élève de l'ENS (Fontenay), professeur de lettres, militante socialiste et syndicaliste, révoquée pour collaboration de 1945 à 1952. Voir Maitron J., « Lefranc Émilie née Lamare Émilie », *Le Maitron* [en ligne] (<http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article107801>). Georges Lefranc (1880-1948), ancien élève de l'ENS, agrégé d'histoire, militant socialiste et syndicaliste, à l'origine avec son épouse du CCEO, révoqué de 1944 à 1951 comme collaborateur, historien du mouvement social et du front populaire, Voir *Le Maitron* [en ligne] (<http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article107802>).

²¹ Lefranc, 1938, *op. cit.*, p. 690.

²² Lucien Cancouët (1894-1967). Fils d'un paysan normand, après avoir exercé différents métiers et fait la guerre où il fait la connaissance d'Alain entre à la SNCF et adhère à la CGT (1924), dont il devient l'un des dirigeants. Son pacifisme et son communisme l'amènent à collaborer pendant la guerre. Il rédige en 1950 des souvenirs avec une préface d'Alain, publiés en 2011 sous le titre *Mémoires d'un authentique prolétaire*, aux éditions Vendémiaire.

²³ Nous suivons ici Grégory Chambat, 2012, « Simone Weil et la question de l'éducation ouvrière », *N'autre école*, CNT Éducation, n° 32, p. 44-48 (www.cnt-f.org/nautreecole/?Simone-Weil-et-la-question-de-l). Simone Weil (1909-1943).

notamment l'Église, l'objectif « [...] ne peut pas être de soumettre l'éduqué à la structure qui m'éduque » qu'il s'agisse de l'État ou de l'Église. » L'éducation est « un outil au service de la mission éducative²⁴ ».

Permanence de l'université populaire de Lille

À Lille, l'UP fondée en 1901 trouve directement son origine dans le mouvement amorcé avec l'affaire Dreyfus²⁵. Elle est créée par l'Union française de la jeunesse et animée par un adjoint du maire socialiste Gustave Delory, figure du socialisme municipal, Charles Debierre, radical et professeur de médecine²⁶. L'UP de Lille continue au lendemain de la guerre puis périclite avant d'être relancée en 1932 par le socialiste Roger Salengro, qui confie sa présidence à l'avocat Jean Lévy. Son activité interrompue pendant la guerre reprend donc au lendemain de celle-ci et fonctionne en permanence depuis cette date.

Continuités strasbourgeoises

L'histoire de l'université populaire de Strasbourg est plus singulière²⁷. Elle n'est liée à l'affaire Dreyfus que très indirectement, Strasbourg étant alors allemande. Sur le modèle français cependant, elle est fondée en 1906 à l'initiative d'un professeur et d'un groupe d'étudiants francophiles du Cercle des étudiants d'Alsace-Lorraine influencés par Alain et Bergson. Elle bénéficie très vite d'un soutien de la municipalité à l'instigation du conseiller municipal socialiste, Jacques Peirotes, qui devient maire en 1919. Au lendemain immédiat de la guerre, c'est cependant l'Université qui reprend l'initiative en créant en 1920 une université populaire²⁸ sous forme d'« extension universitaire » sur le modèle de ce qui se faisait en Belgique et en Grande Bretagne. Il s'agissait de développer des cours en quelque sorte hors les murs. Cette extension prend la forme de conférences données par des universitaires un peu

philosophe, helléniste ; élève de l'ENS, agrégée de philosophie en 1931 ; Enseigne dans différents lycées ; militante syndicale, à l'École émancipée, membre du cercle communiste démocratique de Boris Souvarine, travaille un temps en usine (Alstom, forges de l'Indre, Renault), engagée dans la colonne Durutti pendant la guerre d'Espagne, résistante (*Témoignage chrétien*), rejoint de Gaulle à Londres puis s'engage comme infirmière. Se rapproche du catholicisme à la fin des années 1930.

²⁴ Voir « Simone Weil, Une pensée de l'éducation », 10 novembre 2010, publié par Diotime, Association présence philosophique au Puy, (<http://presencephilosophiqueaupuy.over-blog.com/article-simone-weil-une-pensee-de-l-education-60666788.html>).

²⁵ Gérard A., 2001, « Un demi-siècle d'épanouissement », in Lottin A. (dir.), *L'Université populaire de Lille, un siècle d'histoire (1900-2000)*, La voix du nord, Lille, p. 105-144.

²⁶ Charles Debierre (1853-1932).

²⁷ Braun L., 1991, « L'université populaire européenne de Strasbourg », *Saisons d'Alsace*, n° 112, p. 101-113. Lucien Braun né en 1914, professeur d'université, spécialiste de l'histoire de la philosophie et de Paracelse, a été président de l'université des lettres et sciences humaines de Strasbourg, président de l'université populaire européenne (Strasbourg).

²⁸ Sur le mouvement des extensions universitaires voir Trichaud L., 1969, *L'éducation populaire en Europe. Tome 1. Introduction générale et Grande-Bretagne*, Les Éditions ouvrières, Paris.

partout dans la région. Le système s'essouffle assez vite et n'est plus que marginal dans les années 1930. Cependant en 1928, la municipalité socialiste dirigée par Jacques Peirotes, en partenariat avec des universitaires, met en place une université populaire de Strasbourg qui connaît un grand succès. Après-guerre, dès 1944, c'est à nouveau l'Université, avec son recteur Marcel Prélot, qui est à l'initiative de la relance d'une politique d'extension universitaire. Cette nouvelle extension prend progressivement son autonomie par rapport à l'Université en se constituant comme université populaire de Strasbourg²⁹ et devient au début des années 1960 « université populaire européenne de Strasbourg ».

Jusqu'à la fin des années 1960, le mouvement des UP reste donc assez marginal et s'inscrit dans des traditions singulières ; il est enraciné dans le cas de Lille, et dans une moindre mesure à Strasbourg, dans une tradition de socialisme municipal. Il est aussi marqué par l'engagement d'universitaires, voire de l'Université à Strasbourg. Cependant, dès le début des années 1960, les choses commencent à bouger. C'est notamment vrai du côté de Mulhouse qui va s'imposer comme l'un des acteurs majeurs du mouvement de renouveau. En 1963, s'esquisse à Mulhouse l'université populaire du Rhin. Rassemblée autour d'un petit groupe d'intellectuels sociaux, elle est officiellement fondée en 1965. Ses fondateurs s'inspirent à la fois du modèle strasbourgeois, des conférences du Foyer de l'étudiant catholique (FEC) de Strasbourg et des *Volkshochschulen* allemandes. La Confédération française démocratique du travail (CFDT) qui vient de se créer s'y implique³⁰ et va jouer un rôle déterminant dans le mouvement de renaissance à la fin de la même décennie. La thématique de l'université populaire resurgit également avec une tout autre ampleur à travers mai 1968.

Mai 1968 : résurgence de la référence à l'université populaire

Dans le cours du mouvement de mai 1968 se fait jour la demande d'une « université autrement ». La Sorbonne occupée se définit comme université populaire. À l'École des Beaux-arts de Paris on ouvre des ateliers populaires. Dans le cadre du mouvement se développe toute une iconographie mettant en images l'université populaire, sur laquelle il est intéressant de s'arrêter. Ces affiches portent fortement la revendication d'une démocratisation de l'Université, de son ouverture aux classes populaires ouvrières et paysannes, au monde du travail. En fin de mouvement, le Parti socialiste unifié (PSU) lance l'UNIPOPU (Université populaire) à la Mutualité avec Jacques Sauvageot³¹ Fredo Krumnow,

²⁹ Reilhac G., Herzberg M., 1991, « Une université pour le plaisir », *Saisons d'Alsace*, n° 112, p. 55-57.

³⁰ Fournier O., 1989, *Les chemins de l'innovation*, Mémoire licence SSAT, Mulhouse ; *Les paradoxes de l'innovation*, Mémoire Maitrise SSAT, Mulhouse 1990 ; Reilhac, Herzberg, 1991, *op. cit.*

³¹ Jacques Sauvageot, alors président de l'UNEF et membre du PSU est l'un des principaux leaders de Mai 68. Il fait ensuite carrière comme enseignant dans des Écoles d'art et assure de 1983 à 2009 la direction de celle de Rennes. Fredo Krumnow, né à Mulhouse (1927-1974), est alors dirigeant national de la fédération de l'habillement, du cuir et du textile de la CFDT (Hacuitex). Il participe à l'équipe dirigeante de la CFDT jusqu'en 1973. Marc Heurgon, (1927-2001), fils de Jacques Heurgon, archéologue et historien, spécialiste des étrusques, et de Anne Heurgon-Desjardin (fille de Paul Desjardins, fondateur des décades de Pontigny, elle-même fondatrice du centre culturel de Cerisy-la-Salle), est alors l'un des dirigeants nationaux du PSU. Il milite dans les années 1970 à la Gauche ouvrière et paysanne, scission maoïste du PSU en 1972.

Marc Heurgon pour trouver un prolongement. Le succès de l'opération est mitigé : quatre universités seulement sont organisées³². Seule celle de Montpellier est un succès.

L'UNEF de son côté prévoit de tenir des universités populaires dans les facs occupées pendant l'été mais, les étudiants ayant été expulsés, elles se tiennent en dehors des facultés à Paris, Rennes, Montpellier, Grenoble, autour de quatre thématiques : l'université aux travailleurs, pouvoir syndical et pouvoir ouvrier, culture populaire et un nouvel internationalisme³³. À Strasbourg se met en place une « université critique et populaire », mentionnée également comme « université critique et révolutionnaire » (UCR) dans le prolongement de l'Université autonome proclamée en mai 1968 par le Conseil étudiant animé notamment par la Jeunesse communiste révolutionnaire (JCR) qui se réunit tout au long du mois de juillet³⁴.

Le projet le plus abouti reste celui connu aujourd'hui sous le nom d'université de Vincennes ; le Centre expérimental universitaire de Vincennes créé à l'automne 1968 est organisé autour de trois grands principes : ouverture aux travailleurs et notamment aux non-bacheliers, cogestion par les étudiants et les enseignants, mise en place d'un enseignement interdisciplinaire et d'une plus grande souplesse dans l'organisation des études. Les certificats, supprimés, sont remplacés par un système d'unités de valeur. Le recrutement des enseignants s'effectue sur la base de leurs compétences dans leur domaine, qu'ils soient ou non pourvus des diplômes habituellement exigés³⁵. L'université de Paris 8/Saint-Denis, qui a pris la succession de Vincennes, porte entre 2009 et 2012 une expérience originale d'université populaire de Paris 8 Saint-Denis (U2P8)³⁶. Mai 68 a essaimé, comme le notait Geneviève Poujol dès 1982 : « À l'origine des universités populaires on retrouve souvent des militants soixante-huitards cherchant une issue plus réaliste à leur engagement³⁷. »

Jusqu'au début des années 1980, ainsi que le souligne Michel Marc³⁸ le mouvement des universités populaires se présente comme « une nébuleuse faite d'initiatives isolées portées souvent par d'anciens soixante-huitards »³⁹ et s'inscrit dans le prolongement d'initiatives indépendantes : Peuple et culture à

³² Les ESU, l'UNEF, le PSU dans les années soixante (www.esu-psu-unef.com/chrono1968.html).

³³ « Les universités populaires continuent », *L'étudiant de France*, nouvelle série n° 2, juillet-août 1968.

³⁴ Richez J.-C., Callé G., Chevassus E., Greiner G., 1968, *Cahiers de l'Université rouge*, Strasbourg ; Richez J.-C., « La révolte de mai 1968 », *Encyclopédie de l'Alsace*, vol. 10, Éditions Publitotal, Strasbourg, 1985, p. 6369-6374.

³⁵ Propositions faites par Raymond Las Vergnas à Edgar Faure le 5 août 1968 sur la base du projet élaboré par Bernard Cassen, Hélène Cixous et Pierre Dommergues, voir Faucher R., 1991, *Atypie-Utopie, Vincennes, naissance d'une université. Mai 1968-janvier 1969*, Mémoire de maîtrise d'histoire, Université Paris 7, (www.ipt.univ-paris8.fr/hist/Atypie-Utopie.htm).

³⁶ Fasseur N., Moulin Y., Leduc A. (coord.), 2013, L'Université populaire de Paris 8 Saint-Denis, dernière utopie vincennoise. L'éducation populaire une utopie pour le XXI^e siècle, Collectif Formation Société, coll « Les Cahiers du fil rouge », n° 18, Bruxelles (Belgique) (www.universitepopulaire.be/wp-content/uploads/2013/06/fil-rouge-18-web.pdf).

³⁷ Poujol G., 1982, « Les universités populaires sont de retour » *Cahiers de l'animation*, n° 37, p. 47-52.

³⁸ Marc M., 2007, « De l'origine des UP en France à l'AUPF », UNESCO, Paris (universitespopulaires.files.wordpress.com/2013/01/2007_septembre_de-lorigine-des-up-en-france-a-laupf_mmarc1.pdf).

³⁹ Poujol, 1982, *op. cit.* p. 50.

Clermont-Ferrand, maison de la culture à Châlons-en-Champagne, centre d'action culturelle à Belfort, noyau d'universitaires à Bourges. Certaines initiatives participent aussi du « désir de revivifier le milieu rural » ou, dans un autre ordre d'idée, « des partis politiques⁴⁰ ». Même si, dans les années 1960-1970, quelque chose bouge autour de la référence aux universités populaires, ce n'est qu'à partir des années 1980 que l'on repère véritablement ce qui d'après Frédéric Chateigner peut être qualifié de première relance du mouvement des universités populaires⁴¹.

La « première relance » des années 1980

Ce n'est qu'au début des années 1980 que s'engage véritablement une nouvelle dynamique. Elle se cristallise autour de l'expérience mulhousienne qui rencontre très vite un succès considérable. En 1980 elle a 6 000 inscrits et 8 000 en 1982. Elle organise 250 groupes d'activité dans 62 lieux différents et compte 13 sections locales⁴². Le mouvement prend alors une forme plus collective, sort des logiques très isolées de chaque université populaire, en commençant à se structurer au niveau national. Dès mars 1983, l'UP de Mulhouse, université populaire du Rhin, organise un premier colloque à l'occasion de son 20^e anniversaire qui réunit dix universités populaires et universités de quartier ainsi que des représentants des universités populaires du Jura Suisse et des *Volkshochschulen* allemandes. Y participent également la ministre du temps libre, Edwige Avice, et le « théoricien » de la société sans école et critique de la société industrielle, Ivan Illich⁴³, invités d'honneur. L'année suivante, l'université populaire de Mulhouse organise un nouveau colloque. Au fil de rencontres qui désormais se tiennent de façon annuelle s'impose l'idée de la mise en place d'un réseau national. Malgré une forte jalousie quant à leur indépendance et de nombreuses divergences, le réseau se constitue finalement à Belfort le 21 mars 1987 autour de sept universités populaires en Fondation nationale pour l'université populaire qui deviendra en 1992 Association des universités populaires de France (AUPF), à l'occasion du congrès qui se tient cette année-là à Romans. Dès la mi-avril 1987, on dénombre treize universités populaires avec environ 35 000 auditeurs⁴⁴. Le mouvement se pérennise, porté par la multiplication des créations d'UP un peu partout.

Entre 1988 et 1996 le nombre d'UP passe de 24 à 60 selon le président de l'AUPF, Denis Rambaud⁴⁵. Le nombre d'universités populaires proches, se reconnaissant dans le réseau, a été multiplié par cinq. Ces

⁴⁰ Marc, 2007, *op. cit.* ; Poujol, 1982, *op. cit.* p. 49-50. Michel Marc, agrégé de géographie, membre fondateur de l'université populaire du Berry en 1981, président de l'AUPF de 1989 à 1992.

⁴¹ Nous reprenons ici la chronologie proposée par Frédéric Chateigner, qui distingue une première relance autour des années 1980 et une seconde autour des années 2000, chronologie dégagée dans sa thèse *Éducation populaire, Les deux ou trois vies d'une formule* Université de Strasbourg, 2012 et dans Chateigner, (2011) *op. cit.*

⁴² Poujol, 1982, *op. cit.*, p. 48.

⁴³ Ivan Illich (1926-2002), la *Société sans école* paraît en français en 1971 au Seuil et *La Convivialité* en 1973. Il nourrit en France la réflexion de route d'une gauche alternative et ouvre la voie à l'écologie politique.

⁴⁴ Rambaud, 1996, *op. cit.* Sur Denis Rambaud, se reporter à la note 19 p. 9.

⁴⁵ Ibid.

universités populaires sont portées par 40 associations locales, présentes dans 17 régions. La moitié de ces UP sont cependant implantées en Alsace (30). Suivent par ordre d'importance Rhône-Alpes (9), Centre (8), Midi-Pyrénées (6) et Languedoc-Roussillon (4). Le tiers ouest nord-ouest du pays est quasiment un désert sans aucune implantation en Bretagne, Basse-Normandie, Picardie ou Champagne-Ardenne. Ces chiffres connaissent un certain fléchissement. À la fin des années 1990, le mouvement semble marquer le pas : le *Journal officiel* relève seulement onze créations entre 1995 et 2000⁴⁶. Son président, Denis Rambaud, tout en tirant un bilan positif, s'interroge : « Pourquoi tant de difficultés⁴⁷ ? ».

Dans le même moment naissent les premières universités du troisième âge, une trentaine, et des universités du temps libre, une quinzaine. La première université du troisième âge est créée en 1973 par Pierre Velas (1924-2005), professeur de droit à Toulouse. Il s'agit pour lui « d'offrir aux aînés une éducation permanente et des activités culturelles et de formation diverses, qui leur procureraient, tant par la stimulation que par la convivialité, une ouverture d'esprit, une envie d'aller vers les autres, et susciteraient des comportements favorables à l'adaptation de tous les problèmes liés au vieillissement⁴⁸ ». Elles se fédèrent en 1981 en Union française des universités du troisième âge (UFUTA) qui se transforme ultérieurement en Union française des universités tous âges en 1993. Ce changement de dénomination traduit la volonté de rompre avec la démarche initiale ciblant un public par son âge. Il s'agit de « rompre avec les exigences habituelles des conditions d'inscription dans les universités en supprimant les conditions d'âge et de diplôme et, d'autre part [de] favoriser la rencontre et les échanges "intergénérationnels" pour éviter l'écueil du ghetto d'âge⁴⁹ ». La définition de ces universités par l'âge tend à disparaître au profit de nouvelles dénominations comme « du temps libre », « pour tous », « inter-âges⁵⁰ ».

L'apparition de ces universités participe du phénomène de l'allongement du temps de vie mais aussi de l'abaissement de l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans en 1982 avec les lois Auroux et à l'augmentation significative du temps libre avec la réduction du temps de travail à 39 heures par le gouvernement Mauroy en 1982 puis le passage aux 35 heures avec les lois Aubry (1998 et 2000). Tout à fait symptomatique de ce nouveau rapport au temps libre le fait, même s'il est éphémère, qu'on lui consacre entre 1981 et 1983 un ministère. Cette tendance entretient également l'expansion du mouvement des universités populaires.

⁴⁶ Chiffres donnés dans Trenta A., « L'université populaire entre fondateurs et adhérents », *La vie des idées.fr*/ Dossier, « *Le conflit, impensé du monde associatif* », 28 novembre 2001, (www.laviedesidees.fr/Le-conflit-impense-du-monde.html).

⁴⁷ Rambaud, 1996, *op. cit.*

⁴⁸ UFUTA, L'Université du 3^e âge qu'est-ce que c'est ? (<http://sante.lefigaro.fr/social/personnes-agees/universites-troisieme-age/quest-ce-que-cest>).

⁴⁹ « Bref historique » (www.ufuta.fr).

⁵⁰ Chateigner, (2011) *op. cit.*, p. 5.

La « deuxième relance » des années 2000

La deuxième relance se cristallise autour de la création de l'université populaire de Caen en 2002 à l'initiative de Michel Onfray. Son initiative est très vite reprise dans des villes comme Lyon, Arras, Narbonne, Avignon. En 2006, un nouveau réseau s'esquisse avec la tenue de rencontres intitulées « Printemps des universités populaires ». Ce nouveau réseau se distingue de l'AUPF au moins dans un premier temps, surtout porté par des universitaires engagés pour lesquels l'université populaire est le prolongement de leur engagement politique: libertaire à Caen, altermondialiste à Lyon, anarchisant à Perpignan, socialisant à Saint-Brieuc⁵¹. L'idée de l'université populaire comme outil d'émancipation leur est commune. C'est le cas notamment de celles des Pays d'Aix en Provence, de Roubaix, de Paris 8 ou de Ris-Orangis pour qui l'université populaire doit déboucher sur un engagement citoyen et une action militante. En fait, les divergences entre les deux réseaux se cristallisent autour de la question de la gratuité des activités pour les participants et de la non-rémunération des intervenants et de la primauté accordée aux disciplines académiques relevant de la philosophie et des sciences humaines.

Cette relance passe aussi par l'émergence d'universités d'un nouveau type, à objet spécifique, phénomène déjà esquissé historiquement par ATD Quart monde. Dès 1972 en effet, ATD a ouvert la voie avec la création d'une université populaire destinée aux plus démunis. Mais c'est surtout dans les années 2000 que ces universités à objet spécifique se généralisent avec les universités populaires des parents, qui se développent à partir de 2005, l'université populaire du quai Branly créée par Catherine Clément en relation avec le musée dédié aux arts premiers (Afrique, Asie Océanie, et Amériques), l'université populaire d'ATTAC où l'on retrouve l'un des promoteurs de l'université de Vincennes, Bernard Cassen, l'université populaire de la transformation sociale des centres sociaux, l'université populaire participative de Ségolène Royal, l'université populaire JLM de Jean-Luc Mélançon⁵², l'université populaire du goût de Michel Onfray, l'université populaire du théâtre autour de Jean- Claude Idée et même l'université populaire Jacques-Lacan portée par Jacques-Alain Miller dans le cadre de l'UFORCA (Union pour la formation clinique analytique) liée par son histoire à Paris 8 et Vincennes.

En prenant comme critère l'occurrence du mot « université populaire » dans le titre ou l'objet de l'association, on trouve dans les archives du *Journal officiel* : 11 créations de 1995 à 2000 ; 24 de 2001 à 2005 ; et 53 de 2006 à 2010⁵³. Le succès est tel que surgit la tentation de faire de l'université populaire un label certifié par l'Institut national de la propriété industrielle (INPI), initiative portée par Ségolène Royal qui dépose en ce sens une demande le 15 janvier 2010 qu'elle abandonnera finalement devant la levée de bouclier que provoque son initiative⁵⁴.

⁵¹ Nous reprenons ici les caractérisations politiques données par Michel Tozzi au 3^e Printemps des universités populaires, Saint-Brieuc, juin 2008 (www.tvreze.fr/univpop/Compte-rendu-du-3eme-Printemps-des-Universites-Populaires_a14.html).

⁵² Voir https://avenircommun.fr/univpop_programme/

⁵³ Trenta, 2011, *op. cit.*

⁵⁴ « Ségolène Royale a déposé les marques "universités populaires", "ordre juste" », *Le Parisien.fr*, le 1^{er} avril 2010.

2. LES UNIVERSITÉS POPULAIRES EN FRANCE, UN ÉTAT DES LIEUX

Quatre grande catégories d'universités populaires se sont dégagées depuis ces trente dernières années, que nous voudrions ici nous attacher à décrire : les universités populaires liées à la première relance, que nous désignerons désormais comme « universités populaires de la première génération ou universités populaires traditionnelles » ; les universités populaires qui se multiplient au début des années 2000 dans le sillage de l'université populaire de Caen, que nous désignerons comme « universités populaires de la deuxième génération ou universités populaires alternatives » ; les universités populaires thématiques ou spécifiques ; et des universités populaires issues de mouvements sociaux, comme nous avons pu en repérer historiquement au moment du Front populaire avec le mouvement des universités ouvrières puis dans le sillage du mouvement de Mai 68¹.

Les universités populaires traditionnelles

Le réseau de l'AUPF

L'AUPF revendique aujourd'hui officiellement 70 universités populaires adhérentes (congrès de Auch, 2016) mais en recense sur son site 138. 57 % se définissent comme universités populaires, 12 % comme universités du temps libre et 10 % comme inter-âges ou de tous les âges. L'occurrence « populaire » est plus fréquente dans les communes de gauche. Ces UP sont implantées sur tout le territoire national. On note cependant leur absence en Limousin, Champagne-Ardenne et Corse pour la France métropolitaine. Il y a également des universités populaires dans les départements ultramarins en Martinique (5) et à La Réunion (1). Derrière ces chiffres, il y a de fortes disparités régionales. En Alsace où les UP apparaissent de façon très précoce, on en dénombre 6 mais l'UP du Rhin, à elle seule, en fédère 20 dans toute la région : 8 dans le Bas-Rhin et 12 dans le Haut-Rhin. Il y a également une très forte implantation en région Rhône-Alpes avec 20 associations. Comme pour l'UP du Rhin, la seule université populaire de Savoie Mont-blanc fédère 10 associations. De manière générale ces universités

¹ Nous n'avons retenu ici que les universités populaires organisées en réseau ou organisées autour d'une thématique. Mentionnons pour mémoire cependant l'existence de nombreuses universités populaires qui n'existent qu'au niveau local non fédérées ni participantes à un réseau qui de manière générale ont le plus souvent une configuration proche de ce que nous avons ici caractérisé comme « traditionnelles ». Elles sont d'autant plus difficiles à saisir que souvent ces expériences ne se prolongent sur une ou quelques années au mieux. Elles pèsent cependant relativement nombreuses.

populaires sont surtout implantées dans des villes moyennes et petites mais aussi en milieu rural avec des universités qui rayonnent sur tout un Pays.

Des universités de tous les savoirs

À la différence des universités populaires alternatives, ces UP laissent une place relativement limitée aux disciplines académiques tandis qu'elles accordent une grande importance aux savoirs pratiques, à l'apprentissage des langues, de tout ce qui est en rapport avec le bien-être, la santé. Les sciences n'y occupent pas une grande place à l'exception de la botanique et de la nature. Une bonne partie d'entre elles proposent de nombreux apprentissages de base pour les publics en difficulté ou encore de l'accompagnement éducatif (maths, langues) pour des jeunes. Certaines, c'est le cas notamment de celle du Rhin (Mulhouse), s'affichent comme développant des actions de formation et de loisirs. L'université populaire du Rhin revendique une offre de 1 500 activités de culture et de loisirs. Elle préfère d'ailleurs dans son affichage annoncer des activités plutôt qu'un programme.

Au fondement du projet : le partage des savoirs

Pour l'AUPF² il s'agit d'abord de partager du savoir « non dans une perspective d'acquisition de connaissances, mais parce que le savoir est facteur de liberté, de libre arbitre ». On y insiste sur l'importance de l'idée de gratuité de l'acte d'apprendre. Jean-Louis Hoffet, qui reste celui qui va le plus loin dans l'explicitation de la vocation des universités populaires au sein de l'AUPF, plaide en faveur de l'inutilité. Il souligne la forte dimension individuelle de l'engagement dans une université populaire, qui participe, dans la conception de la formation qu'elle met en œuvre, à l'aboutissement du processus d'individualisation. Il insiste par ailleurs sur l'importance de l'université populaire comme espace collectif, comme lieu de partage entre individus. L'UP a une « finalité humaniste » et permet à ses participants de « mieux comprendre le monde » et « d'y mieux agir, ou en tout cas d'y agir en connaissance de cause ». Elle participe de la nécessité citoyenne, elle a pour objectif de « proposer une éducation à la citoyenneté afin de faire face au déficit démocratique observé ». L'approche individualiste est de façon paradoxale corrélée à la volonté affichée de participer à travers les actions des universités populaires à « la création ou la refondation du lien social, ». Cependant « la caractérisation de l'état de ce lien dans notre société est laissé à chacun³ ».

² Marc, 2007, *op. cit.*

³ *Ibid.*

Faire du lien social

La question du lien social émerge fortement au cours des années 2000 comme en témoigne l'intitulé des rencontres qui se déroulent durant cette période : à Vichy en 2000 « Université populaire et lien social » ; à Bourges en 2001 « Le lien social à l'épreuve des nouvelles technologies » ; à Moulins en 2002 « Altérités identité » ; à Bonneville en 2003 « Comment l'éducation populaire permet-elle de dépasser incivisme ou individualisme ? » ; à Bobigny en 2006 « Construire l'autonomie dans une société de l'incertitude ». Ces préoccupations se font jour fortement alors qu'émerge au sein du mouvement des universités populaires de nouvelles problématiques autour de la question des « universités populaires et [de la] transformation sociale » s'articulant sur un référentiel différent et particulièrement mis en avant par les universités de la deuxième génération. Derrière le souci de l'université populaire comme lieu de partage de connaissances s'expriment des préoccupations plus sociales, conséquence pour le réseau de l'irruption à la fois « de l'accueil de populations immigrées, mais aussi d'une paupérisation économique et culturelle d'une partie de la population française et prise de conscience du passage à une société d'individus marquée fortement par l'individualisme⁴ ».

Les universités populaires alternatives

Les UP alternatives se développent à partir du début des années 2000 dans le sillage de la création en 2002 de l'université populaire de Caen par Michel Onfray⁵. Elles se multiplient rapidement : elles sont 6 en 2006, 12 en 2007, 14 en 2009, une vingtaine en 2013, 22 en 2014 (dont 9 étrangères), une trentaine aujourd'hui⁶. Elles sont extrêmement hétérogènes mais se reconnaissent toutes comme indépendantes, gratuites, ouvertes à tous, sans prérequis et non diplômantes. À la différence des universités de la première génération, regroupées pour la plupart au sein de l'AUPF, elles ne sont pas fédérées au niveau national mais se retrouvent à peu près tous les ans depuis 2006 à l'occasion du Printemps des universités populaires.

Gratuité et engagement

Ces universités populaires se distinguent *a priori* nettement des UP de la première génération. Elles sont en principe gratuites et par conséquent dépendantes de financements publics apportés en général par des collectivités territoriales, alors que les universités populaires de la première génération qui rendent payant l'accès à leurs activités sont largement en autofinancement. Leurs intervenants,

⁴ Marc, 2007, *op. cit.*

⁵ Tozzi M., 2006, 1^{er} Printemps des universités populaires, 23-24 juin 2006, TNP Villeurbanne.

⁶ Chiffres donnés à titre tout à fait indicatif à partir de ceux qui figurent dans les notes de synthèse des Printemps des universités populaires qui ne rassemblent pas nécessairement toutes les universités populaires se réclamant de Caen. Le chiffre pour aujourd'hui est donné d'après la carte figurant sur le site du Printemps qui n'est pas nécessairement à jour...

dans cette même logique ne sont pas rémunérés. Elles revendiquent un parti-pris politique explicite, même s'il n'est pas partisan, et affichent une sensibilité de gauche.

L'université populaire de Caen est fondée dans la conjoncture du second tour des élections présidentielles de 2002, qui voit s'affronter Jacques Chirac et Jean-Marie Le Pen. Dans le prolongement de cet acte fondateur, ces universités se veulent engagées dans la vie politique de la cité en règle générale de façon « militante ». Cette référence au militantisme fait cependant débat. À l'occasion du 6^e Printemps des universités populaires, des échanges autour de cette question ressort que si l'on doit parler de militance c'est d'une « militance tolérante, qui garde espoir dans la possibilité de changements individuels et collectifs⁷ ». Ces universités populaires se revendiquent fortement les héritières du mouvement des universités populaires de la fin du XIX^e siècle-début du XX^e.

Primauté des approches académiques et des sciences sociales

Les savoirs académiques sont privilégiés, essentiellement la philosophie et les sciences sociales, peu de place est faite à la culture scientifique et technique en général. De ce point de vue, l'université populaire de Toulouse qui, par exemple, dans son programme de 2015 offre des cycles consacrés à la géologie, l'espace, les mathématiques, fait figure d'exception⁸. Les universités populaires alternatives privilégient l'intervention d'universitaires qui souvent sont à l'origine même de ces universités et qui en sont aussi les principaux animateurs. Elles sont universités, lieux de production et de transmissions de savoirs indépendants de tous pouvoirs. Cependant « loin de se contenter des savoirs universitaires estampillés, elles doivent être attentives à des formes en germe du côté des intellectuels, des artistes et des mouvements sociaux, à des originalités rigoureuses mais rejetées par les conformismes ambiants, à des savoirs critiques militants (associatifs, syndicaux, etc.)⁹. »

Une approche critique

L'enjeu pour ces universités populaires est de participer au développement de savoirs critiques, espace que Michel Tozzi¹⁰, philosophe, promoteur de l'université populaire de Narbonne, définit de la manière suivante : « Mais on a aussi intérêt à savoir quand on est dominé, pour s'émanciper : telle est la fonction émancipatrice d'une UP, diffuser des savoirs critiques. On peut entendre par savoir critique, un savoir qui

⁷ Tozzi M., 2011, « Compte-rendu du 6^e Printemps des universités populaires » (www.tvreze.fr/univpop/6ieme-printemps-des-Universites-Populaires-UP_a23.html).

⁸ « Une université populaire créée à Toulouse », *La Dépêche*, 24 septembre 2015.

⁹ Corcuff P., « Enjeux des universités populaires entre les Lumières d'hier et les défis d'aujourd'hui », in Poulouin, G. (dir.), 2012, *Universités populaires, hier, aujourd'hui*, Autrement.

¹⁰ Michel Tozzi (né en 1945), philosophe, spécialiste de didactique, aujourd'hui professeur émérite de l'université Paul-Valéry Montpellier 3, maître de conférences en 1995 en sciences de l'éducation, professeur en 2001, fondateur du café philo de Narbonne en 1993-1994, fondateur de l'université populaire dans la même ville en 2003-2004 et de celle de Perpignan en 2006.

déconstruit les processus de pouvoir, de dissimulation (d'où l'intérêt par exemple de la sociologie et de la science politique), et qui développe l'aptitude à penser par soi-même (d'où l'intérêt de la philosophie)¹¹. »

Il s'agit de s'inscrire dans une logique à la fois d'émancipation individuelle et collective voire pour certains de transformation sociale. Ce que rappelle Philippe Corcuff, politiste, fondateur de l'université populaire de Lyon, à l'occasion du 5^e Printemps des universités populaires tenu à Bruxelles en 2010 intitulé « Émancipation ? ». Les universités populaires se nourrissant de cette posture critique se sont adossées à une double logique d'émancipation : 1) émancipation des individus, dans la logique des Lumières, des préjugés et du poids des traditions héritées, dans un processus de conquête d'une plus grande autonomie individuelle ; et 2) participation à la création de conditions collectives d'émancipation par rapport aux ordres dominants (capitalisme et autres formes d'oppression) dans la logique de la critique sociale des XIX^e et XX^e siècles¹².

Les universités populaires thématiques ou spécifiques

Nous en avons recensé une petite dizaine, avec des objets et de nature très différents. Elles se distinguent toutes par le fait qu'au-delà de cette grande hétérogénéité, elles ont au moins un point commun : elles portent sur un objet thématique spécifié et ne s'adressent pas a priori à tous, à la différence des autres universités populaires. Certaines ont un caractère très conjoncturel comme les universités participatives de Ségolène Royal ou l'université populaire de Jean-Luc Mélançon créées à l'occasion des campagnes présidentielles respectivement de 2007 et 2017. D'autres n'ont eu une existence que relativement courte comme les universités populaires d'ATTAC. Elles sont presque toutes fortement identifiées à la personnalité de leurs fondateurs : Catherine Clément et son université du musée du quai Branly, Jacques-Alain Miller et l'université populaire Jacques-Lacan, Jean-Claude Idée¹³ et l'université populaire du théâtre ou encore Franck Lepage¹⁴ et l'université populaire gesticulante.

¹¹ Tozzi M., « Les UP entre tradition et modernité Rapport au savoir et rapport au pouvoir » (www.tvreze.fr/univpop/Les-UP-entre-tradition-et-modernite-Rapport-au-savoir-et-appropr-ai6.html)

¹² Corcuff P., 2010, « Quelques enjeux et questions pour les universités populaires alternatives en France », 5^e Printemps des universités populaires, Bruxelles, 24-27 juin 2010 (www.tvreze.fr/univpop/Quelques-enjeux-et-questions-pour-les-universites-populaires-alternatives-en-France_a8.html).

¹³ Jean-Claude Idée, né en 1951, metteur en scène et dramaturge, codirecteur du festival de théâtre de Spa de 1988 à 2006, professeur au Conservatoire national de Belgique depuis 2009.

¹⁴ Franck Lepage, né en 1954, instituteur, puis étudiant tour à tour à l'université de Vincennes en animation socioculturelle (1975) puis en études théâtrales à Paris 8 (1980), cadre à la Fédération française des maisons des jeunes et de la culture (FFMJC) de 1987 à 2003, animateur de la société coopérative et participative (SCOP) Le Pavé de 2007 à 2014. Il est l'un des acteurs majeurs du débat autour de l'éducation populaire, qu'il définit comme « travail de la culture dans la transformation sociale et politique », dans le prolongement de la réflexion engagée par le philosophe belge Luc Carton.

L'université populaire de Paris 8

L'université populaire de Paris 8¹⁵ est une expérience tout à fait originale d'université populaire menée dans le cadre de l'université même. Le cadre de Paris 8, par son héritage soixante-huitard et vincennois, y est particulièrement propice. À la différence des autres universités populaires le cursus est diplômant, il débouche sur l'octroi d'un diplôme de 1^{er} cycle universitaire. Comme dans toutes les universités populaires ouvertes à tous, son accès ne nécessite aucun diplôme préalable. La formation y a pour objet privilégié l'éducation populaire mais reste ouverte à d'autres contenus. Elle est centrée sur l'acquisition de savoirs pratiques et théoriques en préparant les étudiants tout particulièrement aux méthodes de la recherche scientifique. Elle est profondément originale par sa pédagogie qui accorde une place privilégiée au travail de l'expérience de chacun sur la base du principe que « l'expérience précède l'explication théorique et [quel] nul savoir ne sera dispensé sans être ancré sur l'expérience vécue par le groupe¹⁶ ». Elle accueille pendant la durée de l'expérience 33 participants et délivre 17 diplômes. Dans son prolongement se développe à partir de 2012 l'université coopérative de Paris.

L'université Jacques-Lacan (UFORCA)

L'université populaire Jacques Lacan ou plus exactement « UFORCA pour l'université populaire Jacques Lacan », UFORCA étant l'acronyme d'Union pour la formation clinique analytique. On y enseigne et on y forme, mais elle n'est pas diplômante. En effet, comme l'explique son fondateur Jacques Alain Miller, gendre de Jacques Lacan, « Le diplôme de psychanalyste n'existe dans aucun pays au monde » et « c'est l'essence même de la psychanalyse ». Il s'agit alors pour lui de constituer un puissant pôle d'enseignement à Paris en réunissant sous un même chapeau différentes institutions d'enseignement participant de ce courant de la psychanalyse¹⁷. Le réseau de l'UFORCA qui, en 2010, compte une vingtaine de sections, antennes et collèges cliniques en France, est développé aussi à l'international. Elle est, selon son fondateur, « Jacques Lacan » parce qu'elle a pour but d'être « digne de ce nom » et « université populaire » parce que « le terme est connu, qu'il a cours, et qu'il indique bien que nous prendrons à cœur cette "éducation freudienne" du peuple français¹⁸ ». Au-delà, l'enjeu est de former à la clinique psychanalytique d'orientation lacanienne dans le champ ouvert par Freud.

¹⁵ Fasseur *et al.*, 2013, *op. cit.*

¹⁶ « Université populaire de Paris 8 : nouvelle session ? » (www.educationpopulaire93.fr/spip.php?article1286).

¹⁷ Miller J.-A., « Université populaire de la psychanalyse Jacques Lacan créée le dimanche 8 novembre 2009 à Paris » (<https://jacquesalainmiller.wordpress.com/2009/11/08/universite-populaire-de-psychanalyse-jacques-lacan/>).

¹⁸ *Ibid.*

L'université populaire de la permaculture (UPP)

L'association *Brin de paille* créée en 2008 pour promouvoir en France la permaculture a mis en place la même année des universités populaires de la permaculture¹⁹, afin de former des professionnels. Les formations proposées sont diplômantes sous forme de VAE. L'étudiant pour y accéder doit d'abord obtenir un certificat de conception en permaculture qui comprend un stage de 72 heures. Éducation par les pairs, échanges d'expériences occupent du point de vue pédagogique une place prépondérante dans une logique d'enseignement mutuel coopératif. Au-delà, l'université populaire de la permaculture propose de nombreux stages de spécialisation. Comme son nom l'indique, conçue comme une forme de culture durable n'épuisant pas la terre, participant d'une conception de l'homme, elle repose sur trois principes : respect de la terre (ce dernier mot écrit en général en majuscule), respect de l'homme et des peuples, créer l'abondance et redistribuer les surplus. L'approche des UPP est collective : « Être membre de l'UPP c'est d'abord appartenir à un groupe de collègues désireux d'avancer collectivement, c'est choisir de mettre l'éthique au cœur de ses pratiques, mais c'est aussi être accrédité par un réseau national de professionnels. À l'image d'un super organisme au sein d'une forêt de permaculteurs, l'université populaire de permaculture rassemble différents acteurs professionnels de la permaculture afin de *proposer* des solutions pour développer, qualifier et garantir les aptitudes des futurs designers formateurs²⁰. »

L'université populaire d'ATD Quart Monde

À la différence des autres universités populaires thématiques, l'université populaire ATD Quart monde²¹, est une expérience relativement ancienne puisqu'elle est créée dès 1972 par cette association s'adressant aux plus démunis. Elle vise la construction de savoirs avec des publics vivant dans la plus grande pauvreté, qui, pour la plupart, n'ont pas ou peu bénéficié du système d'éducation formelle. Elle mobilise des savoirs d'expérience de chacun en les confrontant entre eux mais aussi avec « les invités, les bénévoles permanents ou les citoyens engagés²² ». Chacun se trouve tour à tour formé et formateur de façon à constituer une véritable communauté d'apprentissage avec pour finalité le développement de savoirs émancipatoires. Ainsi, selon Geneviève Defraigne Tardieu, « entrer dans le processus de l'expression de son expérience et dans la confrontation avec d'autres expériences, puis dans la confrontation aux savoirs théoriques, c'est provoquer l'émergence de nouvelles grâce à de nouveaux schémas de pensée, donc de nouveaux savoirs²³ ». Est mis en œuvre un apprentissage

¹⁹ Voir « L'association » (<https://asso.permaculture.fr/association/>).

²⁰ « Rôle de l'UPP dans l'écosystème permaculturel francophone » (<http://permaculturefrance.org/index.php/upp/association>).

²¹ Voir Defraigne Tardieu G., 2009, *L'université populaire Quart monde. La construction du savoir émancipatoire*, Thèse de doctorat en sciences de l'éducation sous la direction de René Barbier, Université Paris 8 ; Ferrand F., 1996, *Et vous qu'en pensez vous ?*, Éditions Quart Monde, Paris.

²² Defraigne Tardieu G., 2012, « Les Universités populaires Quart Monde », in Poulouin G. (dir.), 2012, *op. cit.*, p. 123.

²³ *Ibid.* p.129

critique à visée émancipatoire : « Il s'agit de libérer les forces [...] qui limitent nos options et la maîtrise rationnelle de nos vies, mais que nous avons considérées comme naturelles ou échappant à toute possibilité de contrôle social²⁴. »

L'université populaire des parents

Les universités populaires des parents²⁵ ont été développées à partir de 2005 par l'ACEPP (Association des collectifs Enfants Parents Professionnels), constituée en 1985 autour du mouvement des crèches parentales, et fonctionne sur le principe du « parent éducateur de son enfant ». Pour l'ACEPP²⁶, dans les crèches parentales comme dans les UPP, « les parents sont acteurs d'un projet qu'ils gèrent ensemble pour lequel ils prennent de réelles responsabilités et au-delà, s'inscrivent comme acteurs dans la cité. Les UPP, fonctionnent sous forme de groupes de parents, comprenant en moyenne de 12 à 25 personnes, constituant un collectif de recherche dont la régulation est assurée par deux animateurs et travaillant avec un universitaire. Chaque groupe qui « fait université » détermine de façon collective son projet de recherche avec comme objectif de « construire un groupe de parole et que cette parole soit le résultat d'une réflexion collective menée à partir d'une méthodologie scientifique déterminée par le groupe avec un chercheur²⁷ ». Il s'agit « de modifier les savoir collectifs des parents en les croisant avec ceux d'universitaires pour, ensuite en débattre avec les acteurs locaux²⁸ » et par là transformer le regard de la société sur les parents des quartiers populaires en débouchant sur l'organisation de débats au niveau local entre parents, élus et professionnels. Cette deuxième phase qui fait suite à la phase de recherche qui se déroule sur trois ans est pour les UPP celle de l'action citoyenne. L'ACEPP recense aujourd'hui une trentaine de territoires sur lesquels a été développé ce travail à la fois de recherche et d'action citoyenne. Une douzaine d'entre eux en sont déjà à leur troisième expérience, témoignage d'une véritable dynamique autour de cette démarche tout à fait originale de recherche-action.

L'université populaire du quai Branly

L'université populaire du Quai Branly est mise en place au moment même où s'ouvre le musée des Arts et civilisations d'Afrique, d'Asie, d'Océanie et des Amériques dit « Quai Branly » en 2006, à l'initiative la philosophe et romancière Catherine Clément²⁹, proche de Claude Lévi-Strauss auquel elle a consacré deux livres. Dans le prolongement de l'ouverture du musée, il s'agit grâce à l'université

²⁴ Habermas J., 1987, *Théorie de l'agir communicationnel*, Fayard, Paris, cité par Defraigne Tardieu, 2012, *op. cit.* p. 129.

²⁵ Voir Université populaire des parents : www.upp-acepp.fr

²⁶ Cadart M.-L., 2006, *Des parents dans les crèches, utopie ou réalité ?*, Erès/ACEPP, Ramonville-Saint-Agne ; (<http://www.acepp.asso.fr/>).

²⁷ Profession banlieue, « Les universités populaires des parents » (www.professionbanlieue.org).

²⁸ *Ibid.*

populaire de « s'ouvrir à d'autres paroles », de porter le message « fort et original : l'art occidental, pour admirable et essentiel qu'il soit, ne peut être l'unique façon de regarder l'universalité » et de faire du musée « un espace de réflexion et d'échange entre les intellectuels et le grand public ». À travers l'université populaire « dans un esprit de partage et de respect des autres, historiens et chercheurs, anthropologues et philosophes vont délivrer des connaissances et des outils de réflexion permettant de comprendre la diversité des civilisations³⁰. » Ce projet prend la forme de cycles de conférences gratuites et en accès libre, tenues depuis régulièrement.

Le théâtre comme université populaire

Dans le champ du théâtre, l'héritage de la référence au théâtre comme pratique d'éducation populaire théorisée par Jean Vilar, reste très présente. Au croisement du travail artistique et du militantisme politique se sont développées deux expériences très originales conçues comme universités populaires : l'université populaire du théâtre et l'université populaire gesticulée.

En 2003, Jean-Claude Idée, metteur en scène et dramaturge franco-belge, crée avec Michel Onfray une université populaire du théâtre. Son objectif est de « mettre la raison et la connaissance au cœur du théâtre³¹ » au point de rencontre de la volonté de Michel Onfray « de sortir la philosophie du ghetto » et de celle de Jean-Claude Idée « d'introduire la philosophie dans le théâtre », de « faire du théâtre « un moyen d'éducation populaire et non plus seulement "une affaire de théâtres"³² ». L'université populaire se déroule sous la forme de « de sessions de 2 à 3 séances de trois jours, à rais onde séances de 2 à 3 heures par jour³³. » À partir de 2012 Jean-Claude Idée propose également un peu partout en France et en Belgique des « leçons spectacles » inspirées du « Texte-programme » de Jean Vilar. L'université populaire du théâtre publie également une revue, *Les cahiers de l'UPT*, et une collection, « Le répertoire es UPT », aux éditions Samsa, à Bruxelles, qui concourent à la diffusion de son travail.

L'université populaire gesticulante développe elle la forme théâtrale inventée par Franck Lepage sous le nom de « conférence gesticulée ». Elle se conçoit comme « organisateur de conférences gesticulées³⁴. » La conférence gesticulante est définie par le réseau des universités populaires gesticulantes comme « une conférence théâtrale mélangeant du « savoir chaud », composé de récits de vie des gesticulant·e·s, et du « savoir froid », composé de théories et de réflexions. Le tout présenté avec humour et dérision³⁵ ». Cette démarche est mise au point par Franck Lepage à partir de 2003 avec *Interculture (s) 1*, « L'éducation populaire, monsieur ils n'en ont pas voulu... », *one man show* dans lequel

³⁰ Musée du quai Branly, Dossier de presse « l'université populaire ». Programme du 1^{er} trimestre 2006

³¹ « Les universités populaires du théâtre » : www.up-théâtre.org

³² « Une utopie en marche » : www.up-théâtre.org

³³ « L'université populaire du théâtre », Wikipedia.

³⁴ « L'université populaire gesticulante » : <https://univpopgesticulante.wordpress.com>

³⁵ « Conférence gesticulante » : <https://univpopgesticulante.wordpress.com>

il mêle éléments autobiographiques et réflexions historiques et théoriques autour de l'éducation populaire. Cette forme nouvelle il la développe ensuite, d'abord dans le cadre de la SCOP Le Pavé, puis au sein du réseau La Grenaille qui regroupe Le Pavé à Rennes, L'Orage à Grenoble, Le Vent debout à Toulouse et L'Engrenage à Tours. Pour Franck Lepage les conférences visent à rétablir les véritables rôles d'éducation populaire « d'émancipation des personnes, d'expérimentation sociale et d'incitation à l'engagement politique dans la cité³⁶ ». Aujourd'hui cette université est implantée à Rennes, Nantes et Treffieux, un village à côté de Chateaubriant.

Universités populaires et mouvements sociaux

Le mouvement social qui secoue la France au printemps 2016 autour de la mobilisation contre la loi travail, dite « El Khomry », et qui prend le nom de Nuit debout, se traduit un peu partout par l'occupation de places publiques, à l'instar du mouvement des *Indignados* en Espagne et de *Occupy Wall Street* aux États-Unis. Dans ce cadre apparaît à nouveau la problématique de l'université populaire, de la même manière qu'elle avait surgi en Mai 1968 comme moyen de poursuivre la mobilisation.

Prodromes à Amiens et à Bordeaux

Cette problématique d'universités populaire liées à une mobilisation sociale réapparaît déjà quelques années plus tôt au moins dans deux villes, Amiens et Bordeaux, à l'occasion du mouvement étudiant de l'automne 2009 contre la loi de réforme de l'université dite LRU ou Pécresse (loi relative aux responsabilités des universités). À Amiens, l'initiative vient d'étudiants et d'enseignants de l'université Jules-Verne qui « se donnent pour but de favoriser des échanges de savoir hors du cadre institutionnel ou marchand³⁷ ». Ils s'instituent à partir de 2014 sous forme d'une université populaire, « lieu de rencontre, de réflexion et de discussion ». À Bordeaux³⁸, les étudiants créent aussi une université populaire conçue comme « réponse à cet échec du mouvement ». Elle prend d'abord la forme classique de conférences mais très vite, dans le prolongement des réflexions engagées à l'automne 2009, l'université populaire de Bordeaux ne se contente plus seulement de conférences, qui sont cependant maintenues comme « besoin de se confronter à la culture scientifique » mais organise aussi la confrontation « avec des savoirs de l'expérience grâce à des formes pédagogiques adaptées et cette tension permet de comprendre le monde tout en s'y situant. Et ceci est un premier pas pour le

³⁶ « Instruire pour se révolter » rencontre avec la SCOP Le Pavé autour d'Incultures, *Alpes solidaires*, 11 juin 2009.

³⁷ Université populaire d'Amiens, « Présentation » : https://sites.google.com/site/univ_ersitepopulairedamiens/

³⁸ Université populaire de Bordeaux. *Qui sommes nous ?* : <http://upbordeaux.fr/Qui-sommes-nous>

transformer ». La référence à l'université populaire apparaît, mais elle ne prend véritablement forme qu'à Nice, Lyon et Paris, tout au long du mouvement Nuit debout³⁹.

L'université populaire comme horizon de Nuit debout

À Nice, université populaire est le nom donné au forum organisé tous les jours en fin d'après-midi sur la place Garibaldi. Ses promoteurs expliquent que l'université populaire n'est pas organisée « afin de remplir nos cerveaux vides » mais que « partage de connaissances, exposés, débats ou même conférences gesticulées y sont les bienvenus afin de maîtriser ce dont nous voulons parler, clarifier et enrichir les discussions et notre savoir. Il ne s'agit pas d'être pour ou contre telle ou telle chose, il s'agit de savoir de quoi on parle⁴⁰ ».

À Lyon, l'initiative prend le nom d'université Debout Lyon en collaboration avec l'université populaire de Lyon et Sciences debout. Elle s'organise d'abord place Guichard puis devient itinérante abordant des thématiques comme « tisser des liens avec les quartiers, le travail domestique, la littérature érotique, la science-fiction, le changement climatique. Le principe est de « partager savoir et savoir-faire » et « chacun peut proposer et mettre en commun des connaissances (dans tous les domaines) ou des compétences (manuelles, domestiques) ».

À Paris c'est une commission Université populaire qui est mise en place à l'initiative d'étudiants de Paris 1 mobilisés dans la lutte contre la loi travail « [...] qui en ont assez de la verticalité des cours » et qui proposent que, dans le cadre de l'université populaire, tout le monde quel que soit son statut puisse donner des cours en reprenant et en radicalisant la formule de cours 10 mn de présentation contre 1 h à Caen, et 40 mn de discussion contre 1 h à Caen. Comme le résume l'historienne Ludivine Bantigny : « Ici, on ne prétend éduquer personne, on part du principe que tout un chacun dispose d'une forme de savoir liée à son métier, à son milieu, à ses passions ou engagements diverses⁴¹. » C'est à elle que revient notamment l'initiative très suivie de Debout l'éducation populaire⁴². Dans les débats qui traversent d'autres commissions, il est souvent fait référence à l'université populaire comme lieu-ressource de connaissances et de compétences.

³⁹ Recherche menée à partir du wiki # Nuit debout, <https://wiki.nuitdebout.fr>

⁴⁰ https://wiki.nuitdebout.fr/wiki/Villes/Nice/Universit%C3%Ag_populaire

⁴¹ « À la Nuit debout, l'éducation populaire se fait en plein air », *Le Monde.fr*, 11/04/2016 (www.lemonde.fr/campus/article/2016/04/11/a-nuit-debout-l-education-populaire-est-en-plein-air_4900171_4401467.html).

⁴² www.lemonde.fr/campus/article/2016/04/11/a-nuit-debout-l-education-populaire-est-en-plein-air_4900171_4401467.html

L'université populaire expression politique du mouvement social

Nicolas Fasseur⁴³, chercheur en sciences de l'éducation, investi dans l'université populaire de Paris 8, décèle dans cet affleurement de la thématique de l'éducation populaire la logique d'«un mouvement incarné en France» par «une bonne trentaine d'acteurs, associations, collectifs moins institutionnalisés», qui «rapproche depuis quelques années l'éducation populaire des mouvements sociaux» et lui donne «une dimension culturelle⁴⁴».

Plus qu'une dimension culturelle cette émergence de la problématique «université populaire et éducation populaire» doit être pensée comme une expression éminemment politique d'un type nouveau qui ne passe plus par les partis dans des logiques verticales et descendantes mais qui est construite à partir des compétences et des opinions de chacun. Ce qui est à l'œuvre c'est une façon de constituer un collectif politique autrement, une mise en œuvre du peuple éducateur et éduqué, aboutissement du vieux programme de l'éducation populaire combinant accès au savoir, exercice de la citoyenneté et apprentissage.

Les universités populaires à l'épreuve de la question du numérique

La dimension du numérique est partout très présente dans ce développement des universités populaires mais marqué par de très grandes difficultés à la prendre à bras le corps comme partie constitutive du projet, au-delà de l'organisation de cours d'informatiques, de la création d'un site et du recours plus ou moins pertinent aux réseaux sociaux ou encore comme objet de conférences voire de cycles traitant de ce sujet. L'intégration organique, dans la pratique au quotidien, se fait difficilement. Elle affleure au niveau du Printemps des universités populaires en 2008 cependant, avec une première tentative de mettre en place une plateforme de partage pilotée par Walter Bonomo, chargé du développement des cultures numériques et de la communication en formation continue à l'université de Nantes⁴⁵. La plateforme ne fonctionne effectivement que pendant trois années et semble-t-il avec beaucoup de difficultés. Au niveau de l'AUPF, il existe un blog et le réseau offre la possibilité aux universités populaires adhérentes d'héberger des blogs. La charte de l'AUP adoptée à Albi en 2014 présente le recours au numérique par l'association comme le recours à des «outils interactifs de communication et de mutualisation (site Internet, lettre électronique, actes du colloque...)» qui en font le carrefour des initiatives locales, régionales, nationales. Elle contribue à faire partager une démarche éducative qui amène chacun à s'interroger, à être curieux de comprendre le monde et à chercher à

⁴³ Nicolas Fasseur, originaire de Roubaix, a été l'un des principaux animateurs de l'expérience d'université populaire de Paris 8. Ses travaux portent sur la mémoire collective et l'éducation populaire.

⁴⁵ Walter Bonomo, chargé du développement en culture numérique et communication en formation continue à l'université de Nantes, fondateur de l'université de Saint-Brieuc.

s'ouvrir à l'autre⁴⁶ ». La question a été largement débattue, un groupe de travail lui a même été consacré, au dernier congrès de L'AUPF à Auch (2016).

Au niveau local, si aujourd'hui le sujet du numérique fait l'objet sur l'ensemble du territoire de conférences et de cycles de formation, il est peu intégré de façon organique et fonctionnelle aux activités des UP. Les interrogations portent le plus souvent autour de questions telles que : comment définir les libertés à l'ère du numérique ? Quels sont les enjeux économiques et sociaux de la révolution numérique ? C'est quoi les métadonnées ? Quels sont nos droits d'utilisateurs ? Comment protéger sa vie privée ? C'est quoi les logiciels libres ? Y a-t-il une surveillance de masse⁴⁷ ?

Quelques expériences ont été esquissées à la fin des années 2000. Au sein du réseau du Printemps, l'expérience de l'université populaire de Saint-Brieuc apparaît longtemps comme pionnière avec la création de l'UP des Côtes d'Armor en ligne⁴⁸. On y utilise les nouvelles technologies avec un système de mise en ligne. Cependant à l'occasion de la présentation de l'initiative au Printemps 2008, « il a été relevé, face à la crainte d'une simple diffusion de conférences, la possibilité de dispositifs pédagogiques réellement interactifs : atelier en présentiel, cours ou documents en ligne, ateliers d'exploitation en présentiel par exemple⁴⁹ ». Pilotée également par Walter Bonomo, elle n'a réellement fonctionné que sur une courte durée.

Aujourd'hui nombre d'universités populaires ont des projets de développement numérique mais ceux-ci sont difficiles à mettre en œuvre. Elles se heurtent de façon rédhitoire au fait que ceux qui s'engagent dans les universités populaires, les animent ou suivent des cours sont en général peu familiers de la culture numérique et n'appartiennent pas à la classe d'âge des « *data natives* ». L'intégration organique du numérique se révèle, si ce n'est impossible, du moins très difficile, pour des personnes pour lesquelles cela ne relève pas d'une culture partagée. Quelques expériences significatives cependant ont été menées comme celle de l'université populaire de Lyon⁵⁰. Vincent Mabilhot, maître de conférence à Lyon 2 en sciences de l'information et de la communication, dans le cadre d'un « labopop des cultures numériques », développe un « atelier de connaissance de la recherche » avec pour objectif de donner l'occasion de « découvrir par la pratique des outils numériques des outils libres de travail collaboratif et de la recherche⁵¹ ». Mentionnons encore l'expérience menée à Damgan, en Bretagne, d'une université populaire du numérique, dont le projet se

⁴⁶ « La charte de l'AUPF », Albi 16 novembre 2014 (www.universitepopulaire.eu).

⁴⁷ <http://upbordeaux.fr/Le-numerique>

⁴⁸ <http://e-learningbretagne.blogspot.com/archive/2006/12/17/universite-populaire-bretagne.html>

⁴⁹ Tozzi M., 2008, « 3^e Printemps des universités populaires » (www.tvreze.fr/univpop/Compte-rendu-du-3eme-Printemps-des-Universites-Populaires_a14.html).

⁵⁰ <http://unipoplyon.fr/evenements/labopop-des-cultures-numeriques>

⁵¹ <https://framaspHERE.org/p/2375348>

limite cependant à l'éducation au numérique et n'envisage pas un outil intégré au développement d'un programme plus général, qui embrasserait un nombre importants de thématiques⁵².

L'absence de convergences entre universités populaires et numérique ne peut pas être imputé aux seuls acteurs du mouvement des universités populaires. La position, largement partagée par les acteurs du numérique, selon laquelle, la société à l'ère du numérique est en soi éducative, est parfaitement résumée par la cofondatrice et directrice du EdTech master lorsqu'elle déclare dans le cadre d'un débat : « *We have to stop to necessarily combine "education" and "school/university" : in the digital society we are learning everytime and everywhere, the knowledge is not exclusively confine in the school's walls anymore*⁵³. » Proposition que l'on peut synthétiser dans la formule suivante : « Tout un chacun est un acteur éducatif dans le making (faire)⁵⁴ ».

⁵² <https://framablog.org/2016/10/27/une-initiative-deduction-populaire-au-numerique-a-damgan/>

⁵³ <https://cri-paris.org/transforming-education-numa-startups-education-sophie-pene/>

⁵⁴ *Ibid.*

3. À LA LUMIÈRE DE TROIS EXPÉRIENCES EUROPÉENNES : ALLEMAGNE, SUÈDE ET ITALIE

L'expérience française des universités populaires plonge ses racines au plus profond de l'histoire du pays et renvoie incontestablement à nombre de spécificités de notre société. Pour la rendre intelligible, il n'est cependant pas sans intérêt de la mettre en perspective avec un certain nombre d'expériences étrangères. Nous nous limiterons ici à des expériences européennes et avons retenu trois pays : la Suède, l'Allemagne et l'Italie.

La Suède d'abord qui, comme pays scandinave, a été, on l'oublie trop souvent, l'un des berceaux de l'éducation populaire et reste en Europe l'un des lieux où s'est perpétué dans la continuité historique un mouvement proche de celui des universités populaires avec les *Folkshögskol*, hautes écoles du peuple. L'Allemagne ensuite, qui est aujourd'hui l'un des pays au monde où ce mouvement est le plus puissant. Deux pays du Nord donc, qui ont des traditions culturelles tout à fait spécifiques, profondément marqués par la réforme protestante. Il nous semble important de compléter ce tableau par un exemple venu du Sud, de l'Italie, du monde latin, pour mettre en évidence qu'il ne s'agit pas d'une expérience essentiellement nord-européenne. Nous aurions aussi bien pu retenir l'Espagne qui, depuis la chute du franquisme, a vu se développer un puissant mouvement d'universités populaires, plongeant ses racines dans une tradition ancienne d'éducation populaire brisée par le franquisme¹, mais il nous fallait faire un choix.

L'expérience suédoise

En Suède, la première université populaire, *Folkhögskola*, est fondée en 1868 dans un pays fortement empreint d'un héritage culturel protestant qui place l'étude au centre de ses préoccupations.

Généalogie de l'expérience suédoise

Elle s'inspire partiellement du modèle pédagogique élaboré par le pasteur danois Nicolas Grundtvig (1783-1872)² qui contribue à ouvrir le débat dans l'ensemble des pays scandinaves sur les universités

¹ Pedro Luis Martinez., Ana Sebastian Vicente, 2010, « Las universidades populares en Espana (1903-2010) », *Participacion educativa*, n° extraordinaire, p. 155-179 ; Richez J.-C., 2013, « Dimensions européennes de l'éducation populaire », contribution au séminaire organisé à Strasbourg, le 16 janvier 2013 sur le thème : « L'éducation populaire en Europe et en Alsace », (www.injep.fr/sites/default/files/documents/educpop_europe.pdf)

² Nous reprenons ici notre note « Grundtvig, le Jean Macé du Nord », *Les idées en mouvement*, n° 207, mars 2013, p. 16. Voir également Richez J.-C., 2013, « Les pays scandinaves bastions de l'éducation populaire », *Les idées en mouvement*, n° 207, p. 16. Sur le rapport du mouvement des universités populaires suédoises à Grundtvig et pour les données chiffrées, voir Larsson S., 2013, « Folk high schools as educational avant-gardes in Sweden », in Laginder A.-M., Nordvall H., Crowther J., *Popular Education, Power and Democracy. Swedish Experiences and Constructions*, NIACE (National Institute for Adult Education), Leicester, p. 74-96.

populaires. Dans son pays, au Danemark, les premières hautes écoles sont ouvertes dans le Holstein au cours des années 1940, dans une perspective nationaliste et sur la base d'une idéologie très romantique d'exaltation du peuple. Le parti pris pédagogique de Grundtvig était particulièrement radical. « Suivre un cours, expliquait-il, ne servira à rien de tangible : ce cours ne formera pas à un métier, il ne donnera des compétences d'aucune sorte [...] on n'y subit aucune épreuve, on en sort sans diplôme ». Son but est en effet d'« éveiller et nourrir l'amour de la patrie, enseigner à connaître la vie, guider les jeunes vers une culture qui porte sa récompense en elle-même, qui n'aboutit à aucun gagne-pain³ ». Ces idées font une large place à l'environnement de l'individu, au monde tel qu'il est et visent le sens du bien commun. Ses thèses sont connues et discutées dès le milieu du XIX^e siècle en Suède. Le mouvement suédois se développe cependant en dehors des problématiques de Grundtvig. Il s'en démarque, lui reproche son caractère étranger à l'esprit suédois, ses « pensées obscures et mystiques », « ses raisonnements qui manquent de précision⁴ ». Les suédois définissent « une voie spécifique suédoise » fondée sur l'initiative locale des groupes de paysans qui déterminent eux-mêmes leurs besoins. La règle fondamentale est d'aller du « bas vers le haut » et non du « haut vers le bas⁵ ». Elles se distinguent également du modèle de Grundtvig par leur caractère non confessionnel.

Le mouvement est à l'origine essentiellement rural. Les hautes écoles populaires paysannes participent largement à la formation de nouvelles élites dans ce milieu. Les cours sont en général donnés par des universitaires et des ingénieurs et sont alors portés par des collectivités locales. Elles se distinguent des universités norvégiennes et danoises par leur caractère non confessionnel. Trois sont ouvertes en 1868 à Hvaland, Hammerstad et Herresstad. Les trois écoles comptent alors 127 étudiants. Elles sont 29 en 1900, et accueillent 2 000 élèves en 1917. Ce nombre est à mettre en rapport avec celui des lycéens: 3 000 élèves à l'époque. À partir du début du XX^e siècle, de plus en plus d'ouvriers participent au mouvement. Avec l'industrialisation et l'urbanisation du pays, le mouvement se développe aussi en ville. Il y prend cependant le plus souvent la forme de cercles d'études imaginés à partir de 1902 par les sociétés de tempérance, dont les méthodes sont très vite reprises par le mouvement ouvrier qui crée aussi des cercles d'études qu'il regroupe au sein d'une Fédération d'éducation ouvrière. L'objectif de ces cercles est de familiariser les ouvriers aux problèmes sociaux et politiques dans la perspective d'un développement de la citoyenneté active plutôt que de formation. La méthode est radicale : on donne à celui qui fréquente le cercle, rapporte Paul Harvois, à la suite d'un voyage en Suède « [...] un paquet de livres, un plan de travail l'accompagne, basé sur la comparaison. À l'issue des travaux, des compléments d'explications étaient éventuellement fournis, mais dans le souci d'objectivité totale qui semble être le caractère distinctif de l'éducation populaire suédoise, objectivité qui

³ Simon E, 1960, *Réveil national et culture populaire en Scandinavie : la genèse de la Høhskole nordique 1844-1878*, Presses universitaires de France, Paris, p. 82

⁴ Sohlmann cité par Trichaud d'après Simon, *op. cit.*, p. 232.

⁵ Trichaud, 1969, *op. cit.*, p. 232.

se témoigne dans le choix des livres aussi bien que dans le caractère de l'information⁶ ». Elle s'impose très vite aux universités populaires. Celles-ci, même si elles commencent à s'implanter en ville et en milieu ouvrier, restent majoritairement implantées en milieu rural jusque dans les années 1940.

Ce n'est qu'au début des années 1960 qu'elles perdent leur caractère rural et se trouvent confrontées à la concurrence provoquée par le développement d'une offre éducative pour les classes populaires par le système d'éducation formelle. Les hautes écoles populaires ont joué un rôle fondamental dans la formation des élites suédoises ce qui explique qu'elles ont toujours reçu un soutien important de la puissance publique et sont considérées comme complémentaires de l'école publique par rapport à laquelle elles jouent, pour reprendre la formule de Staffan Larsson, un rôle d'avant-garde y compris sur le plan pédagogique. La modernisation du système éducatif suédois des années 1960 et 1970 leur laisse moins de place et elles connaissent alors un certain déclin qui les oblige à se repositionner autour de l'éducation pour tous. Elles s'ouvrent notamment à de nouveaux publics comme les handicapés, les immigrants, les chômeurs

Le système suédois aujourd'hui

Aujourd'hui l'expérience suédoise des hautes écoles populaires apparaît comme profondément originale⁷. Au nombre de 154 elles s'adressent surtout aux 18-25 ans avec une offre de cours qui peut aller de deux mois, voire quelques jours, à un ou deux ans. Les hautes écoles populaires s'attachent au développement professionnel, social et personnel de ceux qui la fréquentent sans déboucher sur un diplôme, mais les cours peuvent être validés auprès du système d'éducation formelle et permettre l'accès à l'université. Elles sont portées aussi bien par des associations, des syndicats, des organisations religieuses que par des collectivités locales (communes et régions), dans un rapport de deux tiers à un tiers.

La pédagogie s'appuie sur l'expérience personnelle et sociale des auditeurs et fait une large place au dialogue. Elle privilégie la forme des « cercles d'études », théorisée par le mouvement, et a peu recours aux conférences et aux cours magistraux. Le mouvement s'épanouit dans le système de l'État providence et d'une société industrielle, après avoir été la voie royale de la promotion des classes populaires rurales.

Les universités populaires suédoises prennent place au sein d'un puissant mouvement d'éducation populaire (*Folksbildning*) développé à travers les cercles d'études. Celui-ci compte aujourd'hui 350 000 cercles pour trois millions de participants, qui sont regroupées au sein de dix fédérations bénéficiant d'un soutien de l'État et des collectivités territoriales.

⁶ Harvois P., 1963, « L'éducation populaire en Suède. Compte rendu de voyage » in *Education et travail social*, [polycopié], Paris, cité dans Trichaud., 1969, *op. cit.*, p. 234-235.

⁷ « Folkbildning in Sweden » : <http://www.sjovik.eu/information-in-english/>

Les finalités des universités populaires suédoises

Aujourd'hui les programmes développés par les universités populaires scandinaves sont souvent très proches de ceux que porte en France l'éducation populaire : pratique de méthodes d'éducation active, accès du plus grand nombre à la culture et développement de la participation civique. Ainsi en Suède selon le Conseil de l'éducation populaire, l'éducation populaire « [...] se caractérise par la liberté et le volontariat. Elle est indépendante de la gestion du gouvernement ou d'autres intéressés et elle est choisie volontairement par les participants ». Le présupposé est que « tous les citoyens ont le droit de participer activement à la vie sociale et de prendre la responsabilité de leur propre éducation ». Son but est de favoriser « le développement d'une culture démocratique⁸ ».

Le projet des universités populaires suédoises insiste sur « la tolérance envers ceux qui pensent différemment et le respect pour les arguments objectifs et les décisions prises [...] Les citoyens doivent avoir la chance d'influencer leurs conditions de vie et de participer au progrès social [...] La survivance [sic] de la démocratie et sa vitalité se fondent sur une culture de la démocratie avec le dialogue, la discussion et la participation comme facteurs importants. Elle comprend aussi la connaissance des valeurs, des conditions et des institutions nécessaires à la démocratie [...] Elle peut contribuer à la création de lieux de rencontre pour la transformation sociale et combler les écarts entre les groupes sociaux et entre l'homme et la technologie⁹. »

L'expérience allemande

En Allemagne, l'université populaire a été également mise en œuvre à travers un réseau d'éducation populaire. Celui-ci s'est organisé dans un premier temps essentiellement dans la continuité de la pensée de Humboldt grand organisateur du système prussien d'enseignement et théoricien de la notion fondamentale de *Bildung* dans le monde germanique, qui recoupe pour partie celui d'éducation populaire en France.

Au fondement des universités populaires allemande : la Bildung

La notion de *Bildung* en allemand renvoie à la fois à la formation et à la culture, à un processus et à un état. C'est se former et être cultivé avec également une forte dimension personnelle à la fois de transformation et d'épanouissement. Il s'agit pour l'individu selon la formule de Humboldt¹⁰ de s'élever à l'humanité. « L'éducation individuelle ne peut continuer que dans le contexte plus large du développement du monde ». En d'autres termes : l'individu n'a pas seulement le droit, mais aussi le

⁸ *Ibid.*

⁹ *Ibid.*

¹⁰ Wilhelm von Humboldt, (1767-1835), philosophe et linguiste, fondateur de l'université de Berlin, concepteur de la rénovation de l'université allemande.

devoir de participer au développement du monde qui l'entoure et de s'élever à l'humanité. Nous avons là des conceptions assez proches de l'éducation populaire. La notion de *Bildung*, et c'est sa différence fondamentale avec l'éducation populaire, ne s'articule pas nécessairement avec celle de la démocratie.

Les développements historiques de l'expérience allemande¹¹

En 1878 est mise en place la *Humboldt Akademie* qui organise des cours publics ouvert aux non-diplômés à l'initiative de Max Hirsch, syndicaliste social-libéral qui cherche alors à contrebalancer le poids croissant des *Arbeiterbildungvereine* (associations d'éducation ouvrière) portés par les militants socialistes. Il s'agit de développer la culture dans des formes populaires pour des publics n'ayant pas reçu de culture académique¹². Les premières expériences s'inspirent aussi, comme en Suède, de Grundtvig tel par exemple l'Institut Bartholdy à Strasbourg, alors allemande¹³, où est créé en 1871 la *Gesellschaft für Verbreitung von Volksbildung* (société pour le développement de l'éducation populaire) portée par des notables alsaciens et allemands. Très vite, à l'initiative des *Volksbildungvereine* (associations d'éducatrices populaires d'orientation bourgeoises libérales, anticléricales et opposées au socialisme), se créent dans de très nombreuses villes de l'Empire des *Volkshochschulen*¹⁴.

Parallèlement sont créés, sur le modèle britannique, à partir de 1893, « des extensions universitaires » dans un certain nombre de villes universitaires. Des enseignants de l'université donnent des cours au plus près des habitants pour ceux qui n'ont pas accès à l'université : à Vienne d'abord, à l'initiative de l'historien Ludo Moritz Hartmann¹⁵ puis à Munich et à Iéna en 1896, à Berlin en 1898. L'année suivante, le mouvement s'organise au niveau national. Par ailleurs, autour des années 1905, s'amorce un mouvement de réforme des conceptions jusque là dominantes dans les pratiques pédagogiques en éducation populaire et dans les *Volkshochschulen*, connu sous le nom de *Neue Richtung* (cours nouveau) et impulsé par le pédagogue Robert von Erdberg (1866-1929)¹⁶. Cette conception nouvelle est basée sur la prise en compte de l'individu dans la communauté, sur un travail de formation ciblé et

¹¹ Voir Olbrich J., 2001, *Geschichte der Erwachsenen Bildung in Deutschland*, VS Verlag für Sozialwissenschaften, Wiesbaden (Allemagne).

¹² « Humboldt-Akademie », *Meyers Konversation Lexikon*, 1888, bd 8, p.

¹³ Richez J.-C., 2017, « Université populaire », *Dictionnaire culturel de Strasbourg*, Presses universitaires de Strasbourg, Strasbourg.

¹⁴ Il y a, à la veille de la guerre de 14, en 1913, 8 000 *Volksbildungvereine* en Allemagne.

¹⁵ Ludo Moritz Hartmann (1865-1924), médiéviste spécialiste de Byzance et de l'Italie, membre du parti social-démocrate autrichien.

¹⁶ Robert von Erdberg (1866-1929) publie à partir de 1909 deux revues dédiées à l'éducation populaire. Voir ses deux ouvrages : *Freies Volksbildungswesen Gedanken und Anregungen*, Berlin, 1910 et *Fünfzig Jahre Freies Volksbildungswesen*, Berlin, 1904. À partir de 1922, il anime le *Hohenrodter Bund*, du nom du lieu en Forêt noire où les partisans de la *Neue Richtung* se réunissent pour des journées d'étude jusqu'en 1930

intensif, le remplacement du cours par le travail en groupe et la reconnaissance des compétences et de la culture de chacun¹⁷.

Le mouvement, amorcé par Robert von Erdberg avant-guerre, connaît un développement considérable après la Première Guerre mondiale avec sa nomination comme responsable pour l'éducation populaire au sein du « ministère de l'éducation, de l'art et de l'éducation populaire » de Prusse. La Constitution de la République de Weimar inscrit l'université populaire dans l'un de ses articles. Son paragraphe 148 indique que « l'éducation populaire, y compris les universités populaires, doit être soutenue et promue par l'Empire, les Länder et les communes¹⁸ ». La puissance publique doit mettre gratuitement des locaux à la disposition des universités populaires, conçues comme « une communauté de travail d'activités intellectuelles (culturelles) et manuelles. Leur but est la création d'une unité de vie culturelle englobant tout le peuple¹⁹. Dès 1919, sont créées 130 universités populaires, 26 en 1920. Il y en a 215 en 1927, année où se constitue le *Reichsverbandes des deutsche Hochschulen*. Le mouvement est particulièrement important en Prusse, en Saxe et en Thuringe, mais le nazisme y met un terme. Les UP sont soit dissoutes soit intégrées dans l'association de masse de loisir du parti nazi *Kraft durch Freude* (la force par la joie)

Au-delà de la rupture du fait du nazisme, le mouvement renaît après la guerre, en Allemagne de l'Ouest. Dès 1949 sont jetées les bases d'un nouveau réseau national avec la création du *Arbeitsgemeinschaft der Landesverbänden deutscher Volkshochschulen*. En 1953 est créé le DVV *Deutsche Volkshochschulverband*. À partir de la fin des années 1960, au début des années 1970, les *Volkshochschulen* sont reconnues par les Länder et relèvent d'une législation spécifique, qui est de la compétence des Länder, comme toutes les activités d'éducation et de formation. Au début des années 1980, il y a en République fédérale allemande 850 universités populaires ; celle de Francfort compte 70 000 adhérents, celle de Kassel 25 000 et celle de Fribourg en Brisgau 25 000²⁰. À la même date, l'université populaire du Rhin à Mulhouse, la plus importante en France, n'en compte que 10 000, soit la

¹⁷ Henningsen Jürgen, *Die neue Richtung in der Weimarer Zeit*, Dokument und Texte von Robert von Erdberg und alii, E. Klett, Stuttgart (Allemagne), 1960. Voir Olbrich J., 2001, *Geschichte der Erwachsenen Bildung in Deutschland*, VS Verlag für Sozialwissenschaften, Wiesbaden (Allemagne).

¹⁸ Haupt E., 1983, « L'éducation populaire au temps de la République de Weimar », *Cahiers de l'animation*, n° 42, « Le renouveau des universités populaires », p. 72.

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ Hoffet J.-L., 1983, « le renouveau des UP », *Cahiers de l'animation*, n° 42, p. 11-17. Jean-Louis Hoffet, pasteur, a suivi des études de théologie à Genève, de journalisme et d'économie à la New York University ; il est le co-fondateur de l'université populaire de Mulhouse dont il est directeur de 1972 à 1985, après avoir été responsable de la formation professionnelle au GIFOP (Groupement interprofessionnel de formation, d'orientation et de perfectionnement, créé en 1969 à Mulhouse par la Société industrielle). Il devient par la suite pasteur à Mulhouse au temple Saint-Etienne, directeur de la section française d'Amnesty international, secrétaire général de la Fédération luthérienne mondiale, et il préside aujourd'hui le festival de musique sacrée inter-religieuse de Strasbourg, les « Sacrées journées ». Il milite activement au PS jusqu'en 2011 ; élu à de nombreuses reprises, notamment à Mulhouse, il est un temps adjoint au maire et siège au conseil régional.

moitié des effectifs français, puisqu'alors en France le mouvement commence à peine à reprendre, comptant une quinzaine d'UP au total,

Le mouvement des Volkshochschulen aujourd'hui

Les 1 000 universités populaires allemandes regroupent plus de 900 entités et comprennent au total plus de 3 500 antennes regroupées dans le *Deutschen Volkshochschul-Verbandes e.V. (DVV)*²¹ et sont financées par les collectivités, villes et *Länder* (régions) mais aussi à hauteur de 40 % par les droits d'inscription qu'elles perçoivent. Pour l'état fédéral, sur le plan financier, ce sont les ministères chargés du travail et des migrants ainsi que des réfugiés qui interviennent. L'Europe participe également sur le plan financier à travers le FSE (Fonds social européen). Le budget cumulé des universités populaires allemandes se situe autour d'un milliard d'euros. Elles délivrent au total 15,3 millions d'heures de cours²².

Elles fonctionnent comme centres locaux d'éducation tout au long de la vie au plus proche des habitants. Elles accueillent toute personne âgée de plus de 16 ans. Des statistiques collectées au niveau national par le DVV, il ressort que le public de ces *Volkshochschulen* est essentiellement composé de femmes (75,7 %) et de personnes de plus de 50 ans (41,5 %). Les jeunes n'y participent que de façon marginale, la part des moins de 25 ans est de 6 %, elle est relativement basse aussi pour les 25-34 ans (16,4 %), un peu plus élevée pour les 35-49 ans (29,3 %).

Pour l'offre de formation et la fréquentation des activités, une nette préférence va aux langues qui représentent 30,6 % des heures de cours délivrées. Les activités de santé et de bien-être représentent 31 %, celles liées au travail et aux activités professionnelles 12,7 %, à la culture 15,9 %, aux fondamentaux (lire, écrire, compter) 2%, à la politique, aux questions de société et à l'environnement, 7,8%. Les cours de langue se répartissent de la manière suivante (chiffres 2009)²³ : 23,8 % pour l'allemand langue étrangère, 31,8 % pour l'anglais, 12,9 % pour l'espagnol, 9,5 % pour le néerlandais, 9,4 % pour le français et 13,3 % pour d'autres langues. Les cours prennent place pour majorité le soir (45,5 %) contre 39,4 % dans la journée, avec une fréquence essentiellement hebdomadaire (66 %). Une partie des cours s'adresse à des publics ciblés qui bénéficient de financements publics. Les publics privilégiés par ces programmes sont pour 25,6 % des étrangers, 16,8 % des personnes âgées, 15,9 % des enfants. Ces statistiques sont antérieures à la grande vague migratoire des années 2015-2016, les universités populaires ayant joué un rôle important dans le travail d'accueil des réfugiés.

Trois cinquième des *Hochschulen* sont municipales et environ un tiers sont associatives avec cependant une tendance au retour à une gestion par des associations depuis le début des années 1990. C'est

²¹ Voir Huntemann H., Reichart E., *Volkshochschul-Statistik*, 52 folge, Arbeitsjahr 2013 (www.die-bonn.de/id/31096/about/html/) et le site de la fédération (www.dvv-vhs.de).

²² *Ibid.*

²³ « Die volkshochschule. Bildung in öffentlicher Verantwortung », p. 5 (www.dvvvhs.de/fileadmin/user_upload/3_Der_Verband/DVV_Kurzfassung_2011.pdf).

notamment le cas de celle de Hambourg. 78,4 % sont dirigées par des professionnels, qui, pour un peu plus de la moitié, sont des femmes. 17,1 % des enseignants sont des permanents à plein temps. Au fil des années, le pourcentage des femmes augmente atteignant maintenant 68,7%. Cette logique de professionnalisation est d'une certaine manière accompagnée par la création, au niveau national, en 1957, du très actif *Pädagogischen Arbeitsstelle des DVV*, dont le siège est à Francfort et qui assure dès 1962 un travail de suivi statistique tout à fait remarquable. Est créé également en 1969 un Institut pour les relations internationales. Toutes ces activités, pédagogie, statistiques, relations internationales sont depuis 1994 regroupées au sein du *Deutsches Institut für Erwachsenenbildung - Leibniz-Zentrum für Lebenslanges lernen* (DIE) dont le siège est à Bonn. Tant au niveau national que dans les plus grosses villes, l'activité des universités populaires est liée au développement d'activités de recherche portant aussi bien sur la pédagogie que sur l'histoire.

Volks Uni versus Volkshochschulen

Les *Volkshochschulen* se voient cependant contestées depuis la fin des années 1960 par le mouvement des universités critiques ou *Volks Uni*, toutefois marginal. Le mouvement des universités critiques²⁴ est porté par l'opposition extra parlementaire (*Aussenparlamentarische Opposition* [APO]) animée par les étudiants du SDS (*Sozialistischen deutschen Studenten*) et les clubs Républicains (*Republikanischer club*) regroupant des intellectuels radicaux. Le mouvement participe de la gauche antiautoritaire. Ses principales revendications concernent : la reconnaissance des groupes de travail autonome créés par les étudiants dans le cursus académique, l'octroi de lieux pour leurs activités et de financements. Les *Volks uni* critiquent vivement l'enseignement académique dont elles considèrent, selon les mots de l'époque, qu'il est le fait de *Fachidioten* (idiots professionnels), terme désignant les professeurs.

Le mouvement s'efface très vite au début des années 1970²⁵ mais un certain nombre de courants perpétuent l'idée d'une université alternative, notamment au sein des mouvements féministes, et au travers de l'organisation d'universités d'été. Il est porté par différents mouvements alternatifs qui développent des approches critiques de la société, dénoncent la toute-puissance de la technique, de l'énergie nucléaire et qui se posent en défenseurs de l'environnement. Tous ces mouvements convergent à la fin des années 1970 sur l'organisation des *Allegemeineinen Studierenden Ausschüssen* (comités généraux d'études) qui développent alors des contre-universités (*Gegen-universitäten*). En 1980 est fondée, à Berlin, la première *Volksuni*, université populaire qui se réunit régulièrement à la Pentecôte²⁶. Une douzaine de *Volksuni* se retrouvent à cette occasion en février 1985 mais se divisent sur les objectifs recherchés et le mode de financement de leurs activités. Depuis, le mouvement des

²⁴ Voir « Ziele und organisation der Kristischen Universität », *Trend Serie*, 2 juin 1967, (www.infopartisan.net/archive/1967/266750.html).

²⁵ Sur cette période voir l'article Volks Uni dans Wikipedia (<https://de.wikipedia.org/wiki/Volks-Uni>).

²⁶ Voir Haug F., *Zum Volks-Uni Projekt* (www.wolfgangfritzhauig.inkrit.de/documents/VU-Projekt-Txt.pdf).

Volksuni reste ponctuel, intermittent, éclaté, dispersé. Il continue cependant à alimenter, dans la grande tradition allemande, toute une production théorique dont les termes sont assez proches de ceux qui traversent en France le mouvement des universités alternatives réunies à l'occasion des Printemps des universités.

Le tournant numérique des universités populaires allemandes

Le réseau des *Volkshochschulen* DVV a en Allemagne assez tôt intégré dans son offre de formation l'initiation et le perfectionnement à l'usage des outils numériques. Il est aujourd'hui pleinement engagé dans le programme de l'État fédéral autour de l'utilisation des outils numériques dans la formation permanente « Digitale Agenda der bundes Regierung muss Weiterbildung stärken » » (L'agenda numérique du gouvernement fédéral doit renforcer la formation permanente²⁷). La DVV la « salue expressément comme une stratégie efficace pour répondre à la demande d'apprentissage numérique et renforcer l'intégration de tous les outils dans les phases de l'éducation tout au long de la vie ». Elle se positionne comme « partie prenante de cette stratégie en soutenant toutes les universités populaires dans leur tournant numérique²⁸ ». Élargir la sphère éducative à travers le numérique est considéré comme un concept pédagogique clé. La DVV en donne les moyens aux différentes universités populaires en organisant des rassemblements de tous ses collaborateurs autour de cette question et en développant toute une série d'outils, notamment avec le projet VHSMOOC²⁹, qui vise à mettre en place des cours à distance délivrés gratuitement. La première expérimentation en 2014 a concerné le tricot et le crochet ! Aujourd'hui est développée une expérimentation à l'échelle de tout le pays autour du MOOC « *Weblernen mit der Volkshochschule* » (apprendre sur le Web avec les universités populaires). La DVV participe également à des Barcamps³⁰ autour de l'utilisation du numérique dans la formation des adultes. Elle teste aussi des applications gratuites pour l'apprentissage de certaines langues vivantes comme l'anglais, l'espagnol, le polonais et le turc. Sont également expérimentés des outils de production de textes en commun, le développement par chaque université populaire de sa propre communauté de travail en ligne, la mise en ligne de cours et la création de ses propres plateformes de formation.

²⁷ Voir KMK (Kultus Minister Konferenz) Bildung in der digitalen Welt. Strategie der KultusministerKonferenz, 08/12/2016 (www.kmk.org/.../Bildung_digitale_Welt_Webversion.pdf).

Commentaires sur le blog de la VHS « Digitale Bildung ohne Erwachsenenbildung ? » (<http://blog.volkshochschule.de/digitale-bildung-ohne-erwachsenenbildung/>).

²⁸ VHS, « VHSVolkshochschulen digital Deutsche Bildungserver » (www.bildungsserver.de/Volkshochschulen-digital-904-de.html).

²⁹ MOOC pour « *massive open online course* », c'est-à-dire formation en ligne ouverte à tous (FLOT) ou encore cours en ligne ouvert et massif (CLOM) en français mais rarement employé sauf au Québec, c'est-à-dire ouverture de formations à distance à travers l'utilisation du numérique capable d'accueillir un grand nombre de participants.

³⁰ Barcamps : « conférences » organisées sous forme d'ateliers, événements participatifs utilisant dans leur préparation tous les outils du web sur la base « pas de spectateurs »/« tous participant », avec en général comme objet les applications d'internet, de logiciels libres et des réseaux sociaux.

L'expérience italienne

En Italie le mouvement des universités populaires renvoie à une histoire relativement ancienne et très riche, et connaît aujourd'hui un succès considérable. Il s'est amorcé au début du XX^e siècle avec la fondation de la première UP en 1900 à Turin, et s'est organisé, à l'origine, en étroite relation avec le parti socialiste et le mouvement syndical, tout en bénéficiant aussi très vite de l'engagement de personnalités liées à des cercles libéraux et démocrates³¹.

Aux origines du mouvement

Le mouvement se constitue en Italie comme en France ou en Allemagne au tournant des XIX^e-XX^e siècles dans le contexte de l'Italie giolittienne³², du règne d'une « gauche constitutionnelle » très pragmatique, maître du « transformisme politique ». Avec sa stratégie « Ni réaction, ni révolution », le « giolittisme » marque à la fois l'accès au pouvoir d'une nouvelle génération de politiques et la recherche d'un compromis politique avec les nouvelles forces sociales émergentes. Le mouvement s'étend à un certain nombre de grandes villes, le plus souvent à l'initiative d'associations, en général dans la mouvance du parti socialiste et du mouvement syndical, avec le soutien d'universitaires mais aussi dans certains cas de municipalités. C'est le cas à Milan où la ville à travers une fondation qu'elle gère, la *Societa Umanitaria* dont le but est « d'aider les déshérités à prendre en main leur propre sort », crée une université populaire³³. À Turin, le recteur met à disposition des locaux universitaires. Nombre de figures intellectuelles italiennes sont parties prenantes comme l'écrivain Gabriele d'Annunzio (1863-1968) fondateur de l'université populaire de Milan, l'indianiste Francesco Lorenzo Pullè (1850-1934)³⁴ qui préside celle de Bologne, le philosophe idéaliste Benedetto Croce (1866-1952), l'économiste Luigi Einaudi (1874-1961), futur président de la République, le médiéviste Gaetano Salvemini (1873-1957), le professeur d'histoire moderne Gioacchino Volpe (1876-1971). Dans certaines villes, comme à Trieste³⁵ l'initiative appartient au conseil municipal qui crée l'université populaire dans une perspective de promotion de la culture populaire italienne, dans une ville alors encore autrichienne. Le mouvement est surtout implanté dans le nord et le centre du pays. Lorenzo Pullè publie la revue bimensuelle *L'universita popolare* éditée d'abord à Mantoue, puis à Milan. Il organise à Milan en 1906 un premier *Congresso internazionale delle Opere di educazione popolare*, qui réunit alors environ 70 universités populaires italiennes. L'année suivante, la réunion se fait à Paris où est constituée une Confédération

³¹ Sur les premiers développements du mouvement voir Maria Grazia Rosada, 1975, *Le Università popolari 1900-1918*, Editori riuniti, Roma (Italie).

³² De Giovanni Giolitti (1842-1928), homme politique italien, président du conseil à cinq reprises entre 1892-1921.

³³ Cité par Trichaud, 1971, *op. cit.*, p. 128.

³⁴ Voir sur Bologne Mussiani E., « Mutualisme et éducation : l'exemple de l'université populaire Giuseppe Garibaldi de Bologne », in Christen., Besse., *op. cit.*, p. 279-288.

³⁵ Fondée en 1899, donc plus ancienne que celle de Turin, mais la ville appartient alors à l'Empire austro-hongrois.

européenne des universités populaires³⁶. Dans les années qui précèdent la Première Guerre mondiale, le mouvement connaît un léger fléchissement : les UP ne sont alors plus guère qu'une cinquantaine. Le mouvement se poursuit au lendemain de la guerre mais disparaît avec le fascisme qui ferme les universités populaires ou les intègre dans des institutions du parti comme les *Istituti di cultura fascista* (instituts de culture fasciste). Le mouvement se reconstitue néanmoins après 1945.

Les universités fédérées dans la CNUPI

Aujourd'hui un très grand nombre d'universités populaires, 125, sont fédérées au sein de la CNUPI, *Confederazione Nazionale delle Università Popolari Italiane*, fondée en 1982. La CNUPI, selon ses statuts, développe trois objectifs : offrir à tous les citoyens, quel que soit leur âge, l'opportunité de développer leur culture autour des thématiques les plus diverses : prendre en compte les besoins de mise à jour de leurs connaissances pour ceux qui sont en activité, faciliter la formation et la spécialisation des salariés qui veulent se qualifier, en particulier. Le mouvement est fortement empreint des problématiques de formation pour adulte et d'éducation tout au long de la vie. La CNUPI est membre de l'UNIEDA *Unione italiana di Educazione degli Adulti* depuis 1991 et, à travers cette affiliation, reconnue comme organisme de promotion sociale. Les universités populaires cependant ne délivrent pas de diplômes. Certaines ont des conventions avec des universités leur permettant de faire valider les cours qu'elles ont dispensés sous forme de crédits d'étude ou même d'être reconnues comme centre de recherche agréé par le ministère de l'éducation, des universités et de la recherche. Elles peuvent aussi bénéficier de conventions avec le ministère de l'éducation pour développer des activités de recherche. Une grosse université comme celle de Turin publie sa propre revue depuis 1999 dénommée aujourd'hui *Cahiers di Scienze Sociali* et possède sa propre maison d'édition *L'Universita popolare di Torino Editore*. Une partie d'entre elles sont également reconnues par le ministère de la culture comme instituts culturels depuis 1984.

Une place importante pour les parcours de formations qualifiantes

À regarder de plus près la liste des 125 associations membres de la CNUPI, il apparaît qu'un grand nombre d'entre elles développent des activités thématiques et très spécialisées, le plus souvent à vocation professionnelle. Ainsi en Campanie, l'une des régions ayant la plus grande densité d'universités populaires (22), les trois quarts proposent des activités visant à acquérir une qualification dans les domaines les plus variés avec une prédilection pour les médecines alternatives et les activités corporelles. Elles se concentrent aussi dans le centre et le sud du pays. Les trois régions qui comptent le plus d'universités populaires sont par ordre décroissant le *Lazio* (29), au nord-ouest de Rome, certes la région la plus peuplée d'Italie, la Campanie (22) et les Pouilles (13). Les régions riches du nord comme la Lombardie n'en comptent que 13, le Piémont 7, l'Émilie-Romagne 5.

³⁶ « Università popolare di Firenze. Storia » (www.universitapopolaredifirenze.it/contenuti/storia/248).

Parmi les universités s'inscrivant dans le développement de parcours qualifiants, mentionnons encore le réseau *Mediterranea Libera Universita Popolare*, qui ne fait pas partie de la CNUPI, qui s'est développé à partir de 1999 d'abord à Nolo puis en Campanie, mais qui est aujourd'hui également actif dans les Abruzzes et en Émilie-Romagne. Tout à fait original, dans la mesure où il recourt systématiquement au numérique et s'adresse de façon privilégiée aux jeunes sans cependant écarter « les moins jeunes », il fait une large place dans sa didactique à la formation en ligne combinée à du présentiel. Il se définit comme « réseau à la fois réel et virtuel pour transmettre aux jeunes générations, à travers un outil qui leur est familier, la connaissance, l'approfondissement des éléments d'études afin qu'ils puissent faire face aux examens élémentaires et aux diplômes³⁷ ».

Ce n'est que dans certaines grandes villes que l'on retrouve des universités populaires proposant une très large palette d'activités ne privilégiant pas la formation professionnelle. C'est notamment le cas à Turin, dont l'université populaire est membre de la CNUPI, mais surtout à Rome, non affiliée, qui est aujourd'hui la plus importante université populaire d'Italie dont le nom officiel est *Universita popolare della terza eta Roma* (UPTER), soit université populaire du troisième âge, créée en 1987 comme centre de formation permanente. Elle a abandonné aujourd'hui toute référence au troisième âge et ne décline plus l'acronyme sous lequel elle est connue : UPTER. Elle développe une déclinaison territorialisée d'offres au plus près des habitants, extrêmement variée avec une offre très importante de cours de langues (352), d'arts du spectacle (215), d'activités liées au bien-être (211), de l'art, de l'histoire et de la philosophie (207). Mais on y enseigne aussi les affaires (marketing, créer une entreprise, gérer un *bead and breakfast*, faire du *crowdfunding*, etc.)

Le réseau des universités du troisième âge

Le principal réseau reste celui des universités du troisième âge. Il regroupe aujourd'hui 363 associations, particulièrement bien implantées dans les villes moyennes et les petites villes. Dans le seul Piémont, on compte 91 associations ! Turin est en effet le berceau de ce réseau fondé en 1975. C'est la seule grande ville avec Milan ayant une université fédérée dans l'UNITRE. L'UNITRE est surtout implantée dans des villes moyennes et des petites villes. La fédération à l'origine ne se définit pas à proprement parler comme destinée au troisième âge mais comme s'adressant de façon prioritaire à « des personnes de tout âge marginalisées ou en dehors du cycle productif avec comme objectif de transformer la force de travail en force de culture, de libérer la créativité et de se réapproprié un rôle qui a du sens³⁸ ».

L'UNITRE se présente comme une association de promotion culturelle et sociale. « Elle se fixe comme objectif d'éduquer, de former et d'informer, de faire de la prévention dans l'optique d'une l'éducation

³⁷ www.unipomediterranea.org/it/chi-siamo.html

³⁸ « Unitre. Universita della terza eta » : https://it.wikipedia.org/wiki/Unitre_-_Universit%C3%A0_della_Terza_Et%C3%A0

permanente, récurrente et renouvelée et d'un vieillissement actif, de promouvoir la recherche, d'ouvrir au social et aux territoires, d'opérer une synthèse entre la culture des générations précédentes et les générations actuelles, afin de mettre en œuvre une Académie humaniste qui rende l'être dans les savoirs³⁹. » L'UNITRE est reconnue depuis 1991 par le ministère de l'instruction, des universités et de la recherche et agréée comme organisme de recherche. Ses universités membres présentes dans les villes moyennes et surtout de petites villes proposent une offre de formation très généraliste centrée sur la culture et les activités de bien-être et, en cela, différente aussi profondément de celles qui se retrouvent au sein de la CNUPI.

Les universités populaires, comme d'ailleurs celles du troisième âge, sont en concurrence, pour les activités culturelles et de loisirs, avec l'offre très large proposée par les grands réseaux socioculturels italiens comme ARCI, *Associazione Ricreativa Culturale*, « centrale du mouvement ouvrier pour la conquête des loisirs des travailleurs » d'orientation laïque, les ACLI, *Associazione Christiana Lavoratori Italiani* liée à l'Eglise ou encore l'ENDAS, *Ente Nazionale Democratica di Azione Sociale*⁴⁰. Il existe aussi des expressions plus radicales comme les universités populaires d'ATTAC, qui organise des journées d'études ou encore l'université populaire Antonio Gramsci. ATD Quart monde y développe aussi son programme international d'universités populaires ou encore la *Libera Università Popolare Alfredo Bicchierini* à Livourne, du nom d'un militant d'extrême gauche très populaire dans la ville, qui fait figurer dans ses objectifs la participation à la transformation sociale⁴¹.

Les universités populaires en Italie à l'épreuve du numérique

En Italie, le recours au numérique, comme en France, se limite en général à des cours dédiés à l'informatique et aux usages d'internet quand ils sont pris en compte, à la gestion d'une page web et éventuellement d'internet comme outil de communication avec les membres. Une exception cependant, le réseau *Mediterranea Libera Università popolare* (Méditerranée libre université populaire), qui a démarré en 1999 et recourt de façon systématique au numérique à travers la mise en œuvre d'une pédagogie qui utilise aussi bien l'enseignement en présentiel que numérique, grâce à une plateforme multimedia qui propose des leçons sous forme de vidéos, des vidéos conférences et met à disposition des manuels en ligne ainsi que des tests d'auto-évaluation permettant à chacun d'évaluer sa progression. Sur le plan pédagogique *Mediterranea* considère que la relation maître/élèves est un enjeu essentiel qui nécessite la présence de l'enseignant aussi bien en présentiel qu'en virtuel afin de bien cerner le potentiel mais aussi les besoins de chacun pour pouvoir apporter l'aide la plus pertinente à chacun dans son développement personnel et social. Elle favorise la communication aussi bien avec les enseignants, les tuteurs que les conférenciers. Son ambition est de construire, à travers

³⁹ Associazione nazionale delle universita dell'eterza eta. Unitre. Università della terza eta. Statuto nazionale , art. 2.

⁴⁰ Voir Trichaud, 1969. *op.cit.*, p. 324-325.

⁴¹ « Libera Università Popolare Alfredo Bicchierini » : <https://liberauniversitapopolare.wordpress.com/>

cette plateforme, un véritable campus interuniversitaire sur lequel tous les jeunes auront la possibilité de développer leur potentiel ce qu'ils ne peuvent pas faire au niveau local parce qu'ils ne disposent pas ou n'ont pas accès au personnel spécialisé. Les ambitions de Mediterranea sont internationales. Elle indique ainsi sa présence dans quatre pays d'Afrique francophone ; il s'agit de concourir à l'intégration culturelle de ceux qui participent à ces universités tant au niveau européen qu'international⁴².

⁴² UNIPOM, « Che siamo » : www.unipomediterranea.org/it/chi-siamo.html

4. LES UNIVERSITÉS POPULAIRES EN DÉBAT

Des universités populaires pour quoi faire?

La première vocation des universités populaires, comme pour toute université est la transmission de savoirs. C'est leur raison d'être même. Cela vaut aussi bien pour les universités que pour les « hautes écoles », terme privilégié aussi bien en Allemagne que dans les pays scandinaves. Dans ces deux pays, la haute école équivaut historiquement à l'université bien qu'un usage plus contemporain renvoie à une certaine spécialisation ou à une formation courte. C'est dans ce sens par exemple que le terme est utilisé dans la *Déclaration de Bologne*, adoptée par la Commission européenne, en 1999, qui définit les axes stratégiques de la politique européenne d'enseignement supérieur. Au-delà, demeure la question de la finalité des universités populaires.

Le « moment historique » des universités populaires

Si nous revenons sur l'histoire longue, sur le moment des origines, la réponse à cette question est relativement simple. Il s'agit de transmettre des savoirs à ceux qui n'ont pas eu accès à l'enseignement supérieur alors que l'obligation scolaire s'est imposée depuis plus ou moins longtemps : dès 1782 en Prusse, 1802 en Bavière, 1842 en Suède, 1859 en Italie, avec souvent un décalage important quant à la décision formelle et la mise en œuvre réelle pour ces deux derniers pays, en particulier pour les classes populaires¹. En France, cette obligation n'intervient qu'en 1882 avec les lois Ferry. Ces différentes initiatives sont synchrones avec le processus de constitution comme nation moderne. Le combat pour la démocratisation de ces sociétés est inséparable de celui pour l'accès du plus grand nombre à la culture et aux savoirs tels qu'ils sont délivrés par les universités.

Si nous considérons les universités populaires d'aujourd'hui, des dynamiques différentes apparaissent mais aussi des convergences : problématiques de formation tout au long de la vie, d'éducation pour les adultes, d'accès au savoir, comme plaisir, activité de loisir cognitif et comme participant à l'inscription citoyenne des individus, voire de contribuer à la transformation sociale pour certaines universités populaires.

Formation qualifiante et professionnelle en France

La dimension de la formation professionnelle occupe une place importante aussi bien en Suède qu'en Allemagne et en Italie. Elle est plus marginale en France même si c'est une dimension forte dans les

¹ En Suède par exemple, en 1853, onze ans après la date de mise en œuvre de l'obligation, seulement 136 000 enfants sont scolarisés sur 454 000 (d'après Simon E., 1960, *Réveil national et culture populaire en Scandinavie : la genèse de la höhskole nordique 1844-1878*, Presses universitaires de France, Paris).

premières expériences mulhousiennes et dans l'Est de la France et qu'elle n'est jamais absente encore aujourd'hui.

En France, elle est surtout portée par des universités thématiques qui proposent des formations non prises en compte par l'université à des titres divers : la conception de la « discipline » pour la psychanalyse, autour d'une pratique émergente pour la permaculture, la formation de professionnels de l'éducation populaire pour l'UP8 de Saint-Denis etc.

Au sein de l'AUPF, de nombreuses associations ouvrent la possibilité de développer une activité de formation professionnelle, facilitée aujourd'hui par la création du « compte de formation professionnel » et la possibilité pour une université populaire d'être agréée comme OPCA (organisme partenaire collecteur agréé).

Ainsi, l'UP de l'Uzège (Uzès) interpelle sur son site : « Que vous soyez salarié, demandeur d'emploi, commerçant, artisan, chef d'entreprise... prenez votre avenir professionnel en main² ! » Elle indique qu'elle offre la possibilité de valider des cours au titre du Compte professionnel de formation (CPF) et propose « un catalogue de formations spécialisées dans différents métiers » professionnelles³. De son côté, l'université populaire du Vaucluse se présente comme « agissant dans les domaines de la formation, de l'insertion et de l'insertion par l'activité économique⁴ » et propose tout un catalogue d'accompagnement à l'emploi. Elle organise un ETAPS (espace territorial d'accès aux premiers savoirs) qui participe du service public régional de la formation et d'apprentissage. Cet ETAPS permet d'obtenir une certification dans le cadre du socle commun de connaissance, valider une compétence, acquérir de nouvelles compétences, obtenir une entrée dans une formation qualifiante⁵. Onze modules sont proposés qui portent sur des matières très variées mais renvoient pour l'essentiel à des compétences de base.

De son côté, l'université populaire du Rhin (Mulhouse et sa grande région), qui présente pourtant ses activités essentiellement comme activités de loisir, propose à chacun « de compléter sa formation professionnelle ». Comme un très grand nombre d'UP, dans son catalogue figure une rubrique « vie professionnelle ». Elle organise la préparation à des concours (soins infirmiers), des formations aux « soins infirmier » mais surtout des modules de base portant sur la communication en français, en anglais, en mathématiques, la valorisation de son CV, l'entretien professionnel.

Formation qualifiante et professionnelle en Suède, Allemagne et Italie

Comme en France, en Suède, en Allemagne et en Italie, si les universités populaires ont une fonction qualifiante, y compris du point de vue professionnel, elles sont rarement certifiantes. Le pouvoir de

² « Le savoir partagé » : <http://up-uzège.com/lup-uzège/>

³ « Formation professionnelle » : <http://up-uzège.com/formation-professionnelle>

⁴ www.upventoux.org/

⁵ Université populaire du Ventoux, « Emploi-Formation » : www.upventoux.org/emploi-formation/

conférer des diplômes reste un monopole de l'État et de l'université. La place accordée à la fonction de formation est très différente selon les pays. En France, nous venons de le voir, elle reste relativement marginale. Il en va tout autrement en Suède où les universités populaires sont solidement articulées au système d'éducation formelle et où les hautes écoles populaires ouvrent pleinement la possibilité de se former pour partie en dehors du cadre scolaire. En Italie, des ponts existent, les universités populaires peuvent s'inscrire institutionnellement dans un parcours de formation à travers le système des crédits de formation universitaire et des conventions avec les pouvoirs publics depuis 1999. En Allemagne, les *Volkshochschulen*, qui jouissent d'une forte reconnaissance institutionnelle, restent largement étrangères aux problématiques de formation permanente, par ailleurs peu développées dans le pays. Elles continuent à relever de la conception historique de la *Bildung* germanique léguée par l'*Aufklärung*, les Lumières, conçue comme une formation humaniste et généraliste, étrangère à toute préoccupation professionnelle

En Suède, où les universités populaires délivrent des cours correspondant à l'école obligatoire –ceux des lycées et de la formation professionnelle obligatoire –, il est même possible de les suivre en internat. Le cursus ouvre la possibilité pour ceux qui le souhaitent de poursuivre les études de leur choix⁶. Des formations professionnelles sont également organisées par certaines universités populaires, notamment dans le champ du journalisme, de l'animation jeunesse, du secrétariat. Les formations thématiques en musique, media, artisanat, théâtre, langues, ne font pas l'objet d'attestations que l'on puisse faire valoir dans le système d'éducation, pas plus que celles reçues dans le cadre d'un cercle d'étude.

En Italie, les universités populaires ne délivrent aucun diplôme. Cependant certaines d'entre elles sont reconnues comme entités de formation par les Régions et l'État et les cursus qu'elles proposent peuvent être reconnus et crédités dans le cadre d'une formation à l'université comme CFU (*Credito formativo universitario*) depuis 1999⁷. Comme nous l'avons déjà souligné, un certain nombre d'universités populaires, notamment au sein de la CNUPI, accordent une place importante à des activités de formation à caractère professionnel, notamment dans les domaines de la santé, du journalisme, de l'informatique. Ainsi, par exemple, l'université populaire de Turin propose des formations en diététique, cosmétique, accueil⁸. À Milan, des formations sont organisées en journalisme, criminologie, santé, informatique. Ces formations représentent l'essentiel de l'activité de l'université⁹.

En Allemagne, le système des *Volkshochschulen* n'est pas conçu comme participant du système de formation. Il relève de la *Bildung* au sens historique du terme tel qu'il a été défini historiquement au début du XIX^e siècle par un certain nombre de philosophes, dont en particulier Humboldt, le grand réformateur de l'enseignement universitaire allemand. Elle est conçue comme auto-éducation,

⁶ www.informationsverige.se/Franska/Samhalle/Samhallsorientering/Pages/Utbildning-f%C3%B6r-vuxna.aspx

⁷ « Università popolare », Wikipedia Italie.

⁸ « Percorsi formativi » : www.unipoptorino.it/percorsi-formativi/index

⁹ Università popolare di Milano, « Formazione » : <http://www.unipmi.org/>, rubrique « Formazione ».

transformation personnelle contribuant au développement des talents et des capacités de chacun. Dans la notion de *Bildung*, la formation participe d'un processus d'éducation tout au long de la vie permettant la réalisation du potentiel de chaque être humain. Chaque individu, souligne Humboldt, doit « absorber la grande masse du matériel qui lui est offerte par le monde qui l'entoure et par son existence extérieure, en utilisant toutes les possibilités de sa réceptivité. Il doit alors renouveler ce matériel avec toutes les énergies de sa propre activité se l'approprier afin de créer une interaction entre sa propre personnalité et sa nature dans une forme plus générale, active et harmonieuse¹⁰ ». Les *Volkshochschulen* participent peu de la formation continue au sens habituel du terme dans un pays qui, par ailleurs, lui fait peu de place jusqu'à une date récente et où elle passe surtout par l'entreprise.

L'université populaire pour le plaisir et logiques d'individuation

Dès 1983, Frédéric Hoffet distingue « formation immédiatement utile et formation médiatement utile¹¹ » reprenant une distinction de Jacques Ellul¹². Il plaide pour le « droit à l'inutile », si elle a une utilité c'est seulement médiatement, indirectement : « Face aux organismes de formation qui veulent l'homme plus efficace et productif, il faut conserver à notre société des espaces de découverte de l'inutile, conserver à notre vie un temps libre formateur mais non rentable. Pour lui, la vocation première de l'université populaire » est de contribuer à « [...] une formation qui m'amène à une réflexion critique sur ce que je fais, sur ce qui se fait. Une formation qui suscite en moi créativité, imagination, et, pourquoi pas engagement¹³ ». Il plaide aussi pour une pédagogie qui « insiste sur la créativité, l'expression de la personne, les notions de plaisir et de liberté. Geneviève Poujol de son côté caractérise le mouvement des universités populaires comme répondant à une « demande d'éducation sans contrainte, sans diplôme, rien que pour le plaisir¹⁴... » Denis Rambaud, l'un des promoteurs en France du renouveau des universités populaires, longtemps directeur de l'université populaire du Rhin (Mulhouse) et président de l'AUPF, publie de son côté, en 1999, un livre de façon tout à fait explicite : *Apprendre avec plaisir. Défendre des relations sociales. L'éducation des adultes en défi¹⁵*.

Cette dimension de l'université populaire pour le plaisir n'est pas sans ambiguïté. Comme le souligne Louis Caul-Futy, alors directeur de l'université populaire Nord Franche-Comté, si les universités populaires sont un lieu par excellence pour celui qui « exprime, qui revendique, qui recherche une

¹⁰ Humboldt W von, 2000, « Theory of bildung », in Westbury I., Hopman S., Riquarts K. (dir.), *Teaching as a Reflective Practice. The German Didaktik Tradition*, Lawrence Erlbaum Associates, Mahwah (États-Unis), cité d'après Wikipedia anglais, « Bildung ».

¹¹ Hoffet, 1983, *op. cit.*, p. 15.

¹² *Ibid.*

¹³ *Ibid.*

¹⁴ Poujol, *op. cit.*, p. 54

¹⁵ Rambaud R., Jeannerat M., 2000, *Apprendre avec plaisir. Refonder des relations sociales, L'éducation des adultes en défi*, Éditions Chroniques sociales, Lyon.

plus-value personnelle, elle exclue de fait l'autre public, qui n'est pas demandeur *a priori*, parce que précisément il est en déficit¹⁶ ». Pour Louis Caul-Futy, si elles privilégient le plaisir, les universités populaires fonctionnent surtout comme lieu de consommation culturelle, d'acquisition de signes culturels. Elles relèvent alors d'une logique de distinction au sens bourdieusien.

En tout état de cause, les universités populaires s'inscrivent dans un processus plus général d'individuation des parcours de formation qui participent de l'aboutissement du processus d'individuation dans nos sociétés. Elles sont l'expression, comme le soulignent Denis Rambaud et Marc Jeannerat d'« un nouveau rapport à l'individu¹⁷ » reposant sur des valeurs de liberté et d'épanouissement individuel¹⁸ ». Il s'agit, comme ils l'écrivent, pour ceux qui s'y engagent, de « reprendre par la formation, la propriété et la maîtrise de son propre destin¹⁹ ». Ce qui est en jeu c'est la valorisation de chacun fondée sur la possibilité à travers l'université populaire de « devenir des sujets actifs de leur vie personnelle et sociale²⁰ »

L'université populaire comme acteur citoyen

Cette idée est très présente en France comme dans les autres pays. Elle participe de l'héritage des Lumières – qui lie étroitement accès de la culture et exercice de la démocratie – et renvoie au moment historique du développement des premières universités populaires dans le dernier tiers du XIX^e siècle. En France certaines universités populaires se réfèrent d'ailleurs de façon explicite à cette dimension citoyenne dans leur intitulé même comme l'université populaire de la citoyenneté active de la ville de Paris, l'université populaire et citoyenne de Roubaix ou encore l'université critique et citoyenne de Nîmes.

La citoyenneté est pour les membres de l'AUPF l'un des trois objectifs majeurs, avec le partage des savoirs et la « refondation du lien social ». « L'acquisition de connaissances », écrit celui qui est alors son président, Michel Marc, « doit permettre de mieux comprendre le monde dans lequel ils vivent et donc d'y mieux agir en connaissance de cause ». L'éducation à la citoyenneté doit permettre de « faire face au déficit démocratique observé²¹ ». À l'AUPF la question des territoires participe de cette dimension citoyenne. L'une des fonctions de l'université populaire est d'interpeller les élus locaux comme l'État. Elle est considérée comme l'un des acteurs de la démocratie territoriale²².

¹⁶ Futy L. P., « Intervention post-colloque : un mouvement non identifié », *Cahiers de l'animation*, n° 42, 1983, (91-95), p. 91.

¹⁷ Rambaud, Jeannerat, *op. cit.*, p. 26. Marc Jeannerat né en 1937 à Lausanne, théologien et pasteur, secrétaire général de l'université populaire jurassienne de 1992 à 2001 (*Dictionnaire du Jura* : <https://diju.ch>)

¹⁸ *Ibid.*, p. 21.

¹⁹ *Ibid.*, p. 15.

²⁰ *Ibid.*, p. 16.

²¹ Marc, 2007, *op. cit.*

²² Marc M., « Université populaire et territoires en mutation : quels enjeux pour l'éducation populaire », *Actes du colloque AUPF*, 2011, p. 47.

En Allemagne les *Volkshochschulen* consacrent au niveau national 7,8 % de leur offre de cours à des formations portant sur des questions politiques, de société et de santé. Ces formations sont présentées comme relevant de la « participation politique et de l'engagement et comme concourant à la formation politique des citoyens leur permettant de prendre part au débat public, de développer ce que l'on peut considérer comme participant du développement des compétences politiques citoyennes, les capacités à échanger et discuter²³ ? Pour reprendre une formule souvent utilisée : « *Demokratie muss gelernt werden!* »; la démocratie doit être étudiée. Comme le précise la fédération du Bade-Wurtemberg, elle n'est ni innée, ni une loi de la nature²⁴.

En Suède, les *Folkshögskola* ont pour objectif général le développement de la citoyenneté. Éducation et citoyenneté sont conçues comme inséparables et les méthodes pédagogiques mises en œuvre sont profondément enracinées dans les pratiques très démocratiques des cercles d'études qui marquent profondément la culture politique suédoise. Plus que sur la citoyenneté, l'accent est mis sur l'apprentissage de la démocratie, comme en Allemagne.

En Italie, la référence citoyenne est moins marquée. On insiste plutôt sur les compétences culturelles et éducatives, d'une part, et sur les compétences sociales d'autre part, en termes le plus souvent de promotion sociale, voire de prévention. L'article 2 des statuts de l'UNITRE stipule comme finalité « éduquer, former, informer, faire de la prévention dans une optique d'éducation permanente [...] d'ouverture au social et aux territoires²⁵ », sans faire de référence explicite à la citoyenneté. Les statuts de la CNUPI n'y font pas plus référence.

L'université populaire comme outil d'émancipation et de transformation sociale

La préoccupation est identique pour les universités alternatives dont le prototype est lancé en 2002 à Caen dans la conjoncture politiquement critique de l'accès de l'extrême droite au deuxième tour de l'élection présidentielle. Pour l'université populaire de Roubaix, l'un des piliers des universités alternatives, il s'agit « de comprendre le monde pour agir sur lui²⁶ ». Elle vise « à ouvrir un espace démocratique autour de réflexions sur les enjeux de notre société, tout en voulant redynamiser l'idée que l'avenir est ouvert par l'émancipation et la transformation sociale²⁷ ».

²³ DVV, 2011, *Volkshochschule. Biluf im öffentlicher Verantwortung*, Die VHS Volkshochschule, Bonn (https://www.dvv-vhs.de/fileadmin/user_upload/3_Der_Verband/DVV_Kurzfassung_2011.pdf).

²⁴ VHS, 2017, *Volkshochschule Verband Baden-Württemberg, VHS Informationen Fortbildungen*, Villingen-Schwenningen, Neckar Verlag GmbH, p. 13.

²⁵ « Statuto nazionale », 22 mars 2006 : www.unitre.net/unitre/Chi_Siamo_files/Statuto.pdf

²⁶ Cité par Michel Tozzi, 6° Printemps des universités populaires Aix en Provence, 2011 (www.tvreze.fr/univpop/Gieme-printemps-des-Universites-Populaires-UP_a23.html.)

²⁷ <http://uccn30.blogspot.fr/>

Les universités alternatives mettent l'accent sur l'université populaire comme acteur d'émancipation individuelle : « comprendre le monde et agir ». Mais, pour certaines, cette émancipation individuelle est inséparable de l'action collective et des problématiques de transformation sociale. L'université populaire de Caen, avec Michel Onfray, met surtout en avant la question de l'émancipation individuelle tandis que celle de Lyon insiste beaucoup plus, avec Philippe Corcuff, sur les dimensions collectives et sociales.

Pour ceux qui conçoivent l'université populaire comme participant à l'élaboration d'une alternative sociale, encore faut-il s'entendre sur ce que l'on entend par alternative. La question est vivement discutée à l'occasion du 6^e printemps réuni à Aix-en-Provence, comme le relate Michel Tozzi. « Qu'entendre par "alternative" à la société actuelle ? Faut-il mettre l'alternative au singulier (la voie collective à suivre, ou la transformation individuelle) ou au pluriel (plusieurs alternatives collectives sont pensables, avec différentes logiques ?). Comment « sectoriser » l'alternative : alternative à la santé, l'éducation, le nucléaire, la psychiatrie actuelle etc. ? Faut-il la penser au niveau local [...] ou au niveau sociétal, voire global ? Alternative contre quoi et qui ? Pourquoi et pour qui²⁸ ? Etc. »

Le débat se prolonge à l'occasion du Printemps suivant, à Ris-Orangis, à partir de la question de savoir si « pour les UP qui se veulent "alternatives", il s'agit d'être un outil et un exemple vivant de transformation sociale, à un échelon local articulé avec le global, et des moyens nécessaires à cet effet²⁹ », bref de fonctionner, pour reprendre la formule de Michel Foucault, comme hétérotopie. Du débat, ressortent pour Michel Tozzi un certain nombre de mots qui lui semblent essentiels : « le courage d'oser penser et faire ; la résistance par la création, l'institution d'espaces du possible ouvrant un instituant pour l'imaginaire social ; une convivialité créatrice de fraternité ; une transformation sociale réellement humaine ; l'importance des processus, avec leur temporalité propre ; le sens et le goût de la complexité³⁰ ».

En Allemagne et Suède les problématiques d'émancipation sociale collective sont moins présentes. Dans ces deux pays, l'université populaire est constitutive de l'exercice de la citoyenneté. En Italie, si la problématique sociale est très présente, c'est surtout en termes de promotion sociale plus que de transformation sociale.

Populaires en quoi ?

Qu'elles soient universités ou hautes écoles, presque toutes ces universités s'entendent comme populaire, y compris celles qui n'affichent pas cette dimension dans leur titulature comme les universités du temps libre ou les universités du troisième âge.

²⁸ Tozzi, 6^e Printemps des universités populaires, Aix en Provence, 2011.

²⁹ Débat au sein des universités populaires alternatives au cours du 7^e Printemps des universités populaires, Ris-Orangis 22-24 juin 2012, résumé dans Tozzi, M., « Compte rendu » (<http://www.educ-revues.fr/DIOTIME/AffichageDocument.aspx?iddoc=44800>).

³⁰ *Ibid.*

Qu'entend-on par populaire ?

Les différentes définitions du « populaire » dans l'usage de ce mot par les universités qui le portent dans leur nom se déclinent en France autour d'une double variation. « Populaire » peut désigner l'ensemble de la population, source de la légitimité politique dans un régime démocratique³¹ : c'est d'une certaine manière la définition que donne Michel Onfray lorsqu'il explique qu'il entend par « peuple » « le plus grand nombre, l'énergie de la nation³² ». Mais « populaire » sert aussi souvent à nommer les classes subordonnées dans la société, voire les exclus. Le populaire fonctionne comme référence au peuple source de légitimité dans une démocratie, mais aussi comme référence rhétorique au plus grand nombre ou à ceux qui sont exclus de l'accès au savoir comme socialement, et par là de la cité.

Ces variations sémantiques autour du mot « populaire » ne sont pas propres au français et à la France ; nous les retrouvons aussi bien en allemand qu'en italien. En allemand le mot « *Volk* » selon le dictionnaire *Harrap's* (allemand/français) renvoie aussi bien à la nation qu'au commun ou à la masse, aux gens. En italien, le « *popolo* » désigne historiquement, depuis la révolution communale du milieu du XIII^e siècle, tous ceux qui dans la ville n'appartiennent pas à la noblesse. En son sein, on distinguait *popolo grasso* et *popolo minuto* (les « gras » et les « petits »).

Partout, « populaire » désigne d'abord les détenteurs de la souveraineté politique. Le populaire renvoie à la nation avec, historiquement, des variations entre une approche démocratique – le peuple comme source de la légitimité politique dans une logique démocratique –, et une approche essentialiste, raciste comme dans les régimes fascistes italiens ou allemands, ou encore la France de Vichy.

La « convocation » du peuple est rhétorique mais aussi pratique. Les universités populaires sont non seulement attachées à cette référence mais la mettent en œuvre à travers leurs programmes en s'ouvrant au plus grand nombre, ce que permet l'absence de toute demande de prérequis en matière de diplôme pour y accéder ou la mise en place de programmes spécifiques pour les exclus. Cela est vrai en France aussi bien dans le réseau historique de l'AUPF que dans celui des universités alternatives. Pour Michel Marc, longtemps président de l'AUPF, l'une des missions des universités populaires est la « refondation du lien social dans une société où l'individualisme semble l'emporter³³ ». Pour l'AUPF, et ceci dès le début, ceux qui sont les plus éloignés culturellement et socialement de l'université font l'objet d'approches spécifiques. C'est ainsi, par exemple, que dès le début des années 1980, celle de Belfort, met en œuvre des actions spécifiques pour les jeunes exclus³⁴.

³¹ Tozzi, 2009, *op. cit.*

³² Cité dans *Sciences humaines*, n°171, p. 23.

³³ Marc M., « De l'origine des UP à l'AUPF », Rencontres AUPF/UP scandinaves, 2007 (https://universitespopulaires.files.wordpress.com/2013/01/2007_septembre_de-lorigine-des-up-en-france-a-laupf_mmarc1.pdf).

³⁴ « Synthèse des résultats de l'enquête », AUPF, 2013.

Aujourd'hui, nombre d'universités populaires continuent à mener des actions pour les jeunes en difficulté, s'efforcent de développer, avec plus ou moins de succès, des antennes en zones urbaines sensibles, se développent en milieu rural y compris en rural isolé. Selon une enquête menée par l'AUPF en 2013 : « Un tiers des associations proposent des activités orientées vers les publics en difficultés. Vient en tout premier lieu le français pour les étrangers précaires (15 %). Le reste des initiatives sont relativement isolées (gens du voyage, théâtre pour handicapés, cinémas pour les enfants des restos du cœur³⁵ ». En effet écrit encore Michel Marc « refonder les relations sociales, c'est aussi réinsérer dans la société des personnes qui risquent d'être ou qui sont déjà marginalisées³⁶ ». Pour les universités alternatives, le populaire est d'une certaine manière leur raison d'être, mais elles ne font pas nécessairement une place plus grande aux classes populaires et leur public, à de rares exceptions près, est surtout composé de représentants de classes moyennes. Les universités populaires d'ATD Quart-Monde représentent un cas d'exception : elles mobilisent un peuple composé uniquement d'exclus socialement ou des plus démunis.

De la même manière, en Allemagne, en Suède comme en Italie, les universités populaires organisent des actions en direction des plus démunis. En Allemagne une partie des programmes ciblent des populations les plus éloignées de la culture et marginalisées socialement, et prennent en compte de façon remarquable les réfugiés, ce qui témoigne du profond enracinement de cette dimension populaire comme ouverture au plus grand nombre. Plus de trois millions d'heures de cours y sont délivrées afin de favoriser l'intégration linguistique et sociale des migrants et leur permettre de devenir des citoyens allemands en les préparant aux tests qui leur permettront d'obtenir la nationalité allemande³⁷. En Suède, les universités populaires visent également des publics dits « spécifiques » comme les personnes ayant un faible niveau de qualification, en situation de handicap ou encore les migrants³⁸. En Italie, qu'il s'agisse des universités regroupées au sein de la CNUPI ou de l'UNITRE, toutes sont très attachées à la problématique de la promotion sociale profondément ancrée dans la longue histoire de l'éducation des adultes. Une problématique développée au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, notamment avec les *Corsi de Educazione per adulti* « dans les quartiers neufs, dans les zones de réforme agraire, dans les bourgades, dans toutes les zones où l'on cherchait remède à la marginalité de la population » et dans les régions où l'émigration restait importante³⁹ ».

Ce « populaire », pris au sens du plus grand nombre ou circonscrit aux classes subordonnées, renvoie à des profils sociologiques relativement typés. Les universités populaires mobilisent surtout des membres des classes moyennes, avec tout le flou que peut avoir cette catégorie, à des femmes et à

³⁵ *Ibid.*

³⁶ Marc, 2007, *op. cit.*

³⁷ VHS Die Volkshochschule. Bildung in öffentliche Verantwortung

³⁸ *Ibid.*

³⁹ Trichaud L., 1971, *Éducation et développement en Italie*, Éditions Jeune Europe ETINCO, Paris, p. 236.

des personnes âgées. Comme l'écrivait, dès 1983, Geneviève Poujol : « Le public des universités populaires est loin d'être populaire⁴⁰. »

Du public des universités populaires

Du public des universités populaires, nous ne savons aujourd'hui que peu de choses, faute de données statistiques. C'est vrai pour la France et l'Italie mais aussi pour l'Allemagne, dont l'important appareil statistique néglige cependant le profil social des participants aux UP.

Pour la France, au-delà du constat effectué par Geneviève Poujol, il y a plus de trente ans, il est difficile de définir un profil social type. Sous toutes réserves, on peut émettre quelques hypothèses à partir d'indications données par les acteurs eux-mêmes et de quelques données très fragmentaires : on peut avancer l'hypothèse que le public des universités est surtout composé d'individus des classes moyennes qui n'ont pas toujours eu l'occasion de poursuivre des études académiques. C'est déjà ce qui ressortait de l'enquête menée à Mulhouse sur laquelle s'est appuyé Geneviève Poujol pour écrire qu'ils avaient « en moyenne un faible cursus scolaire⁴¹ ». Ils étaient cependant 60 % à avoir le bac, ce qui à l'époque était au-dessus du niveau moyen de diplômés des Français. On peut imaginer que ce pourcentage aujourd'hui, compte tenu du pourcentage plus important de français accédant au bac et de l'élévation globale du niveau d'études, s'est encore élevé. La volonté de s'ouvrir à des savoirs et à des connaissances auxquels ils n'ont pas pu avoir accès dans le cadre de leur scolarité apparaît cependant comme un facteur puissant de mobilisation, comme le montrent, nous le verrons, les motivations d'un public comme celui des femmes.

En ce qui concerne l'âge, nous n'avons pas de chiffres sauf pour l'Allemagne. Dans ce pays, la part des plus âgés est relativement faible et qui apparaît d'autant plus faible que l'Allemagne a une population vieillissante. Les plus de 65 ans ne représentent que 15,4 % des participants, et ce taux passe à 41,5 % si l'on prend en compte les plus de 50 ans. Nombre de Volkshochschule comprennent des départements s'adressant plus particulièrement à cette tranche d'âge. Les plus de 50 ans privilégient les cours ou les activités portant sur la santé, la culture et dans une moindre mesure l'environnement, la société et la politique⁴².

En France et en Italie, le poids des seniors est important si l'on considère le mouvement de façon globale en prenant en compte les universités du troisième âge qui ont dans ces deux pays leur propre réseau, l'UFUTA en France et l'UNITRE en Italie, qui comptent toutes les deux un nombre d'associations membres comparable à celles regroupées par les universités populaires.

⁴⁰ Poujol G., 1983, « Les universités populaires, quelle éducation », *Cahiers de l'animation*, n° 42, p. 97.

⁴¹ *Ibid.*

⁴² Huntzman H., Reichart E., 2014, vol 52 Chiffres pour l'année 2013 *Volkshochschule statistic: 54. Folge, Arbeitsjahr 2015*, Deutsches Institut für Erwachsenenbildung, p. 39 e. (www.die-bonn.de/doks/2014-volkshochschule-statistik-01.pdf), vol 52. Chiffres pour l'année 2013.

Les jeunes de leur côté occupent une place relativement faible, même si partout ils font l'objet de programmes spécifiques. En France l'AUPF, dans le cadre d'une enquête auprès de ses adhérents, indiquait que 27 % de ses membres mettent en œuvre des programmes spécifiques en direction des jeunes : soutien scolaire, activités de théâtre ou de dessin⁴³. En Allemagne, les moins de 18 ans ne représentent que 6,3 % des participants et les moins de 25 ans 12,9 % en 2013⁴⁴. Ils font comme en France l'objet de programmes spécifiques. Aussi bien en France, qu'en Allemagne ou en Italie on considère qu'ils relèvent à ces âges de l'éducation formelle, de l'école ou de l'université, de programmes spécifiques développés par l'État ou les régions ou de mouvements et d'équipements qui leur sont propres.

Un public très féminin

Dans tous les pays considérés, les quelques éléments statistiques dont nous disposons mettent en évidence la prépondérance des femmes dans les universités populaires. Comme le souligne les responsables de l'AUPF, « deux tiers des participants sont des participantes⁴⁵ ». En Allemagne le pourcentage de femmes est encore plus élevé, trois quarts, (75,2 % sont des femmes. Pourtant très peu de travaux ont été consacrés à cette dimension que la statistique révèle comme fondamentale⁴⁶. Quelques hypothèses peuvent être avancées à partir de l'enquête menée par l'université populaire de Mulhouse en 1983, comme le fait la sociologue Michèle Descolonge-Morville. Il y aurait, selon elle, « adhésion féminine à l'idée selon laquelle la formation est source et moyen d'émancipation, qui coexiste avec la recherche d'un lieu marginal, face aux structures instituées pour acquérir d'autres savoirs professionnels⁴⁷ », mais aussi lieu de sociabilité féminine, « lieu de femmes⁴⁸ ».

Cette enquête fait aussi ressortir le rôle de l'université populaire comme lieu propice pour les femmes où pour élaborer une logique de reprise d'activité. Cette dimension est au centre des préoccupations : « d'une part, de nombreuses participantes travaillent déjà à mi-temps, d'autre part selon une estimation, 10 à 20 % des participantes commencent à exercer une activité professionnelle après avoir suivi les cycles de l'UP. Enfin, des femmes au chômage, inscrites à l'ANPE, qui ont déjà une formation, viennent compléter leur formation à l'UP Femmes⁴⁹ ». Mais Michèle Descolonge-Morville souligne aussi l'importance de toute une série de préoccupations qui vont bien au-delà de la question de l'insertion ou de la réinsertion professionnelle et de la « réactualisation de leurs connaissances de base ». Elles manifestent, écrit-elle, à travers leurs réponses aux questions, leur désir de « sortir de chez soi », « de rencontrer d'autres femmes »,

⁴³ Enquête AUPF, 2013, Synthèse de résultats du questionnaire.

⁴⁴ Huntzman H., Reichart E., 2014, *op. cit.* p. 39. Répartition par champ de formation pour les moins de 25 ans : formation professionnelle 14,8 % ; santé 8 % ; langue 12,4 % ; politique et environnement 20,7 % ; culture 14,7 % ; formation de base 14,7 % (p. 36 et 37).

⁴⁵ Rambaud D., Marc M., 2006, cités dans *Sciences humaines*, n° 171, p. 22.

⁴⁶ Voir cependant Descolonge-Morville M., 1983, « Un renouveau dû aux femmes ? », *Cahiers de l'animation*, n° 42, p. 33-36.

⁴⁷ « Carrefour des débats : des publics, des femmes, l'offre d'apprendre », *Cahiers de l'animation* n° 42, 1983, p. 38.

⁴⁸ Descolonge-Morville, 1983, *op. cit.*, p. 35.

⁴⁹ *Ibid.* p. 34-35.

« d'apprendre une autre langue », « de dialoguer dans la famille », le « besoin ressenti de développement personnel⁵⁰ ». Les UP sont « un lieu de femmes » à la fois parce qu'elles leur ouvrent un espace d'accès au savoir dans une perspective professionnelle et à des savoirs de base auxquels elles n'ont pas eu accès dans le cadre de leur formation initiale, mais aussi parce qu'elles prennent en compte, même si ce n'est pas le cas dans l'expérience mulhousienne, des « savoirs de femmes », c'est-à-dire considérés en général comme féminins – « couture, art floral, décoration » – et, de façon générale, des savoir-être autour de la santé et du corps (gymnastique, aérobic, yoga, taï chi)⁵¹.

Le public est féminin certes mais engagé dans la conception et la mise en œuvre de leur formation comme le suggère Michèle Descolonges-Morville en se demandant « si le renouveau des UP, ces dernières années (au tournant des années 1970-1980) n'est pas dû aux femmes ». Soulignons cependant, comme le fait Michèle Descolonges-Morville, que le mouvement des femmes vers les universités populaires est essentiellement le fait de femmes qui peuvent « prendre du temps sur [leur] vie familiale et hors travail, [...] des privilèges qui n'appartiennent pas à toutes les femmes » et de la nécessité pour les universités populaires, si elles veulent « s'adresser à des femmes encore plus éloignées des circuits de la formation, de mettre en place non seulement des » savoirs » particuliers, mais aussi des moyens matériels facilitants⁵² ».

Savoirs et pédagogie

Si, pour tous ceux qui se reconnaissent comme université populaire, la question du savoir occupe une place centrale, les conceptions de ce qui relève du savoir sont très différentes, comme en témoigne la diversité des offres.

Une conception très large des savoirs

En France, au sein du réseau de l'AUPF, un échantillon très large des savoirs est offert ouvert aux savoirs comprenant aussi bien les connaissances académiques que des savoirs pratiques et expérientiels. Les savoirs académiques ont toutes leurs places dans les universités populaires avec cependant des perspectives différentes pour les universités traditionnelles et pour les universités alternatives. Pour les premières, les UP ont vocation à dispenser tout savoir disponible, parce que leur fonction même est de rendre accessibles au plus grand nombre les savoirs dans une logique de savoirs partagés. Au contraire, les universités populaires alternatives considèrent que l'on doit « prioritairement s'intéresser à certains savoirs jugés plus susceptibles de favoriser un projet global de transformation sociale⁵³ », et privilégient la

⁵⁰ *Ibid.*, p. 34.

⁵¹ *Ibid.*, p. 37.

⁵² *Ibid.*

⁵³ Tozzi M., « Compte rendu », 4^e *Printemps des universités populaires*, Villerbanne, 23, 24 et 25 juin 2006.

philosophie et les sciences humaines dans une perspective critique, conformément à leur conception de l'accès au savoir comme outil privilégié de l'émancipation, hérité des Lumières. En Italie, en Allemagne, dans la même logique que l'AUPF, les programmes couvrent un large spectre de savoirs, présentant tous les savoirs sur un pied d'égalité, sans hiérarchie. Parmi les savoirs académiques se trouvent privilégiés en France comme en Allemagne et en Italie tout ce qui tourne autour de l'histoire, de l'histoire de l'art, de la littérature et de la philosophie. Ces différentes disciplines représentent en Allemagne 15,9 % des activités.

En Italie, comme en France au sein du réseau de l'AUPF, le poids de ce champ semble encore plus important. Les UP s'inscrivent fortement dans un héritage humaniste. À l'UPTER de Rome, la philosophie est regroupée avec les arts et l'histoire, et, sur les 204 cours proposés sous cet intitulé, la philosophie n'en représente que 10 % (20 sur 204). Les sciences humaines ont bien leur propre rubrique regroupée avec la psychologie, sous l'intitulé général de « Santé et style de vie », mais sur 41 propositions de cours, il n'y a que trois cours de sociologie, un seul en réalité, et cinq cours d'anthropologie.

En Allemagne, la philosophie occupe une place plus importante mais fait cependant très peu de place à cette discipline comme savoir critique. À la *Volkshochschule* de Munich sont proposés un très grand nombre de cours de philosophie : autour de 142. La sociologie est presque absente : un cours sur Butler, un sur Beck et un sur Max Weber⁵⁴. En Allemagne cependant, la culture philosophique reste une discipline reine à mettre en rapport avec la place relativement faible accordée à l'histoire culturelle et artistique, qui occupe par contre en France comme en Italie une place toujours très importante⁵⁵. Par exemple à l'UPTER de Rome, l'ensemble des disciplines renvoyant à l'histoire et à l'histoire de l'art représentent 173 cours contre seulement vingt pour la philosophie⁵⁶. À Strasbourg, à l'université populaire européenne – qui a été pourtant longtemps présidée par un philosophe ! – sont proposés vingt-et-un cours autour de l'histoire sous toutes ses formes contre quatre seulement en philosophie⁵⁷.

Curieusement, dans toutes ces universités, les sciences, mathématiques, physiques, chimie, sciences de la nature occupent une place tout à fait marginale, surtout en France. En Allemagne, comme en Italie, elles occupent une place un peu plus importante, mais renvoient à des thématiques parfois surprenantes.

À Turin, le « collège scientifique » de l'université du troisième âge propose des formations qui portent aussi bien sur l'agriculture et l'alimentation, les vins dans le monde que sur l'homme dans le cosmos, des cours de botanique et de physique ainsi que de l'informatique. À l'UPTER, à Rome, les formations dédiées à la science sont regroupées dans un chapitre général « Informatique et sciences » qui présente 39 cours d'informatique contre cinq en sciences, dont notamment un cours d'astrologie⁵⁸ !

⁵⁴ www.mvhs.de/programm/mensch-politik-gesellschaft/philosophie-205/

⁵⁵ www.mvhs.de/programm/kultur-kunst-kreativitaet/kunst-kulturgeschichte-354/

⁵⁶ www.yelp.it/biz/universita%3%A0-popolare-di-roma-roma

⁵⁷ Université populaire européenne, *Livret-guide 2017-2018*, Strasbourg, 2017.

⁵⁸ *Ibid.*

La *Volkshochschule* de Hambourg ne propose pas d'entrée « sciences » dans son programme mais une rubrique « nature » qui présente des cours relatifs aux sciences de la nature (10), à l'environnement proche (47), aux balcons et jardins (4), à la faune et à la flore de la ville (33), aux activités de plein air (23) comprenant tchi cong, marche nordique, patinage, etc.⁵⁹ À Berlin, les sciences n'ont pas de rubrique propre mais apparaissent, dans la liste des cours, les mathématiques, la chimie, la biologie notamment⁶⁰. À Munich, l'offre en matière de sciences apparaît sous l'entrée « Mathématiques, nature et sciences ». Elle comprend au total six rubriques qui font une large place à ce que l'on peut considérer comme participant de la culture scientifique : 40 cours sont proposés en mathématiques, 51 pour comprendre la science, 51 pour les faits naturels, 105 pour l'exploration de la nature, 30 pour l'écologie au quotidien, et l'université populaire possède, au cœur de la ville, dans le très prisé *Englischer Garten* d'un centre de formation dédié à l'écologie⁶¹.

En France, les sciences apparaissent dans les programmes la plupart du temps dans des déclinaisons tout à fait curieuses. À Strasbourg, on enseigne la phyto-aromathérapie, la naturo-thérapie, la médecine chinoise sous toutes ses formes (6 cours) mais aussi la botanique (2), l'astronomie (2) ou la mycologie (3)⁶². À Valence « sciences et santé » sont aussi mêlées mais portent presque uniquement sur les questions de santé⁶³. À Romans, sont proposées une dizaine d'activités sous la forme surtout de conférences, mais aussi trois sorties qui portent surtout sur l'environnement naturel⁶⁴. À Vichy, la science apparaît dans le cadre d'un cercle de sciences et techniques qui organise huit conférences tout au long de l'année portant essentiellement sur des questions de santé⁶⁵.

Les savoirs en jeu dans les universités populaires ne se réduisent pas aux savoirs académiques. Ils excèdent largement ce champ et laissent une place importante à des savoirs qui, souvent, ne sont pas pris en compte par l'université. Certaines dispensent aussi des savoirs professionnels. Ceux-ci sont surtout le fait des universités thématiques en France et en Italie, comme nous l'avons déjà souligné. Plus que des savoirs professionnels sont enseignés des savoir être et des savoir faire.

Ces savoirs recouvrent en Allemagne le très large champ de la santé et de la qualité de la vie (*Gesundheit und Lebensqualität*) qui est la première des activités des universités populaires allemandes (31 %). En France, ils figurent en général dans les catalogues des cours sous la rubrique « bien-être et santé », « développement personnel » ou « vie quotidienne ». En Italie, nous retrouvons les mêmes rubriques mais de façon beaucoup plus marginale, notamment au sein du réseau de la CNUPI qui privilégie les savoirs académiques et les formations professionnelles. En règle générale, les

⁵⁹ www.vhs-hamburg.de/natur/outdoor-363

⁶⁰ www.berlin.de/vhs/volkshochschulen/mitte/kurse/

⁶¹ www.mvhs.de/programm/mathematik-natur-wissenschaft/

⁶² www.u-populaire-europeenne.com : Livret guide de l'université populaire européenne.

⁶³ Université populaire de l'agglomération valentinoise, *Le savoir partagé*, 2016-2017.

⁶⁴ Université populaire de Romans, *Programme* n° 37, 2016-2017.

⁶⁵ Université indépendante de Vichy, *Programme* 2016-2017.

universitaires jouent un rôle prépondérant dans les universités italiennes et en assurent la présidence. Au sein de l'UNITRE, universités du troisième âge, et de l'UPTER, université populaire de Rome, indépendante des deux réseaux et la plus importante d'Italie, les savoirs académiques et, en particulier, ceux renvoyant au champ de la santé et du bien-être, sont cependant présents. Ainsi l'UPTER (Rome)⁶⁶ propose des cours qui renvoient à ce champ sous la rubrique « santé et style de vie » (*Salute i lifestyle*), où nous retrouvons aussi bien des activités de danse (chorégraphie [11], flamenco [1], différents façon de danser [6]), de sport (14), de temps libre (12), que des activités de bien-être (45) qui regroupent relaxation, le yoga, la « biodanse », l'herboristerie, l'ésotérisme et la musicothérapie ou encore la psychologie et les sciences humaines (72) avec surtout de la psychologie (41), de la programmation neuro-linguistique (PNL, 9), de la bioénergie (3) comme de la criminologie (5), de l'anthropologie(5) et de la sociologie (2). La rubrique « Food and drinks » y est également très bien représentée avec la proposition de 42 cours qui déclinent la cuisine sous toutes ses formes.

Une place prépondérante, est consacrée à l'enseignement des langues. En Allemagne, celui-ci représente le tiers de l'offre de cours. Au niveau national, le DVV peut se présenter comme la plus grande école de langue du pays avec une offre de 50 langues différentes et 1,8 million de participants. Parmi les langues étrangères, l'anglais arrive en tête avec 31,8 % suivi de l'espagnol (12,2 %) puis, à peu près au même niveau, le hollandais (9,5 %) et le français (9,4 %)⁶⁷.

La place des langues vivantes dans l'enseignement des universités populaires est tout aussi importante dans les autres pays pour lesquels nous n'avons malheureusement pas de chiffres. En France reviennent systématiquement l'anglais, l'allemand, l'espagnol et l'italien. Le nombre de langues rares est proportionnel à la taille de l'université et de la ville. Presque toutes cependant font figurer l'arabe et deux ou trois langues plus rares en France : japonais, chinois, russe. La configuration de l'enseignement des langues enseignées en Italie est similaire et occupe une place également importante.

Ces cours de langues sont souvent délivrés par des locuteurs nés dans la langue enseignée et mobilisent au mieux les ressources linguistiques existant au niveau local. Ils se consacrent aussi à l'enseignement de la langue du pays comme langue étrangère et se tournent vers le public constitué par les migrants et les réfugiés. En Allemagne par exemple l'enseignement de l'allemand comme langue étrangère représente presque le quart de l'enseignement de langues (23,8 %)⁶⁸. Les cours font une place privilégiée à la langue parlée et à la conversation, et privilégient les méthodes actives.

Cette offre considérable répond aux attentes de populations ouvertes sur le monde, aussi bien à travers les migrations qu'à travers le développement de voyages de loisirs ou à caractère professionnel. La demande sociale de compétences multilingues est de plus en plus importante dans

⁶⁶ www.yelp.it/biz/universit%C3%A0-popolare-di-roma-roma

⁶⁷ DVV, *Volkshochschule-Bildung im öffentlichen Verantwortung*, Die VHS Volkshochschulen 2011, (d'après les statistiques de 2009).

⁶⁸ DVV, (2011).

une société mobile et mondialisée. Les universités populaires répondent à cette demande à travers une offre d'apprentissage linguistique importante et variée.

Comment transmettre ? Quelle pédagogie pour les universités populaires ?

La question des savoirs et de leur transmission interpelle les pratiques pédagogiques. C'est un débat ancien qui, en France, est posé au moment où le premier mouvement des universités populaire revient sur son expérience dans sa phase de déclin au début dans les années 1910, quand Péguy, l'un de ses promoteurs, dans ses *Cahiers de la quinzaine* interroge ses camarades universitaires sur le bien-fondé de la place privilégiée accordée à une pédagogie sorbonnarde descendante, où le maître délivre ses savoirs à des auditeurs à propos desquels on ne se pose pas la question de leur propre culture. Cette question, qui court tout au long de l'histoire du mouvement des universités populaires en France, se pose moins dans les autres pays. Très tôt se sont imposées l'idée et la nécessité d'adapter la pédagogie au public particulier des universités populaires. C'est vrai des pays scandinaves, qui s'inspirent de la pédagogie de Grundtvig et accordent une place centrale au cercle d'études, mais aussi de l'Allemagne où l'enseignement universitaire fait très tôt place à des formes de pédagogie active à travers le développement de séminaires qui placent sur un même pied enseignants et étudiants autour d'un même objet de recherche. C'est aussi vrai de l'Italie plus préoccupée que la France de la mise en œuvre de pédagogies actives.

La forme privilégiée en France reste la conférence ou le cours magistral. Cependant, en tout état de cause, il est difficile de faire fonctionner un système de transmission de savoirs s'adressant à des adultes aux profils très hétérogènes, mobilisés sur la base d'un choix volontaire et qui ne disposent pas d'une culture préalable sans adapter sa pédagogie⁶⁹. Les universités populaires sont amenées à travers leur pratique à remettre en cause les normes pédagogiques dominantes dans la mesure où elles sont conçues comme lieu dans lequel tous ceux qui désirent partager leurs connaissances peuvent rencontrer toute autre personne souhaitant les acquérir, ce qui fait que chacun des auditeurs peut devenir un enseignant potentiel⁷⁰. Elle offre, comme le souligne René Barbier, et c'est une dimension fondamentale, « la possibilité à des personnes dont ce n'est pas le métier de pouvoir exercer la fonction de professeur ou de formateur en transmettant des connaissances qu'elles ont pu acquérir personnellement dans certains domaines. Chaque auditeur pouvant aussi devenir enseignant, il s'établit un principe d'échange des rôles tenus par les différents protagonistes à l'intérieur de l'association⁷¹. »

⁶⁹ Braun L., 1991, « Les enjeux didactiques », *Saisons d'Alsace*, p. 139-145.

⁷⁰ Barbier R., Séquence 10, « Les universités populaires [...] », *Site personnel de René Barbier* (www.barbier-rd.nom.fr/)

⁷¹ *Ibid.*

Au milieu des années 1980, à l'université populaire de Mulhouse, 40 % des enseignants ne venaient ni de l'éducation nationale ni d'un organisme de formation. En 1982, 20 % ne possédaient pas le bac, 22 % étaient bacheliers sans posséder de diplômes universitaires⁷². Cette configuration originale fait que « dans les universités populaires, la qualité de la relation engagée dans le processus d'éducation permanente basé sur le volontariat de part et d'autre de la salle de cours, le désir de savoir et de transmettre, sont des facteurs de la plus haute importance, et la qualité humaine de la pédagogie peut se révéler aussi essentielle que le contenu transmis⁷³ ».

Au sein des universités populaires alternatives, « même s'il s'agit de se déprendre de l'univers académique », pour reprendre la formule de Laurent Dartigues, cela ne va pas de soi⁷⁴.

Le mouvement initié et porté surtout par des universitaires reste profondément attaché à la « forme universitaire », comme en témoigne Walter Bonomo dans son introduction aux débats du 3^e Printemps des universités populaires. Tous restent très attachés, explique t-il, à l'idée que « [...] l'université reste encore un lieu où il est possible de prendre son temps, de la distance, de confronter des idées, de produire et agir à la diffusion de savoirs critiques⁷⁵ ». Pour se « déprendre de l'université », Michel Onfray comme Philippe Corcuff plaident pour une pédagogie interactive qui se limite à l'introduction après une heure de leçon magistrale d'une heure de discussion. Elle « offre la possibilité d'une critique de la parole du pédagogue ». Si l'on en croit Laurent Dartigues, ce n'est pas toujours facile à mettre en place. « La possibilité, note-t-il, ne se décrète pas et requiert une certaine tonalité de cours : ceux-ci aménagent-ils une place réelle aux questionnements formulés avec peine, aux questions dérangementes qui bousculent les propres évidences de l'intervenant⁷⁶ ? »

De son côté Michel Tozzi, de l'université populaire de Narbonne, met en place des lieux de « l'apprentissage philosophique », d'ateliers de philosophie » où l'on apprend à penser par soi-même, en dépassant les conditionnements familiaux, sociaux, publicitaires ou propagandistes⁷⁷ » et nombre d'universités populaires développent « une approche fondée sur la tradition de l'éducation nouvelle, les méthodes actives des mouvements pédagogiques et d'éducation populaire, les théories socio constructivistes des sciences de l'éducation⁷⁸ ».

Au-delà, pour Philippe Corcuff, une pédagogie libertaire doit permettre de mettre en tension critique de la domination et expérience de l'inégalité, qui serait portée par le public des universités populaires

⁷² *Ibid.*, cité par R. Barbier.

⁷³ *Ibid.*

⁷⁴ Dartigues L., 2012, *op. cit.*

⁷⁵ Bonomo W., « Introduction au 3^e printemps des universités populaires francophones », 13 juin 2008.

⁷⁶ Dartigues L., 2012, *op. cit.*

⁷⁷ Tozzi M., 2009, « Compte rendu du 4^e Printemps des UP », 26-28 juin, Bobigny (www.tvreze.fr/univpop/Compte-rendu-du-4ieme-Printemps-des-UP_a11.html).

⁷⁸ Tozzi M., 2011, « Compte rendu du 5^e Printemps des universités populaires, 24-26 juillet 2010 Bruxelles, (www.tvreze.fr/univpop/Compte-rendu-5ieme-printemps-des-Universites-Populaires-UP_a10.html)

et l'ouverture des universités populaires aux « savoirs ordinaires et populaires ». Cette double exigence se trouve cependant confrontée au fait, comme le reconnaît Philippe Corcuff, de la « part minimale du public populaire » et de la faible place réservée aux « savoirs ordinaires et populaires » dans les activités des universités populaires alternatives⁷⁹ ».

En Allemagne et en Italie où les universités populaires sont d'abord pensées comme participant de l'éducation tout au long de la vie, les débats autour de la pédagogie ne sont pas un véritable enjeu et leurs pratiques s'inscrivent sans problème dans les règles qui président à la formation des adultes, comme l'implication de l'apprenant dans son apprentissage, la prise en compte de l'expérience de l'apprenant, la mise en relation de l'apprentissage avec des contextes réels, la mise en pratique de solutions de problèmes. En Italie cependant, où le poids des universitaires est important, l'approche magistrale reste encore comme en France très prégnante.

En Suède, une large place est faite, à la méthode dite des cercles d'étude⁸⁰ de l'histoire de l'éducation populaire en Suède. Il y en a aujourd'hui autour de 350 000 en Suède. Le cercle d'étude du pays est constitué par un petit groupe, dix à quinze au maximum de personnes. Ils se réunissent volontairement et de façon informelle pendant un certain temps dans le but d'organiser et de réaliser des activités pédagogiques ou culturelles. La participation au cercle ne présuppose aucun pré requis, la répartition du temps de parole est égalitaire, ils regroupent des personnes de tout âge et planifient leurs activités. La logique est celle de l'enseignement coopératif. Chacun contribue à partir de son expérience et les met en commun pour répondre à une question.

En Italie, les universités populaires, sont les héritières d'une longue tradition pédagogique. Dès les origines elles sont conçues comme « des écoles pour adultes libérées de la coercition des études officielles, ouvertes à la discussion et à la contradiction, plus formatrices que rigidement instructives⁸¹ ». Dans les *Corsi di educazione per adulti*, créés dans les années d'après la Seconde Guerre⁸², était arrêtée une forme pédagogique articulant « présentation des cours, débat, discussion, rapports oraux et écrits », tout en faisant déjà une large place à l'audio-visuel.

⁷⁹ Corcuff P., 2010, « Quelques enjeux et questions pour les universités populaires alternatives en France », communication au 5^e Printemps des universités populaires, 28 juin, (http://unipolyon.fr/wordpress/wp-content/uploads/2010/07/enjeux-up-en-france-_p-corcuff-5-printemps-up-bruxelles-2010_.pdf).

⁸⁰ Voir Larsson S., Nordvall H., 2010, *Studies circle in Sweden*, Linköping University Electronic Press, Linköping (Suède) ; Kaplan J., 2009, *L'autodirection des apprentissages coopératifs. Le cas des cercles d'études ?*, Thèse de doctorat en sciences de l'éducation sous la direction de Philippe Carré, université de Paris Ouest Nanterre La Défense.

⁸¹ Societa Umanitaria, 1967, *Veinte anni di cultura popolare in Italia*, Nuova Italia Editrice, Florence, p. 263 cité dans Trichaud, *op. cit.*, p. 120.

⁸² *Ibid.*, p. 236.

CONCLUSIONS

Des dynamiques convergentes

De ce travail comparatif ressortent d'abord des dynamiques tout à fait convergentes. Partout les savoirs académiques occupent une place importante, mais dans leur version « sciences humaines » plus que sciences dites « dures », qui n'occupent qu'une place marginale. L'apprentissage de langues étrangères occupe de son côté une place prépondérante. Il répond à la fois aux nécessités né d'une société mondialisée et mobile mais participe aussi d'une quête d'altérité au-delà du simple déplacement de consommation auquel est souvent réduit le tourisme. À côté de ces savoirs académiques une place importante est donnée aux savoirs non académiques : ceux qui sont liés au corps dans toutes leurs déclinaisons, ceux liés aux pratiques artistiques et dans une moindre mesure les savoirs pratiques liés à la nature, dont la demande va croissante avec le développement d'une conscience écologique. D'une manière générale, les savoirs techniques y prennent peu de place, à l'exception de ceux liés au numérique, mais pratiqués surtout comme outil de communication plus que comme technique de l'informatique. En ce qui concerne leur transmission, même si dans les pays latins, la tentation de la forme magistrale reste prégnante, les universités populaires, quelles que soient leurs formes et leurs finalités, sont amenées à utiliser des méthodes actives mobilisant les savoirs de chacun.

Les publics appartiennent essentiellement aux classes moyennes bien intégrées. Une large place est occupée par les plus âgés mais aussi par les femmes. Les jeunes y échappent en général ; ils restent parties prenantes du dispositif d'éducation initiale. Les universités populaires apparaissent encore aujourd'hui comme lieu d'éducation pour des groupes qui, soit en raison de leur âge soit en raison de leur sexe, n'ont pas bénéficié de l'université de masse. La dimension féminine des universités populaires renvoie à la faible ouverture jusqu'à une date récente de l'enseignement supérieur aux jeunes femmes, la place qui leur était traditionnellement assignée au foyer et la prise en charge des enfants les tenant écartées de l'enseignement universitaire.

Au-delà des groupes sociaux surreprésentés au sein des universités populaires, une place significative, même si très minoritaire, est occupée par ceux qui sont en situation de rupture et d'exclusion dans notre société. Cette présence significative renvoie à la convocation du populaire dans la dénomination de ces universités. Elle a une efficacité dans le réel ; elle fait obligation au-delà de la rhétorique. Il y a d'ailleurs certainement peu de différences, au moins pour les universités généralistes, entre celles qui se disent « populaires » et celles qui se désignent comme du « temps libre » ou du « troisième âge ».

Elle répond aussi au besoin de ceux qui ont pu bénéficier d'un accès à l'université de mettre à jour leurs savoirs, d'élargir leurs horizons à d'autres champs de connaissance, à des savoirs non limités à un champ professionnel dans lequel leur cursus, même si il était universitaire, les a cantonnés. Dans la demande d'université populaire il y a une « protestation » contre la délivrance de savoirs trop fragmentés, de spécialisation trop poussées, et une aspiration à accéder à des champs de savoir plus larges, à un certain encyclopédisme.

L'espace de l'université populaire peut être caractérisé comme un espace de loisir cognitif, ou plus exactement d'usage du temps libre à des finalités cognitives, ce qui a été rendu possible historiquement par l'augmentation pour chacun du temps libre et par le besoin dans une société d'individus de se rencontrer et de partager. De façon très révélatrice, presque toutes les UP proposent à leurs adhérents des voyages, une façon de prolonger ces moments de rencontre tout en apprenant. Outre ces dimensions cognitives il y a dans la fréquentation des universités populaires de fortes dimensions ludiques et de convivialité. Il s'agit d'apprendre pour le plaisir et de se retrouver en apprenant et en partageant des connaissances.

Par ailleurs, dans un monde en pleine mutation, dans un monde qui bouge, on ressent aussi le besoin d'accéder à des savoirs afin de pouvoir partager des repères pour comprendre. L'accès aux connaissances apparaît comme un bien commun important. En rupture avec la tradition académique, cette demande de savoirs porte aussi bien sur les savoirs humanistes que sur des savoirs pratiques renvoyant au corps, aux pratiques artistiques ou à l'environnement. Ces savoirs pratiques sont d'autant plus importants que, dans une société d'individus, ils ne sont plus transmis par la communauté.

Enfin le mouvement des universités populaires répond à une tendance lourde, aux besoins d'une société dite « de la connaissance », née avec le développement des technologies de l'information et de la communication, qui favorise la dissémination de savoirs de toutes sortes mais appelle aussi à développer des aptitudes à les trier, à les hiérarchiser, à les agréger tout en accélérant leur renouvellement⁸³. Les universités populaires contribuent à répondre aux nécessités d'une éducation tout au long de la vie posée comme une priorité, notamment par la Commission européenne⁸⁴. Elle la définit comme recouvrant « aussi bien les activités d'apprentissages pour des raisons personnelles, civiques et sociales que pour des raisons professionnelles ». Elles mettent surtout en avant l'un des volets de cette définition, la première dimension, celle de l'offre faite à chacun de la possibilité de construire son éducation en fonction de son épanouissement personnel, de ses centres d'intérêts, de ses engagements. Ce qui est privilégié c'est « le développement des qualités humaines telles que la citoyenneté, le jugement critique, la créativité, les valeurs, les connaissances générales, la capacité d'apprécier les arts et la culture, de tenir compte de la diversité et des traditions et d'horizons culturels différents⁸⁵ ».

Tant par son histoire que par ses objectifs, aujourd'hui, le mouvement des universités populaires participe pleinement de l'éducation populaire si l'on retient la définition que nous proposons :

⁸³ Commission européenne, 1995, *Livre blanc sur l'éducation et la formation, Enseigner et apprendre. Vers la société cognitive*, Bruxelles (Belgique) [<https://publications.europa.eu/fr/publication-detail/-/publication/doi8aa7a-5311-4eee-904c-98fa541108d8/language-fr>] ; UNESCO, 2005, *Vers les sociétés du savoir. Rapport mondial de l'UNESCO*, Éditions de l'UNESCO, Paris.

⁸⁴ Voir Colin L., Legrand J.-L., 2008, *L'éducation tout au long de la vie*, Anthropos, Paris.

⁸⁵ Conseil de l'éducation et de la formation, « Avis 112, La *Bildung* au cœur de l'éducation », Fédération Wallonie-Bruxelles, 25 novembre 2011 (www.eunec.eu/sites/www.eunec.eu/files/members/attachments/cef_avis112_0.pdf).

l'éducation populaire vise à favoriser l'accès au savoir et à la culture du plus grand nombre et en particulier aux plus démunis ; elle considère l'éducation de tous comme la condition de l'exercice de la citoyenneté et de la démocratie. Ces deux invariants ont deux corollaires. Dans la mesure où l'institution scolaire ne remplit pas cette mission d'éducation générale s'adressant aussi bien à toutes les catégories sociales qu'à toutes les tranches d'âge, il appartient à la société civile de développer ce projet. Interrogée par la confrontation des savoirs académiques à d'autres savoirs et à d'autres modes d'accès aux connaissances que ceux régis par l'éducation formelle, l'éducation populaire est amenée à interpellé, voire à remettre en cause, le principe du « maître savant » et de « l'élève ignorant⁸⁶ ».

Quelques disparités

La puissance que représente dans les différents pays le mouvement des universités populaires reste cependant très différente. Elles représentent en Allemagne comme en Suède une force considérable, comme nous l'avons déjà souligné, avec plus de 900 universités populaires en Allemagne (3 000 antennes au total) pour environ 83 millions d'habitants, et 154 en Suède pour 10 millions d'habitants soit une densité comparable, si on rapporte ce chiffre au nombre d'habitants, tandis que la France n'en compte que 317 environ, si l'on comptabilise les universités thématiques et du troisième âge, pour une population de 67 millions d'habitants ; enfin, l'Italie n'en compte que 125, 488 avec les universités du troisième âge, pour une population de 60 millions d'habitants⁸⁷. La densité des UP dans les deux pays du nord retenus est le double de celle de la France et de l'Italie. Cette différence se retrouve dans le degré de professionnalisation de l'encadrement de ces universités. Cet encadrement est en Suède comme en Allemagne presque totalement professionnalisé tandis qu'en France et en Italie il reste encore très largement bénévole.

Si, dans l'ensemble des quatre pays étudiés ici, les problématiques civiques sont importantes quoique déclinées de façon différentes, la France se distingue par la place significative accordée aux problématiques de transformation sociale, que nous ne retrouvons pas dans les autres pays. Nous ne l'avons pas du tout trouvée en Suède. En Allemagne, il apparaît dans la problématique des Volksuni mais reste très marginal et semble plutôt en déclin. En Italie, cette problématique apparaît de façon relativement marginale. Mentionnons pour mémoire la *Libera Università popolare Alfredo Bicchierini* à Livourne, qui fait figurer dans ses objectifs la participation à la transformation sociale⁸⁸, l'*Università popolare Antonio Gramsci* à Rome⁸⁹, les universités populaires épisodiques mises en œuvre par

⁸⁶ Voir à propos du « maître ignorant » : Rancière J., 1987, *Le maître ignorant*, Fayard, Paris.

⁸⁷ Pour l'Allemagne et la Suède voir plus haut. Pour l'Italie, la CNUPI annonce 125 membres et l'UNITRE (troisième âge) 363. Pour la France, l'AUPF annonçait, en 2016, 126 membres ; on peut estimer le nombre des universités alternatives à une cinquantaine, pour les universités thématiques autour d'une cinquantaine (UFORCA 20, université des parents 13, etc.)

⁸⁸ « *Libera Università Popolare Alfredo Bicchierini* » : <https://liberauniversitapopolare.wordpress.com/>

⁸⁹ « *Università popolare di movimienti sociali* à Rome » : <https://www.unigramsci.it/>

ATTAC Italie ou encore l'*Università popolare di movimenti sociali* à Rome⁹⁰ qui se réunit en 2005 à l'initiative d'un certain nombre de réseaux (ACLI, ARCI, Legambiente, Forum Permanente del Terzo Settore) à l'université populaire de Rome (UPTER). La situation italienne de ce point de vue n'a rien à voir avec la situation française où la problématique de la transformation sociale traverse nombre d'universités populaires, au-delà même du cercle de celles qui s'en réclament explicitement, et où l'université populaire s'impose parfois comme prolongement du mouvement social.

Dans les quatre pays retenus les universités populaires ont pour objet l'éducation au sens le plus large du terme. Leur objectif est de favoriser l'accès et le partage de tous les savoirs ; nous notons cependant qu'en France et, surtout, en Italie, la place accordée à la formation professionnelle occupe une place beaucoup plus importante. Dans les pays du nord, l'éducation sans finalité de formation reste privilégiée. On reste dans les problématiques historiques de la *Bildung* telle qu'elle est conçue en Europe du nord, que l'on traduit aussi bien en français par « culture », « formation », « éducation », « enseignement », et qui, de fait, englobe toutes ces acceptions. Son objet est la formation de l'homme en général, formation qui ne saurait être réduite à une formation spécialisée et finalisée, orientée vers un emploi, centrée sur les problématiques d'employabilité⁹¹.

Au-delà, quelques pistes à approfondir

Au-delà de cette première approche il serait nécessaire d'ouvrir enfin un certain nombre de travaux de recherches qui permettraient de mieux cerner les dynamiques en jeu à travers le développement du mouvement des universités populaires, et qui devraient porter d'abord sur une sociologie de ce mouvement, aborder de façon rigoureuse, des questions comme la sociologie des participants, des intervenants et du public, le degré et les modalités de la professionnalisation de l'encadrement, les attentes de ceux qui y assistent mais aussi de ceux qui s'engagent, l'analyse au plus près des savoirs délivrés et/ou partagés et des pédagogies mises en œuvre ou encore l'économie de ces structures.

Il serait nécessaire aussi de se poser la question, aujourd'hui fondamentale, de l'articulation du mouvement des UP avec le bouleversement radical qu'introduit le numérique dans toute la sphère du renouvellement, de l'accès et de la transmission des savoirs. Le numérique modifie profondément à la fois les contenus, les figures et les lieux du savoir qui sont l'objet même des universités populaires. La question du rapport entre universités populaires et numérique est aujourd'hui à clarifier et la réponse ne peut être réduite au recours au numérique comme à un outil parmi d'autres.

Une approche fine de toutes ces questions permettrait de mieux cerner le sens historique de ce mouvement, au-delà des quelques hypothèses que nous avons pu avancer dans le cadre de ce travail.

⁹⁰ Seminario RUMPS, Roma, 13, 14, 15 settembre, Roma, (www.habitants.org/media/files/archive/seminario_rupms_roma_13-15_09_05_italiano_.pdf).

BIBLIOGRAPHIE ET SITOGRAPHIE

Bibliographie

Livres et numéros spéciaux de revues

- *France*

Histoire

Cahiers de l'animation (Les), 1983, n° 42, « Le renouveau des universités populaires », Colloque international de Mulhouse 6-7 mai).

Saisons d'Alsace, 1991, n°112, « Les universités populaires ».

Lottin A. (coord), 2001, *L'Université populaire de Lille. Un siècle d'histoire (1900-2000)*, La Voix du Nord, Lille.

Mercier L., 1986, *Les Universités populaires, 1899-1914. Éducation populaire et mouvement ouvrier au début du siècle*, Éditions ouvrières, Paris.

État des lieux et des questions

Université populaire de parents du Buëch, 2012, *Qu'est-ce qui fait tension dans ce qui est transmis à nos enfants, par moi, les autres (les groupes, les institutions ?)*, Éditions du Buëch, Chabestan.

Defraigne Tardieu G., 2009, *L'université populaire Quart monde. La construction du savoir émancipatoire*, Thèse de doctorat en sciences de l'éducation sous la direction de René Barbier, Université Paris 8.

Defraigne-Tardieu G., 2012, *L'Université populaire Quart Monde. La construction du savoir émancipatoire*, Presses universitaires de Paris Ouest, Paris.

Fasseur N., Moulin Y., Leduc A. (coord.), 2013, *L'Université populaire de Paris 8 Saint-Denis, dernière utopie vincennoise. L'éducation populaire une utopie pour le XXI^e siècle*, Collectif Formation Société, coll « Les Cahiers du fil rouge », n° 18, Bruxelles (Belgique) [\[www.universitepopulaire.be/wp-content/uploads/2013/06/fil-rouge-18-web.pdf\]](http://www.universitepopulaire.be/wp-content/uploads/2013/06/fil-rouge-18-web.pdf).

Idée J.-C., 2013, *Manifeste pour une Université populaire du théâtre*, Autrement, coll. « Université populaire & Cie », Paris.

Leseur E., 2017, *Quelles sont les caractéristiques et les pratiques éducatives des universités populaires françaises ? Étude analytique et pédagogique en Ile de France*, Edilivre, Paris.

Onfray M., 2004, *La communauté philosophique. Manifeste pour l'université populaire*, Galilée, Paris.

Onfray M., 2006, *Suite à la communauté philosophique et Une machine à porter la voix* (avec Patrick Bouchain), Galilée, Paris.

- *Suède*

Histoire

Ueberschlag G., 1978, *La Folkshögskola, étude de l'évolution historique idéologique et pédagogique des écoles supérieures d'adultes en Suède, 1868-1945*, Thèse sous la direction de Maurice Gravier, Paris Sorbonne.

Simon E., 1960, *Réveil national et culture populaire en Scandinavie : la genèse de la höhskole nordique 1844-1878*, Presses universitaires de France, Paris.

Trichaud L., 1969, *L'éducation populaire en Europe. Tome 2. Scandinavie*, Les Éditions ouvrières, Paris.

État des lieux et des questions

Laginder A.-M., Nordvall H., Crowther J., 2013, *Popular Education, Power and Democracy. Swedish Experiences and Contributions*, National Institute for Adult Education, Leicester (Royaume-Uni).

Larsson S., Nordvall H., 2010, *Studies circle in Sweden*, Linköping University Electronic Press, Linköping (Suède)

Kaplan J., 2009, *L'autodirection des apprentissages coopératifs. Le cas des cercles d'études ?*, Thèse de doctorat en sciences de l'éducation sous la direction de Philippe Carré, université de Paris Ouest Nanterre La Défense.

▪ *Allemagne*

Histoire

▪ *Italie*

Histoire

Rosada M. G., 1975, *Le Università popolari 1900-1918*, Editori Riuniti, Rome (Italie).

Trichaud L., 1971, *Éducation et développement en Italie*, Éditions Jeune Europe ETINCO, Paris.

▪ *Europe*

Histoire

Trichaud L., 1969, L'éducation populaire en Europe. Tome 1. Introduction générale et Grande-Bretagne, Les Éditions ouvrières, Paris.

État des lieux et des questions

Federighi P., Nuisl E. (dir.), 2004, *Weiterbildung in Europa. Begriffe und Konzepte*, Deutsches Institut für Erwachsenenbildung, Bonn (Allemagne).

Poulouin, G. (dir.), 2012, *Universités populaires, hier, aujourd'hui*, Autrement, 2012

Rambaud R., Jeannerat M., 2000, Apprendre avec plaisir. Refonder des relations sociales, L'éducation des adultes en défi, Éditions chroniques sociales, Lyon.

Articles

▪ *France*

Histoire

Bonnamy D., 2017, « L'enseignement supérieur pour tous ou comment enseigner le socialisme ? L'exemple et l'université populaire de Besançon », in Christen C., Besse L. (dir.), *Histoire de l'éducation populaire 1815-1945. Perspectives françaises et internationales*, Éditions du Septentrion, Lille, p. 267-278.

Granger Christophe, sd, « L'Université ouvrière de Montreuil. Une expérience des années 30 », *Réseau Éducation populaire 93* (www.educationpopulaire93.fr/spip.php?article1121).

Mougel L., « L'université populaire nancéienne : les caractères originaux d'une expérience lorraine (1899-1914) », Christen C., Besse L. (dir.), *Histoire de l'éducation populaire 1815-1945. Perspectives françaises et internationales*, Éditions du Septentrion, Lille, p. 253-265 ;

Poujol G., 1982, « Les universités populaires sont de retour » *Cahiers de l'animation*, n° 37, p. 47-52.

Poujol G., 1983, « Les universités populaires, quelle éducation ? », *Cahiers de l'animation*, n° 42, p. 97-100.

État des lieux et des questions

Barbier, R., « Séquence 10. Les universités populaires d'hier à aujourd'hui ou la liberté d'apprendre et de transmettre », *Site personnel de René Barbier* (www.barbier-rd.nom.fr/elearningP8/tele/hist10.pdf)

Chateignier F., 2011, « Les principaux types d'universités populaires en France. Synthèse de la communication présentée lors de la journée d'étude "Les universités populaires et l'éducation populaire" (11 mai 2010 Paris 8), *Revue Le Savoir partagé*, p. 4-6 (https://universitespopulaires.files.wordpress.com/2011/12/revuesp_nc2b0511.pdf).

Corcuff P., 2007, « L'alliance conflictuelle de l'universitaire et du populaire : le cas de l'Université Populaire de Lyon. Entretien avec Philippe Corcuff », *Agora débats/jeunesses*, n° 44, p. 36-44.

Dartigues L. 2012, « L'université populaire un nouveau lieu de transmission des savoirs », *Tracés, Revue des sciences humaines*, 2012, p. 123-137 (<http://journals.openedition.org/traces/5524>).

Corcuff P., 2008, « Un autre monde est-il possible ? Les universités populaires alternatives en France », *À Babord ! Revue sociale et politique*, n° 26, p. 34-35.

Halpern C., 2006, « À la découverte des universités populaires », *Sciences humaines*, n° 171, mai 2006.

Premat C., 2006, « L'engagement des intellectuels au sein des universités populaires », *Tracés. Revue de sciences humaines*, n° 11, p. 67-84 (<http://journals.openedition.org/traces/238>)

Trempe R., 1981, « Une tentative d'éducation populaire en milieu ouvrier : le centre confédéral d'éducation ouvrière de la CGT : 1932-1939 », *Cahiers de l'animation*, n° 32, p. 95-104.

Trenta A., 2001, « L'université populaire entre fondateurs et adhérents », *La Vie des idées.fr/Dossier, « Le conflit, impensé du monde associatif »* (www.laviedesidees.fr/Le-conflit-impense-du-monde.html).

▪ Allemagne

Histoire

Dikau J., 2001, « Geschichte der Volkshochschule », in Pöggeler F. (dir.), *Geschichte des Erwachsenenbildung*, Verlag, Stuttgart (Allemagne), p.107-131.

Henningsen J., 1960, *Die neue Richtung in der Weimarer Zeit*, Klett, Stuttgart (Allemagne).

Haupt E., « L'éducation populaire au temps de la République de Weimar », *Cahiers de l'animation*, n° 42, p. 72-73, 1983, p. 72-73.

Olbrich J., 2001, *Geschichte der Erwachsenen Bildung in Deutschland*, VS Verlag für Sozialwissenschaften, Wiesbaden.

Seitter W., 2000, *Geschichte der Erwachsenenbildung. Eine Einführung*, W. Bertelsmann Verlag, Bielefeld.

État des lieux et des questions

Confédération Allemande pour l'éducation des adultes, 2011, 13^e Congrès des universités populaires. DVV, Deutschen Volkshochschul-Verbandes, Berlin les 12 et 13 mai », *Éducation des adultes et développement*, n° 77, p. 5-11.

Jelenc Z., 2004, « Arbeiteruniversität oder Arbeitervolkshochschule », IN Federighi P., Nuisl E. (dir.), *Weiterbildung in Europa. Begriffe und Konzepte*, Deutsches Institut für Erwachsenenbildung, Bonn.

Jäger M., 2003, « Aus der praxisschöpfen » (www.freitag.de/autoren/der-freitag/aus-der-praxis-schöpfen).

Punke H., 1931, « The folk high school and other recently developed institutions in german adult education », *The School Review*, n° 9 vol. 39, p. 696-701.

Wulff C., 2011, « Les universités populaires sont des écoles pour toute la vie », *Éducation des Adultes et Développement*, n° 77, p. 11-21.

- *Suède*

Histoire

Gustaffson B., « The idea of democratic bildung : its transformation in space and time », Laginder A.-M., Nordvall H., Crowther J., 2013, *Popular Education, Power and Democracy. Swedish Experiences and Contributions*, National Institute for Adult Education, Leicester (Royaume-Uni), p. 39-49.

Larsson S., 2013, « Folk high schools as educational avant-gardes in Sweden », in Laginder A.-M., Nordvall H., Crowther J., *Popular Education, Power and Democracy. Swedish Experiences and Contributions*, NIACE (National Institute for Adult Education), Leicester (Royaume-Uni), p. 74-96.

Maliszewski T., 2013, « On the history of folk high school », in Byczkowski M., Maliszewski T., Przybylska E. (dir.), *Folk High School. School for life*, Kashubian Folk High School, Wiezzyca, Gdansk (Pologne), p. 108-120.

- *Italie*

Histoire

Mussiani E., « Mutualisme et éducation : l'exemple de l'université populaire Giuseppe Garibaldi de Bologne », in Christen C., Besse L. (dir.), *Histoire de l'éducation populaire 1815-1945. Perspectives françaises et internationales*, Éditions du Septentrion, Lille, p. 279-288.

Sitographie

Généralités

Barbier René, Site personnel de René Barbier : www.barbier-rd.nom.fr/

Corcuff P., 2010, « Quelques enjeux et questions pour les universités populaires alternatives en France », communication au 5^e printemps des universités populaires, 28 juin, (http://unipoplyon.fr/wordpress/wp-content/uploads/2010/07/enjeux-up-en-france-_p-corcuff-5-printemps-up-bruxelles-2010_.pdf).

Europe

Association européenne pour l'éducation des adultes, EAEA, www.eaea.org

- *France*

Les réseaux nationaux généralistes

Association des universités populaires de France : www.universitepopulaire.eu

Printemps des universités populaires : www.tvreze.fr/univpop/Printemps-des-UP_r4.html

Plate-forme d'échange du Réseau des universités populaires : www.tvreze.fr/univpop/

Université populaire tous âges, UFUTA : www.ufuta.fr/

Les réseaux thématiques

Université populaire expérimentale de Paris 8 : www.ufr-sepf.univ-paris8.fr/spip.php?rubrique118

Les universités populaires des parents : www.professionbanlieue.org/f432_Les_universites_populaires_de_parents.pdf

L'ACPP, Association des collectifs enfants-parents-professionnels : <https://www.acepp.asso.fr/>

Université coopérative de Paris : www.ucp-paris.com

Université populaire des parents : www.upp-acepp.com/

Université populaire de la permaculture : <http://permaculturefrance.org/>

UFORCA, pour l'université populaire Jacques Lacan : www.lacan-universite.fr/

Universités au niveau local

Université populaire de Bordeaux : <http://upbordeaux.fr/>

Université populaire de Caen : <http://upc.michelonfray.fr/>

Université populaire européenne (Strasbourg) : www.u-populaire-europeenne.co

Université populaire du Rhin (Mulhouse) : u-p.alsace/

Université populaire de Lyon : www.unipoplyon.fr

Université populaire et républicaine de Marseille : www.upr-marseille.com

Université populaire Laboratoire social MJC Ris-Orangis : www.mjcris.org/le-moulin/l-universite-populaire

Petite université populaire Arize Lèze : <http://pupalog.blogspot.fr/>

▪ *Allemagne*

Les réseaux nationaux généralistes

Deutscher Volkshochschul-Verband : www.dvv-vhs.de

Volkshochschul Statistik : www.die-bonn.de/weiterbildung/statistik/vhs-statistik/default.aspx

Fritz Haug, *Zum Volks-Uni Projekt* : www.wolfgangfritzhaug.inkrit.de/documents/VU-Projekt-Txt.pdf

Universités au niveau local

Volkshochschulen in Berlin : www.berlin.de/vhs/volkshochschulen/

Hamburger volkshochschule : www.vhs-hamburg.de/

Volkshochschule Frankfurt am Main : www.vhs.frankfurt.de/

Volkshochschule Freiburg am Breisgau : vhs-freiburg.de/

Volkshochschule Baden-Baden : www.vhs-baden-baden.de/

Volkshochschule Regensburg : www.vhs-regensburg.de/

Volkshochschule Ortenau : www.vhs-ortenau.de/kehL/

▪ *Suède*

Les réseaux nationaux généralistes

Universités au niveau local

Linköpings Universitet. Mimer.Notionellt program för folkbildnings forskning : <http://liu.se/forskning/mimer%e2%80%93nationellt-program-for-folkbildningsforskning>

The nordic folk high school : <https://mullsjofolkhogskola.nu/in-english/the-nordic-folk-high-schools/>

Folks Universitetet : www.folkuniversitetet.se

▪ *Italie*

Les réseaux nationaux généralistes

Confederazione Nazionale delle Università Popolari Italiane : www.cnupi.it

Mediterranea. Libera Università Popolare : www.unipomediterranea.org/it/chi-siamo.html

UNITRE. Università della terza età : <https://it.wikipedia.org/wiki/Unitre>

Universités au niveau local

Libera universita. Università popolare di Napoli, <http://unilui.it/>

Libera universita popolare Alfredo Bicchieri, Livorno : <https://liberauniversitapopolare.wordpress.com/>

Universita popolare Antonio Gramsci : www.unigramsci.it/

Universita popolare di Milano : www.unipmi.org/

Universita popolare di Palermo : <https://unipoppalermo.it/>

UPTER. Universita popolare di Roma : www.upter.it/

Universita ppolare di Roma : www.yelp.it/biz/universit%C3%A0-popolare-di-roma-roma

Universita popolare di Trieste : www.unipoptrieste.it/

Universita popolare di Torino : www.unipoptorino.it/

LES UNIVERSITÉS POPULAIRES. UN ÉTAT DES LIEUX À LA LUMIÈRE DE TROIS EXPÉRIENCES EUROPÉENNES: ALLEMAGNE, ITALIE ET SUÈDE

Le mouvement des universités populaires en France a connu depuis une trentaine d'années un développement spectaculaire. Ce rapport en esquisse une généalogie et en dresse un état des lieux en le replaçant dans une perspective européenne par la comparaison avec les expériences allemande, italienne et suédoise. Nous sommes en effet ici loin d'une exception française même si chaque pays considéré présente des particularités : professionnalisation en Allemagne, reconnaissance forte par l'Etat en Suède notamment, alors qu'en Italie le système développé est plus proche de ce qui existe en France avec une ambition citoyenne cependant moins développée.

À travers cette démarche il s'agit d'identifier ce qui est en jeu dans le développement des universités populaires et de contribuer à sa reconnaissance comme objet de recherche à l'intersection des politiques éducatives et de formation. Ce mouvement traduit aussi une forte demande de citoyenneté et d'accès aux savoirs sous toutes leurs formes dans une société de la connaissance mais aussi du temps libre qui fait une place de plus en plus grande à ce que l'on peut considérer comme une activité de loisirs cognitifs. Les universités populaires pourraient être analysées comme un phénomène social total, au sens où l'entendait Marcel Mauss, c'est-à-dire qui concerne tous les membres de la société et qui dit quelque chose de tous les membres de notre société.

Cette étude repose sur une importante littérature grise d'un type nouveau, essentiellement numérique, et appelle à la prise en compte académique de ces expériences développées en dehors de l'université même si elles renvoient au vieil idéal encyclopédique des Lumières ou de l'*Aufklärung*.

Reprographie : atelier d'impression et de tirage de la direction des finances, des achats et des services (DFAS)
du secrétariat général des ministères sociaux (SGMAS)